

Structures d'animation en zones urbaines sensibles

*L'exemple de la Communauté
urbaine de Bordeaux*

Stéphanie Rubi

Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire
11, rue Paul Leplat
78160 Marly-le-Roi
Site Internet: www.injep.fr

Sommaire

	AVANT-PROPOS (INJEP)	3
QUESTIONS/RÉFLEXIONS	NOURRIR LA RÉFLEXION DES ACTEURS (Serge Mauvilain)	5
	MILIEUX POPULAIRES ET ANIMATION: QUELLE(S) RELATION(S)?	7
	PRÉAMBULE	
QUESTIONS/RÉFLEXIONS	TEMPS DE LOISIRS ET PRATIQUES CULTURELLES DES JEUNES	11
	■ Les pratiques et les attentes des enfants et des parents: les conclusion du CRÉDOC	11
	■ Les pratiques et les attentes des enfants et des parents: les conclusions d'une fédération d'éducation populaire	16
	LES ZUS: QUELLE SPÉCIFICITÉ?	19
	■ Des zones urbaines sensibles?	19
	■ Les zones urbaines sensibles de la Communauté urbaine de Bordeaux	22
	POINTS DE MÉTHODE	27
	■ Le questionnaire	29
	■ L'étude de traces	29
	■ Les entretiens	29
PRATIQUES/ANALYSES	■ L'observation en situation	31
	■ Limites méthodologiques	32
	LE PUBLIC ET LA FRÉQUENTATION DES STRUCTURES D'ÉDUCATION	33
	■ Effectif/Proportionnalité/Fréquentation: profil des publics et invariants	33
	■ Représentations des jeunes sur les structures et les personnes encadrantes	43
	■ Attentes, facteurs incitatifs et/ou freins à la participation	47
	■ Sociabilité juvénile et pratiques de loisirs	63
	LES ÉQUIPES D'ANIMATION	67
	■ Profil	67
	■ Trajectoires professionnelles	70
■ « L'animation est un vrai métier aujourd'hui »	74	
■ Représentations sociales vis-à-vis des publics/familles/territoires	83	
ANNEXES	LES PROPOSITIONS DES STRUCTURES	95
	■ Place et rôle de la structure dans la zone urbaine sensible	95
	■ Visée pédagogique et démarche citoyenne	97
	■ Les relations	105
RESSOURCES	RECONNAISSANCES!	109
	LES ENSEIGNEMENTS D'UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE	113
	QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	115
PISTES	RÉPERTOIRE DES SIGLES	117
	GLOSSAIRE DE LA NOMENCLATURE DE LA CAF	118

Avant-propos

On a assez regretté un certain «aveuglement» de l'action publique agissant souvent en méconnaissance du «terrain», on a assez déploré le fossé entre les chercheurs et les acteurs des politiques publiques, pour ne pas d'abord saluer la rencontre entre une institution – ici la DRDJS d'Aquitaine – et l'Université, en l'occurrence Stéphanie Rubi travaillant sur les pratiques et sociabilités juvéniles et rattachée alors à un laboratoire de Bordeaux II.

Longtemps la politique en direction de la jeunesse a consisté en une offre d'activités et d'équipements. Cette approche, quels que soient par ailleurs ses mérites entre autres en matière de démocratisation d'accès aux activités socioculturelles et sportives, a montré ses limites. Désaffection ? Désamour ? Obsolescence ?...

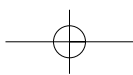
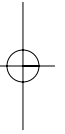
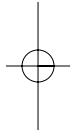
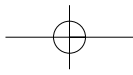
Refusant le discours éculé de la nostalgie et de la déploration comme la démission de toute préoccupation éducative ou d'égalité, il importait d'aller voir plus loin et de plus près pour interroger la réalité des faits au-delà des impressions premières et des clichés, analyser représentations des acteurs (à commencer par celle des jeunes, de leurs parents et des professionnels de l'animation), identifier freins et leviers, ouvrir des perspectives. Comment remplir avec pertinence et efficacité notre mission éducative, comment accueillir les jeunes, leur permettre de se construire, et leur reconnaître une place entière et légitime dans l'espace public ?

C'est ce qu'a voulu mettre au travail un service de l'État, montrant ainsi ce que peut être un de ses rôles dans le contexte de recomposition des politiques publiques. C'est ce qu'a réalisé avec finesse Stéphanie Rubi. La richesse et l'intérêt de ce travail dépassent le seul périmètre de la Communauté urbaine de Bordeaux, et les seuls quartiers de la cohésion sociale et de ses publics. C'est pourquoi l'INJEP se réjouit, dans le souci de mutualisation qui est le sien, de pouvoir mettre à la disposition de tous, élus, professionnels et bénévoles, institutions, collectivités, associations, une telle recherche.

Elle a pour nous, entre autres qualités, le mérite de souligner, comme cela a été dit ailleurs – et cela puisse-t-il être entendu à temps ! – qu'un des enjeux de l'action publique en direction des jeunes est celui de la « reconnaissance ». D'une reconnaissance qui ne s'arrête pas aux mots et se traduit en actes.

Des jeunes, de leurs parents, des professionnels.

Bernard Bier,
directeur de la collection
INJEP



Nourrir la réflexion des acteurs

Serge Mauvilain
directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports
et de la vie associative, DRDJS Aquitaine

PRÉAMBULE

Les « événements » que connurent les banlieues en novembre 2005, et dont les jeunes étaient au cœur, ont été communément vécus comme le signe d'un échec et le signal d'une nécessaire remise à plat ou en cause, par les institutions en charge des politiques publiques et tous ceux qui y concourent.

Même si les zones urbaines sensibles de l'agglomération bordelaise semblent avoir été moins touchées, du point de vue de la densité et de la gravité des actes de violence, les acteurs locaux de jeunesse, qu'ils interviennent dans le cadre associatif, au sein des services publics communaux ou au titre des divers niveaux d'administration, ne sont pas restés indifférents.

Ainsi, le 12 décembre 2005, la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports (DRDJS) prenait l'initiative de réunir l'ensemble des municipalités de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) classées en zones sensibles, en invitant les adjoints à la jeunesse, les coordonnateurs des contrats éducatifs locaux, ainsi que les principaux réseaux associatifs présents dans ces quartiers.

Quatre interrogations fortes ont marqué les échanges :

- Le fait que les 12-16 ans aient été très actifs, occupant la une de l'actualité et laissant en arrière-plan les plus âgés, *a priori* davantage confrontés à des problèmes sociétaux plus concrets et immédiats (logement, emploi...).
- Les quelques jeunes qui se sont mis en scène à l'occasion de ces événements n'ont-ils pas permis à beaucoup d'autres d'assouvir par procuration un besoin réel d'exister, d'être reconnus et pris en considération ? D'où une interrogation largement partagée sur l'intérêt d'une réflexion régulièrement avancée sur l'image des jeunes dans ces quartiers et les modalités de sa revalorisation.
- La référence forte et souvent le « renvoi » vers les professionnels de l'animation et de la prise en charge des jeunes les plus en difficulté, alors même que leur nécessaire professionnalisation en marche depuis plusieurs d'années est souvent confondue avec l'« institutionnalisation » des structures d'animation et une certaine distance qui se creuse entre ces institutions et les jeunes eux-mêmes.
- L'enjeu d'une prise en compte décomplexée et au quotidien de la parole des jeunes, tant il serait dangereux de limiter cette expression, *via* les médias interposés, aux seuls épisodes de tensions et de violences. Or, depuis trop longtemps, les « réponses » aux questions de jeunesse sont élaborées et mises en place en dehors de tout processus d'association des jeunes.

L'étude que la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports a confiée à Stéphanie Rubi s'inscrit naturellement dans cet effort collectif d'interrogation sur la pertinence des politiques conduites ou accompagnées par la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports.

Le choix d'une telle étude était marqué par la conviction que cette démarche ne pouvait faire l'impasse d'un retour sur le terrain, sur les lieux de vie et d'accueil des jeunes. Quand bien même cette conviction apparaissait largement en décalage avec ce sentiment commun à la plupart des acteurs et décideurs que tout a été dit, analysé, décrypté et que le temps n'est plus aux diagnostics, mais à l'action...

Une fois le principe de l'étude arrêté, il convenait cependant de ne pas tomber dans l'académisme aseptisé propre à trop d'« états des lieux » : cette prétention a conduit à n'avoir de cesse que de restreindre le champ de l'étude :

- aux seuls quartiers classés sensibles de la Communauté urbaine de Bordeaux ;
- à la tranche d'âge des 6-11 ans et prioritairement des 12-17, en s'intéressant à cette période de transition, coïncidant souvent au passage en 6^e qui voit les jeunes désertier massivement les centres de loisirs qu'ils fréquentaient jusque-là assidûment et souvent dans une mixité sociale et de genre suscitant de tout bord des appréciations positives ;
- aux activités d'accueil et d'animation de proximité, hors temps scolaire ;
- aux acteurs en vis-à-vis dans ces structures et durant ces temps (les jeunes présents et les professionnels de l'encadrement), mais aussi tout autant à ceux qui demeurent à l'extérieur, convaincus que leur place n'est pas là...

Ultime avertissement aux lecteurs !

Ceux qui s'attendraient, à la lecture de cette étude, à un catalogue renouvelé de dispositifs ou à un *vade-mecum* d'engagements seront déçus, car tel n'était pas le propos.

En revanche, chacun, et en premier lieu la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports en tant que service de l'État, doit savoir prendre en compte les critiques, justifiées ou non, qui apparaissent au fil des pages...

Comme les effets négatifs d'une réglementation de l'accueil collectif des mineurs « jeunesse et sports », dont la trop grande rigidité interdirait l'adaptation des structures d'accueil aux besoins de plus grande autonomie attendue des jeunes et des préadolescents.

Peu importe au demeurant que cette critique ignore que les espaces de liberté et d'innovation pédagogique traditionnellement laissées par cette réglementation sont de moins en moins appropriées par les organisateurs et les équipes éducatives, peut-être conscientes d'une moindre tolérance de la société à l'endroit des jeunes ou d'une exigence de précaution et de sécurité qui sied mal à la prise de risque.

« À VVV on s'éclate, au CLSH on se casse ! », tel pourrait être le cri du cœur de ces préados introuvables...

Le discours et le ressenti des professionnels de l'encadrement et de l'animation des jeunes – dont la féminisation bien au-delà des équilibres démographiques semble faire problème – ne peuvent pas davantage laisser les lecteurs-acteurs indifférents, sans parler des évocations et tranches de vie des filles des quartiers...

Permettez-moi, en vous laissant découvrir l'étude de Stéphanie Rubi, de souhaiter que ce travail contribue à nourrir la réflexion de tous les acteurs des politiques jeunesse, au service et pour la cause des jeunes.

Milieus populaires et animation : quelle(s) relation(s) ?

PRÉAMBULE

« Plus d'un quart des enfants de 5 à 18 ans ne part pas en vacances d'été » titre une étude du CRÉDOC¹ (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Les enfants qui ne peuvent partir en vacances l'été sont préférentiellement issus de ménages à faibles revenus, de familles monoparentales, vivent en HLM et leur pourcentage est plus élevé chez les non-diplômés.

Les raisons invoquées tiennent en premier lieu au manque de moyens financiers. Ajoutons que ces enfants et jeunes qui ne sont pas partis en vacances n'ont pas non plus pratiqué d'activités particulières lors des vacances : « seulement 18 % des non-partants se sont rendus dans un centre de loisirs ou ont pratiqué des activités précises (sportives, culturelles, artistiques) pendant leur été. »

C'est dans ce contexte et pour mieux comprendre ces réalités que la DRDJS Aquitaine a commandité fin 2005 une étude au MUSOJ (groupe d'études sur les milieux urbains et les socialisations juvéniles), rendue à l'automne 2006, et dont cet ouvrage est une forme adaptée.

Cette recherche visait à mieux apprécier les pratiques de loisirs des enfants et jeunes résidant en zones urbaines sensibles de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) au travers de l'étude des structures d'animation situées dans ces territoires. Suivant les résultats de l'étude du CRÉDOC, ce sont ces mêmes enfants qui ont plus de probabilités de ne pas partir en vacances lors de la période estivale.

Quelles sont les propositions qui leur sont faites ? Quelles sont leurs attentes ? leur niveau de satisfaction ou d'insatisfaction ? Quel est le regard des acteurs de l'animation de ces territoires sur ces enfants, leurs familles, leur métier d'animatrice/teur ou de directrice/teur ? Quelles sont les forces et les dysfonctionnements qu'ils identifient ? Constatent-ils une désaffection des jeunes des structures d'animation, passé un certain âge ? Quelles explications avancent-ils à cette désaffection, et quelles actions mènent-ils – si constat il y a – pour contrer ces départs ?

Autant de questions auxquelles nous avons tenté de répondre en restituant la parole tant des acteurs de l'animation œuvrant dans ces territoires que celle de quelques jeunes fréquentant ou ne fréquentant pas les structures d'animation. Les objectifs de cette étude visaient ainsi à mieux comprendre les attentes et la désaffection des préadolescent(e)s et des adolescent(e)s des zones urbaines sensibles, vis-à-vis des structures d'éducation populaire.

Contexte et objet de l'étude

Cette étude s'inscrit à la suite des événements d'octobre et novembre 2005 qui se sont principalement déroulés dans des zones urbaines sensibles du territoire français. Depuis les incidents de 1981 survenus aux Minguettes, ZUP de la

1/ CRÉDOC, *Consommation et Modes de vie*, n° 140, 31 janvier 2000.

banlieue lyonnaise, la France assiste ponctuellement à des épisodes de violences urbaines. Le terme d'émeute sera employé à partir de 1990 pour désigner ces phénomènes, et un ministère de la Ville est créé afin de coordonner une « politique de la ville » dite « anti-ghettos ». Les « troubles sociaux » qui ont agité plusieurs ZUS françaises en 2005 se sont démarqués des émeutes précédentes par la durée et l'extension géographique. Depuis ce nouvel épisode de violences urbaines, la question du réinvestissement des services publics dans ces quartiers s'est posée. La création d'un ministère de la Ville et l'autonomisation des services décentralisés ont pu conduire à une démultiplication d'actions se juxtaposant ou s'empilant et qu'il est parfois difficile de coordonner. Si de nouveaux dispositifs d'accompagnement à l'emploi et à la formation traduisent la volonté de réengagement des institutions publiques, il subsiste des controverses sur les initiatives que les acteurs de l'éducation populaire – et les services déconcentrés du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MJSVA) – pourraient engager et mener au cœur de ces quartiers, auprès de la jeunesse de ces territoires.

Dans les quartiers populaires, la démobilitation des préadolescent(e)s et adolescent(e)s des structures d'éducation populaire est constatée et décrite depuis plusieurs années.

- Quel est le constat quant à la fréquentation des enfants et jeunes (moins de 6 ans, 6-11 ans et 12-17 ans) des structures d'accueil collectif type centre de loisirs sans hébergement (CLSH) des zones urbaines sensibles de la Communauté urbaine de Bordeaux ? Assiste-t-on là aussi au retrait des jeunes de plus de 11 ans ?
- Est-il possible d'identifier des éléments permettant de comprendre et d'endiguer ces mécanismes de désertion ?
- Y a-t-il à l'inverse des « facteurs d'accroche » ?

Finalités de l'étude

La présente recherche devait permettre de :

- réaliser un « état des lieux » de l'offre éducative des structures CLSH implantées dans les ZUS de la Communauté urbaine de Bordeaux ;
- faire émerger les attentes et représentations que les jeunes de ces territoires portent sur ces structures ;
- identifier les difficultés rencontrées par les personnes travaillant dans ces structures vis-à-vis de l'accueil des jeunes de 12 à 17 ans ;
- repérer les facteurs limitant ou freinant la participation des jeunes aux structures CLSH.

L'étude visait donc à établir un diagnostic, préalable essentiel pour engager par la suite des actions.

Le public ciblé par l'étude

L'étude visait en priorité les jeunes ayant de 12 à 17 ans, résidents des zones urbaines sensibles. Ainsi dans le cadre de l'étude j'ai questionné des enfants de 6-11 ans et les adultes travaillant dans les structures CLSH des ZUS de la CUB, et 49 structures CLSH en ZUS dont 32 accueillant des préadolescents et adolescents ont été ciblées par l'étude.

Des questions

Plusieurs entrées ont été investies pour appréhender la question. En multipliant les angles d'approche de l'objet de recherche et en diversifiant les techniques de recueil de données, les probabilités d'apprécier la réalité dans toute sa complexité sont accrues. Ont ainsi été testés

et questionnés trois thèmes se déclinant en plusieurs indicateurs et offrant chacun diverses hypothèses de recherche.

■ Le public

- effectif/proportionnalité/fréquentation : profil des publics et invariants ;
- représentations des jeunes sur les structures et les personnes encadrantes ;
- attentes + facteurs incitatifs et/ou freins à la participation ;
- sociabilité juvénile/pratiques culturelles et de loisirs.

■ L'équipe encadrante

- profil ;
- trajectoires professionnelles ;
- socialisation professionnelle ;
- représentations sociales vis-à-vis des publics/familles/territoires.

■ Le contenu

- place et rôle de la structure dans la zone urbaine sensible/démocratie participative ;
- visée pédagogique et démarche citoyenne ;
- partenariat.

Ces trois thèmes, cœur de l'étude, constituent la partie « Pratiques-Analyses » de ce *Cahier de l'action*.

Au préalable, la partie « Questions-Réflexions » reprend des éléments nécessaires à la compréhension (temps de loisirs et pratiques culturelles des jeunes) et à la contextualisation de l'objet d'étude (structures d'animation en ZUS), et présente les méthodes utilisées pour recueillir et analyser les données.

Des pistes d'actions sont ensuite présentées, issues des données mêmes de l'étude mais aussi du temps d'échanges et de réflexion organisé à la fin de l'année 2006 auprès des acteurs rencontrés lors de l'étude. Ce temps de travail a permis de valider les interprétations et propos rapportés mais aussi de réfléchir à des actions et des modalités d'actions possibles.

Enfin quelques ressources documentaires sont référencées en fin d'ouvrage...

Cette étude faisait suite aux événements qui se sont déroulés sur le territoire national, et particulièrement dans les zones urbaines sensibles, lors de l'automne 2005. Puisse cette recherche trouver un sens concret et opérationnel auprès de ces territoires, auprès des acteurs de l'animation s'y impliquant quotidiennement, auprès des habitants de ces quartiers, des plus jeunes aux plus âgés.

Bonne lecture !

Remerciements

Je souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette étude en livrant souvent avec beaucoup d'humilité, de sincérité et de distance réflexive le récit de leur quotidien professionnel : merci aux responsables des structures, aux équipes de direction et d'animation pour vos témoignages. Mes remerciements vont aussi vers les jeunes fréquentant ou ne fréquentant pas les structures d'animation qui ont, avec beaucoup de sérieux, répondu à mes questions et discuté de leur vision du monde de l'animation, aux responsables des fédérations d'éducation populaire qui m'ont livré avec enthousiasme un travail de réflexion mené depuis plusieurs années. Les « personnes ressources » ont éclairé ce travail par leurs analyses distanciées et m'ont promené dans les quartiers, merci à elles. Merci aux responsables municipaux jeunesse d'avoir patiemment répondu à mes impertinentes questions et d'avoir pris le temps de me présenter la structure globale de la politique jeunesse communale. Merci à la caisse d'allocations familiales Gironde et à Benoît Vinkel, à l'inspection académique et à Jean-François Ruaud d'avoir, par leurs contributions, agrémente ce rapport de recherche de données récentes sur les territoires étudiés. Merci à Élise Fritsch, coordonnatrice du CEL de Sainte-Eulalie, et aux équipes d'animation de cette même commune pour avoir participé au prétest du questionnaire.

Merci à Élixa Dijols, à Serge Mauvilain, à la DRDJS Aquitaine, de m'avoir permis, au travers de cette recherche, de répondre à des questions qui, personnellement, m'intéressent depuis plusieurs années.

Merci à l'association MUSOJ (groupe d'études sur les milieux urbains et les socialisations juvéniles) qui a été la structure porteuse de cette étude ainsi qu'à Johanna Dagorn et Benjamin Moignard, membres du bureau, qui ont accompagné ce travail.

Temps de loisirs et pratiques culturelles des jeunes

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

Les pratiques et les attentes des enfants et des parents : les conclusions du CRÉDOC

L'entrée en classe de 6^e a fréquemment pour corollaire la fuite du centre de loisirs. Comment enrayer cette désaffection constatée depuis plusieurs années par les fédérations d'éducation populaire et par les structures de loisirs accueillant des enfants et/ou des jeunes ? Dans un premier temps, regardons les conclusions de quelques études consacrées à cette problématique. Le centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC), dans le cadre de ses études sur la consommation et les modes de vie, a publié en septembre 2002 un numéro intitulé « L'offre de loisirs pour les jeunes. Les collectivités face aux demandes divergentes des parents et des enfants². » Premier constat : *70 % des familles font faire des activités à leurs enfants*. Dans plus de deux familles sur trois, les enfants – scolarisés en école élémentaire ou au collège – pratiquent des activités encadrées par des clubs ou des centres de loisirs ; les 8-13 ans sont les plus nombreux (dans plus de 75 % des familles). Ces activités sont pratiquées pendant l'année ou lors des congés. La période de l'adolescence entraîne un emploi du temps qui laisse moins de place à ces activités, et *les envies des jeunes se tournent vers des pratiques plus autonomes, moins contraignantes et répondant prioritairement aux besoins de sociabilité juvénile*.

« Selon l'INSEE, la part des familles ayant au moins un enfant de moins de 11 ans qui recourent à des services payants pour garder leurs enfants a progressé de 28 % à 35 % entre 1996 et 1999. » Mais c'est au sein des familles de classe moyenne et chez les parents « bi-actifs » que le budget consacré aux activités du temps libre a le plus progressé. Quelle est la teneur de ces activités ? Dans 74 % des familles, les activités que pratiquent les enfants hebdomadairement sont des *activités sportives* réalisées dans des clubs. Les activités artistiques demeurent elles, très minoritaires – 20 % des familles – et sont marquées socialement car principalement concentrées dans les catégories sociales supérieures (cf. encadré ci-après). Les auteurs commentent : « Ce déséquilibre entre sport et culture atteste du déficit général des pratiques culturelles en France, mais s'explique aussi par la demande des enfants et des jeunes massivement tournés vers la satisfaction d'un besoin de dévouement physique et de divertissement en groupe. » Cependant, il est aussi noté que les coûts exercent pour les familles les plus modestes une barrière non négligeable. 17 % des parents déclarent ne pas faire pratiquer d'activité à leurs enfants en raison du coût financier, et 28 % demandent que les centres de loisirs reviennent à la baisse leurs tarifs. *Cet aspect financier va ainsi exercer une*

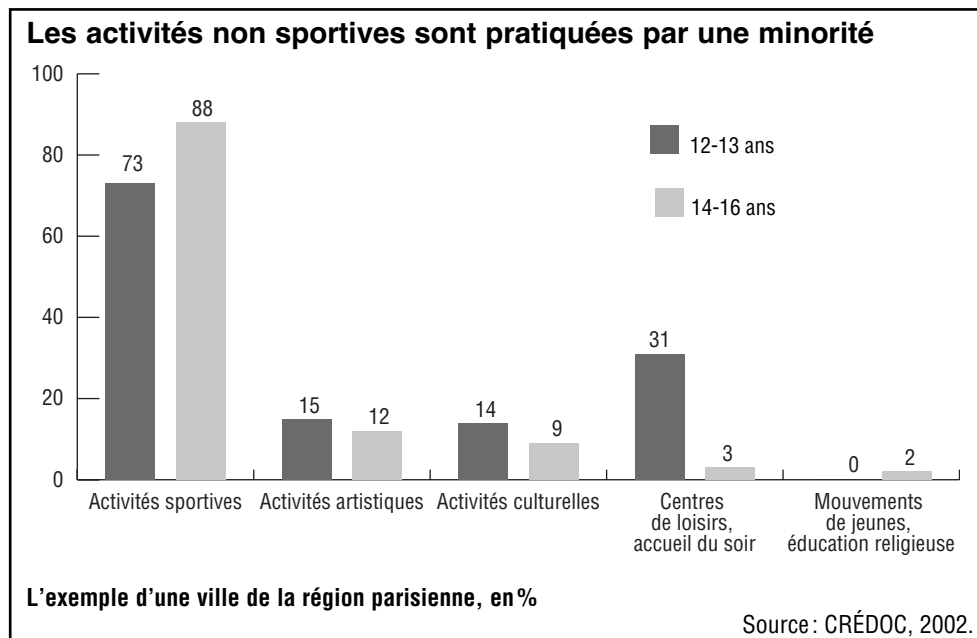
Les 8-13 ans sont les plus nombreux à pratiquer des activités (clubs ou CL).

Ces activités sont avant tout sportives.

Le coût des activités culturelles ou parfois des activités sportives est un frein relevé par les parents.

2/ MARESCA B., DUBÉCHOT P., OLM C., « L'offre de loisirs pour les jeunes. Les collectivités face aux demandes divergentes des parents et des enfants », CRÉDOC *Consommation et Modes de vie*, n° 159, septembre 2002. Ce document s'appuie sur des données chiffrées issues d'études réalisées pour trois communes par le département Evaluation des politiques sociales.

barrière sociale séparant d'un côté les parents inscrivant leurs enfants dans des activités à l'année et de l'autre côté des familles qui doivent se limiter aux centres de loisirs.

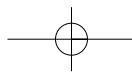


Pour les parents, les activités – se déroulant dans un club ou un centre de loisirs, les mercredis ou lors des petites vacances – remplissent une *fonction de « garderie »* non négligeable – malgré les objections des structures. Cette *fonction de « garderie »* est d'autant plus prégnante que les deux parents exercent une activité professionnelle. Si l'un des deux parents ne travaille pas le mercredi, la demande change; au lieu de la garderie, c'est la découverte d'activités et « d'intégration sociale hors du milieu familial » ou scolaire qui est recherchée. Pour les parents qui travaillent, le centre de loisirs équivaut bien souvent à une solution de garde pour les mercredis et petites vacances scolaires. Les centres de loisirs sont des structures connues par plus de la moitié des personnes interrogées: *54 % des familles ont déjà eu l'occasion d'inscrire leurs enfants dans un centre de loisirs*. Notons toutefois que « cette solution est plus souvent adoptée par les classes moyennes (69% chez les employés) et par les actifs (64% quand la mère est active). Les familles des classes supérieures, dont les deux parents travaillent, préfèrent des systèmes de garde à domicile le mercredi qui permettent de conduire les enfants à différentes activités spécialisées³ ».

Quels sont les premiers *critères de choix*? Pour les enfants scolarisés en écoles élémentaires, n'étant pas autonomes, la plupart sont amenés par un adulte (plus de 80% des cas). À partir de 12 ans, la moitié des collégiens pratiquant une activité s'y rend seule. La *proximité* (distance et localisation des équipements) et les *commodités* (jours et horaires de l'activité) vont ainsi être des éléments décisifs de la pratique d'activités. De fait, les petites communes sont souvent défavorisées au vu de la faiblesse de l'offre de proximité, et dans les villes l'équipement par quartier est souvent inégal.

Quelles sont les *attentes* formulées par les parents pour développer les centres de loisirs? Première demande exprimée par 47% des familles: *des tarifs attractifs*. La *multiplication des structures de proximité* est le deuxième point

3/ Sont cités pour consultation:
 POUET G., « Les attentes des familles des Alpes-Maritimes dans le domaine du temps libre des jeunes », CRÉDOC, *Collection des rapports*, n° 216, 2001;
 HATCHUEL G., KOWALSKI A.-D., « Les opinions des Français concernant l'organisation du temps libre pour les enfants de 6-12 ans », CRÉDOC, *Collection des rapports*, n° 199, 1999;
 OLM C., « Les aménagements des rythmes scolaires: deux années en site pilote », CRÉDOC, *Collection des rapports*, n° 193, 1998; OLM C., « Le rôle des parents, selon les familles et les professionnels », CRÉDOC, *Collection des rapports*, n° 195, 1998.



le plus souvent cité (36%). Troisième point développé (29%) : le souhait que *les centres organisent les déplacements* des enfants (pour se rendre à des activités spécialisées ou pour rejoindre le centre).

Suivent respectivement en quatrième et cinquième places *la diversification de l'offre d'activités* (28%) et *l'amélioration de l'encadrement* (24%). Dans l'une des villes étudiées par la recherche du CRÉDOC, 56% des parents désirent que leurs enfants fassent plus d'activités. Ce souhait est particulièrement exprimé alors même que leurs enfants font déjà une activité.

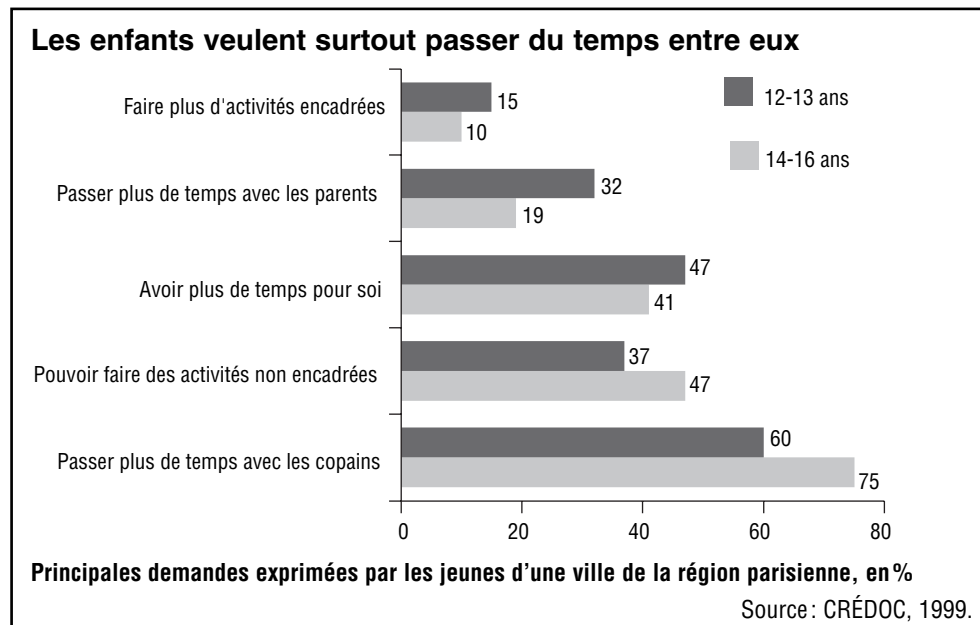
Une fonction de garderie pour les parents.

Une fréquentation socialement marquée
(classes moyennes; actifs).

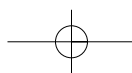
Les attentes parentales : proximité, tarifs,
commodités, panel d'activités,
qualification des encadrants.

Cette « volonté des parents de multiplier les activités encadrées, qui permettent de compléter les apprentissages scolaires, est souvent contradictoire avec le désir d'autonomie des enfants ». Les enfants, eux, souhaitent bien souvent avoir plus de temps pour eux, chez eux, « à

ne rien faire ». Les auteurs ajoutent que cette « pression parentale » et le « degré d'exigence » associé sont « d'autant plus forts que l'on monte dans l'échelle sociale ». Identifier les activités de loisirs comme des pratiques permettant de renforcer ou d'aider à la réussite scolaire est propre à certains groupes sociaux ; ce sont des valeurs partagées par certaines classes sociales. Leur demande est tournée vers des loisirs de plus en plus actifs, incluant des apprentissages spécifiques – et complétant les apprentissages scolaires – requérant *ipso facto* des équipements spécialisés et des compétences particulières des animateurs. Parmi les thèmes que l'on retrouve dans les principales critiques formulées par les parents à l'encontre des animateurs : leur *insuffisante formation* et leur *trop jeune âge*.



Les attentes des enfants et jeunes (*cf.* encadré ci-dessus) priorisent les besoins de sociabilité juvénile passant par les regroupements formalisés et/ou préférentiellement informels entre ami(e)s. Leur deuxième réponse – pouvoir faire des activités non encadrées – traduit aussi



cette envie d'indépendance: « *moins de 10% des enfants ont, a priori, envie de fréquenter un centre de loisirs.* » Les représentations qu'ils portent sur le centre de loisirs semblent aller en totale contradiction avec leurs besoins de sociabilité ou d'autonomie... Et les auteurs poursuivent, déclarant que les adolescents souhaitent particulièrement avoir la possibilité d'organiser eux-mêmes, entre ami(e)s leurs activités: « L'encadrement leur pèse, tant dans les clubs ou autres structures de loisirs que dans les centres de vacances. *Leur besoin de réaliser des projets dans l'autonomie n'est pas satisfait par les structures existantes* et, faute de mieux, ils se replient chez eux ou dans la rue. Dans les enquêtes réalisées par le CRÉDOC ressort une attente récurrente: pour les adolescents, il faudrait que le centre de loisirs soit une structure de conseil et de soutien pour aider les petits groupes à organiser leurs propres "projets de loisirs et de vacances". » [sic] Les centres de loisirs et autres structures de proximité semblent donc avoir les mêmes objectifs que les jeunes, si ce n'est que ces derniers, de toute évidence, ne semblent pas leur reconnaître ces volontés et fonctions pédagogiques...

Cependant et malgré les aspirations des enfants et jeunes, ce sont les critères des parents qui l'emportent même lorsqu'il y a négociation entre parents et enfants. Pour les parents priment

Se retrouver entre ami(e)s; un goût de liberté;
monter des projets avec l'aide de quelqu'un;
des aspirations juvéniles qu'ils disent ne pas
trouver dans le centre de loisirs.

Les points forts pour les jeunes sont les activités
proposées; pour leurs parents prime aussi
le public fréquentant le centre de loisirs...

Quelle mixité? Quelle image?

(cf. encadré ci-contre) *la nature de l'activité, l'encadrement et la proximité. La fréquentation, c'est-à-dire le public utilisateur de la structure, n'en arrive pas moins en quatrième position dans les critères décisifs traduisant une vigilance en termes de « sécurité » et de « milieu social ». Le document ajoute que les jeunes ayant une approche plus « consumériste »*

du loisir, leurs attentes étant tournées avant tout vers la découverte et l'amusement, le discours éducatif des animateurs de centres de loisirs et le discours de la performance des clubs de sports sont mal perçus par les jeunes.

Autre point soulevé par les différentes études synthétisées dans le document du CRÉDOC, *le renouvellement nécessaire de l'animation*: « C'est aussi l'approche socioculturelle qui est à refonder, par le développement d'un savoir-faire qui favorise la promotion sociale des jeunes en valorisant leur capacité d'autonomie. » Tout porte à penser qu'il existe un fossé – ayant tout de l'abîme – entre les buts et objectifs éducatifs et pédagogiques, annoncés par les structures, et la mise en pratique ou les moyens et projets d'animation, réalisés pour répondre à ces orientations. Les auteurs soulèvent une situation paradoxale opposant d'un côté la *vision des professionnels prônant la démarche de projet et, de l'autre côté, les jeunes attendant des structures ouvertes et des équipements en libre accès.*

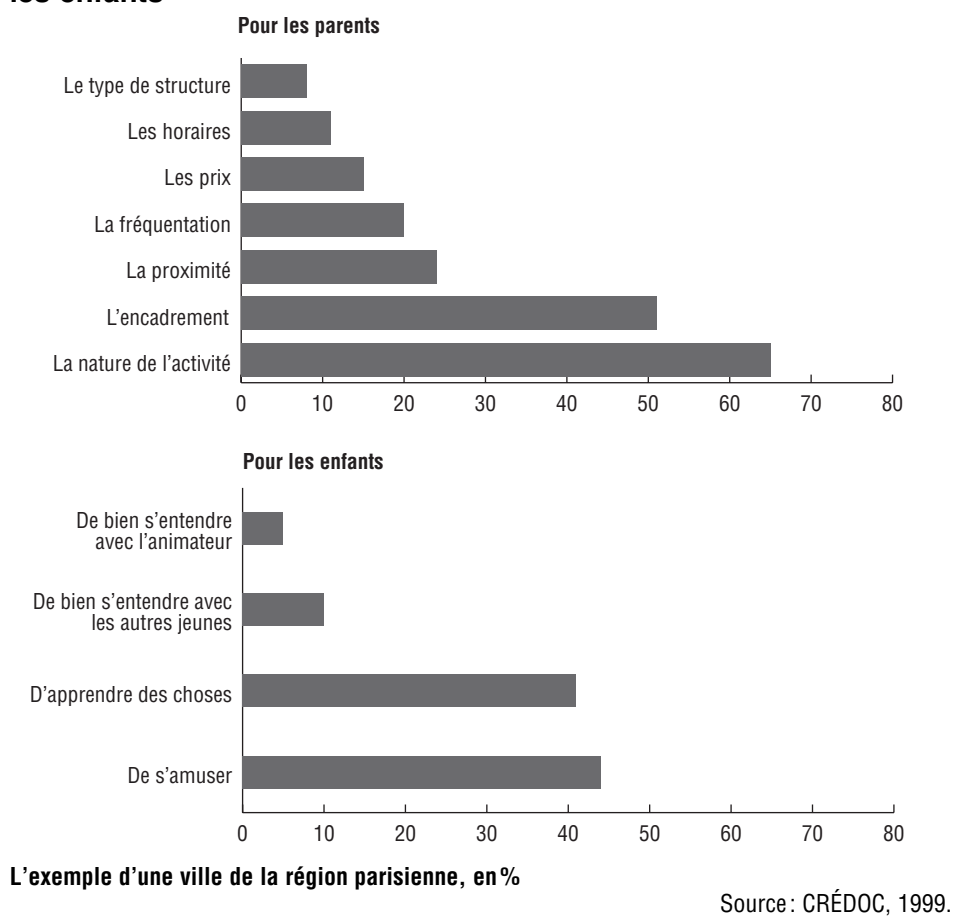
L'image et l'attractivité des centres de vacances et de loisirs sont aussi questionnées. Si 70% des parents font pratiquer à leurs enfants des activités en semaine, seuls 35% leur font faire

Un décalage entre démarche des professionnels
(par projet) et attentes des jeunes
(équipements en libre accès).

Des images passéistes du centre de loisirs
persistantes pour les parents et leurs enfants.

des activités lors des vacances. Les études du CRÉDOC notent que « *les centres de vacances souffrent d'un déficit d'image important qui conduit les parents à privilégier les séjours en famille.* » Si ce sont préférentiellement les

Qualité de l'encadrement pour les parents, désir de s'amuser pour les enfants



QUESTIONS/RÉFLEXIONS

collégiens qui fréquentent les centres de vacances et de loisirs – les CVL – (44%), il demeure que *65% des enfants de 7 à 17 ans n'étant jamais partis en centres de vacances et de loisirs souhaiteraient le faire*. Mais l'envie est là arrêtée par les craintes parentales qui sont d'ordre « sécuritaire » par rapport aux « mauvaises fréquentations » et au manque de « confiance » envers les animateurs. La « crise des colonies de vacances » est analysée comme résultante de leur mauvaise image et d'un manque d'information (49% des parents qui n'envoient pas leurs enfants en CVL) plus que comme la conséquence du coût financier (12% de l'ensemble des parents mais 25% chez les employés et ouvriers).

L'amélioration des « canaux d'information » des possibilités d'activités offertes aux enfants est un autre point soulevé à propos de la fréquentation des centres de loisirs. 60% des familles – et particulièrement des familles les plus modestes – se déclarent peu informées de l'offre de loisirs. Les jeunes eux-mêmes ne semblent pas très informés de l'offre dans leur commune (79%). Au final, pour le choix des activités et du centre, prime le bouche-à-oreille qui s'appuie en premier sur le réseau parental, puis sur celui des enfants ; la mairie n'étant que le troisième canal d'information. Et, de fait, « la prédominance du bouche-à-oreille a manifestement pour conséquence une insuffisante connaissance de l'offre d'activités et *une mixité sociale réduite dans les structures* ». Les parents forment des propositions quant à ces canaux d'informations : ils aimeraient pouvoir consulter l'offre de loisirs dans le *journal local* ; identifier un *lieu ressource* – comme la mairie ou l'école maternelle ou élémentaire pour les enfants ; être

informés et sensibilisés par *les structures elles-mêmes*. Pour répondre à ces propositions, il importe donc de mettre l'offre en réseau afin d'éviter les brouillages d'informations, et les auteurs concluent : « Les collectivités locales, qui ne peuvent satisfaire l'extrême diversité des attentes, doivent d'abord privilégier l'accès du plus grand nombre aux loisirs et la mixité sociale dans les structures. La première tâche, en dépit des inerties institutionnelles, doit être de mailler l'offre existante dans les associations et les institutions publiques, pour structurer des parcours de découverte des activités. Mais pour tenter de répondre à l'énorme besoin de socialisation qu'expriment les jeunes, il importe aussi de renouveler les approches pédagogiques dans l'organisation des activités et de ménager, pour eux, des temps et des espaces d'autonomie. »

Les pratiques et les attentes des enfants et des parents : les conclusions d'une fédération d'éducation populaire

Les résultats présentés ci-dessus et issus des études du CRÉDOC trouvent une résonance dans différentes études menées par une fédération d'éducation populaire. Plusieurs constats se dessinent tenant aux représentations que les préadolescents ou adolescents portent sur le temps libre ; aux activités pratiquées lors du temps libres ; aux attentes des jeunes et de leurs familles vis-à-vis du centre de loisirs.

L'étude CSA-Les Francas *Les 8-14 ans et leurs pratiques de loisirs*⁴ fournit plusieurs éléments pertinents. 652 enfants âgés de 8 à 14 ans ont été interrogés notamment sur la définition du temps libre. Plus exactement, une liste d'*items* leur était proposée, les jeunes indiquaient si les propositions leur semblaient être du « temps libre » ou non. Si « jouer avec les copains, les copines » (pour les 8-11 ans) et « retrouver les copains, les copines » (pour les 12-14 ans) obtiennent les meilleurs résultats (91 %) devant « regarder la télévision, jouer à des jeux vidéo » (90 %), 36 % pensent qu'« aller dans un centre de loisirs » n'est pas du ressort du temps libre et 7 % ne se prononcent pas pour cette proposition. Une autre question, tout aussi éclairante sur les *représentations peu avenantes* qu'ils portent sur les centres de loisirs, suit. Elle porte sur la fréquence des pratiques réalisées pendant le temps libre (« souvent », « quelquefois », « jamais »). Nombreux sont les jeunes qui déclarent souvent « jouer/retrouver les copains copines » (75 %), « regarder la télévision, jouer à des jeux vidéo » (68 %), « écouter de la musique ». Mais c'est la proposition « aller dans un centre de loisirs » qui obtient le pourcentage le plus élevé de réponses déclarant ne « jamais » faire cela pendant le temps libre. Il a été demandé à 100 jeunes de 12-14 ans de l'échantillon, allant dans un centre de loisirs, leurs propositions d'amélioration. « Proposer des activités nouvelles » se place en tête des réponses les plus fréquentes (58 %) suivie par « donner la possibilité d'y aller à n'importe quelle heure » (44 %), puis « baisser les prix » (23 %) et « améliorer les locaux » (18 %). *Leurs propositions tiennent donc tant à l'aspect pédagogique qu'à l'aspect organisationnel*. À cent jeunes de 12-14 ans n'allant pas en centre de loisirs, il a été demandé : « Est-ce que tu irais ou pas dans un centre de loisirs ? » 48 % répondent par l'affirmative « si on [te] proposait d'autres activités » mais 45 % maintiennent qu'ils n'iraient pas plus. La proposition « si tu pouvais y aller à n'importe quelle heure » ne convainc que 34 % et « si le prix baissait » 31 %. Enfin, seuls 25 % déclarent qu'ils iraient dans un centre de loisirs « s'il y en avait près de chez [eux] ». Pour les jeunes ne fréquentant pas les centres de loisirs c'est donc avant tout *l'offre proposée* plus que les contraintes organisationnelles qu'ils mettent en avant comme points d'attractivité à améliorer. Les principales conclusions de l'étude relèvent que la convivialité et l'amusement sont des points forts des discours et attentes des jeunes, qu'ils aiment dans le temps libre particulièrement le jeu, les ami(e)s, la liberté et que *le centre de loisirs n'apparaît pas comme un lieu référent*.

4/ CSA-Les Francas, *Les 8-14 ans et leurs pratiques de loisirs*, 1999.

Une étude de nouveau réalisée par le groupe CSA et Les Francas⁵ un an plus tard s'est intéressée aux familles afin de mieux appréhender leurs attentes vis-à-vis des centres de loisirs. *L'opinion des parents sur les loisirs proposés aux jeunes dans leur commune* est un sondage effectué auprès de 601 parents d'enfants de 8 à 14 ans. Il se dégage des réponses des parents qu'ils rencontrent certaines *difficultés dans l'accès aux loisirs* destinés à leurs enfants. Sont soulignés: le tarif trop élevé (41%), le manque de temps pour assumer les déplacements (33%), l'absence dans la commune des activités souhaitées par les enfants (31%) ou l'éloignement de ces activités par rapport au domicile familial (31%). À noter que ce sont particulièrement les parents des jeunes de plus de 13 ans qui regrettent la pénurie d'offre de loisirs (40%) et les habitants de communes rurales (45%).

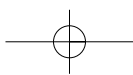
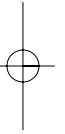
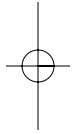
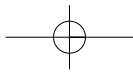
Un tiers des parents a au moins un enfant qui fréquente un centre de loisirs. Ces parents forment des attentes en matière de *proposition d'activités nouvelles* (47%), d'activités tournées vers *la découverte de l'environnement* (39%) et *d'adaptation des horaires* (23%). L'attention portée à l'encadrement et aux conditions de sécurité est aussi soulignée. Ces résultats rejoignent ceux des études du CRÉDOC. Quant aux deux tiers de parents n'ayant pas d'enfant fréquentant un centre de loisirs, ils désignent plusieurs facteurs qui pourraient les amener à inscrire leur(s) enfant(s). Ils reprennent ainsi les trois facteurs cités ci-dessus (nouvelles activités, découverte de l'environnement, horaires) et ajoutent le souhait d'être davantage associés, la réduction des tarifs, l'amélioration des locaux. Est soulignée là aussi (*cf.* encadré «Qualité de l'encadrement pour les parents», p. 15), la centration des parents vis-à-vis des activités qu'ils souhaitent démultiplier et sans cesse renouveler.

Un document relatif à cette étude commente: «Le fait de mettre en avant la pratique d'activités [lors du temps libre] (que l'on retrouve aussi dans les demandes faites au centre de loisirs) ne doit-il pas nous interroger? Est-ce que cela correspond à une conception du temps libre qui s'organiserait essentiellement autour de la pratique, voire de la consommation d'activités aussi intéressantes soient-elles? Ou est-ce que l'organisation d'activités apparaît comme une réponse professionnelle, sécurisante?»

POUR RÉSUMER

- 70% des familles font faire des activités à leurs enfants; les activités sportives sont plébiscitées, les activités artistiques minoritaires et socialement marquées; 54% des familles interrogées ont déjà inscrit leur(s) enfant(s) dans un centre de loisirs.
- Près d'un tiers des familles recourant aux centres de loisirs demande une baisse des coûts de ces derniers. Les parents priorisent comme critères déterminants: la proximité, les commodités, les tarifs, l'offre diversifiée, la qualité de l'encadrement.
- Moins de 10% des enfants interrogés ont envie de fréquenter un centre de loisirs, ils pensent que les structures ne répondront pas à leur envie d'autonomie et leur besoin de sociabilité; les enfants et jeunes fréquentant les centres de loisirs priorisent les activités.
- L'image des centres de loisirs est à réactualiser, et la communication à améliorer tant au niveau de la visibilité des structures que de leur lisibilité.

5/ CSA-Les Francas, *L'opinion des parents sur les loisirs proposés aux jeunes dans leur commune*, novembre 2000.



Les ZUS: quelles spécificités ?

Des zones urbaines sensibles ?

À ce jour, la politique de la Ville recense trois types de zonages infracommunaux appelés couramment « quartiers prioritaires » et homologués sous les noms respectifs de zones urbaines sensibles (ZUS), zones de redynamisation urbaine (ZRU) et zones franches urbaines (ZFU)⁶. Les 751 zones urbaines sensibles, soit 4,7 millions d'habitants, sont définies dans la loi PRV (pacte de relance pour la Ville) du 14 novembre 1996, comme des zones « caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. Elles comprennent les zones de redynamisation urbaine et les zones franches urbaines ». Les 416 zones de redynamisation urbaine, soit 3,2 millions d'habitants, « correspondent à celles [les zones] des zones urbaines sensibles définies au premier alinéa ci-dessus qui sont confrontées à des difficultés particulières, appréciées en fonction de leur situation dans l'agglomération, de leurs caractéristiques économiques et commerciales et d'un indice synthétique. Celui-ci est établi dans des conditions fixées par décret, en tenant compte du nombre d'habitants du quartier, du taux de chômage, de la proportion de jeunes de moins de 25 ans, de la proportion des personnes sorties du système scolaire sans diplôme et du potentiel fiscal des communes intéressées. » Les 85 zones franches urbaines, soit 1 430 000 habitants « sont créées dans des quartiers de plus de 10 000 habitants particulièrement défavorisés au regard des critères pris en compte pour la détermination des zones de redynamisation urbaine. [...] Leur délimitation est opérée par décret en Conseil d'État, en tenant compte des éléments de nature à faciliter l'implantation d'entreprises ou le développement d'activités économiques. » (Cf. tableau ci-après.)

Taux de chômage en 2003 dans les zones urbaines sensibles*

	Zone urbaine sensible	Partie hors ZUS des agglomérations qui en comprennent une	Agglomérations sans ZUS et rural
Hommes			
Ensemble hommes	19,3	9,9	6,9
15-24 ans	36,2	24,0	17,0
25-49 ans	17,8	8,7	5,6
50-59 ans	12,9	7,2	5,8
Femmes			
Ensemble femmes	22,4	10,7	10,2
15-24 ans	40,8	21,6	24,1
25-49 ans	20,9	10,3	9,2
50-59 ans	15,4	10,7	10,2
Total Hommes/Femmes	20,7	10,3	8,4

* Population active de 15 à 60 ans.

Source : INSEE, enquête emploi, 2003.

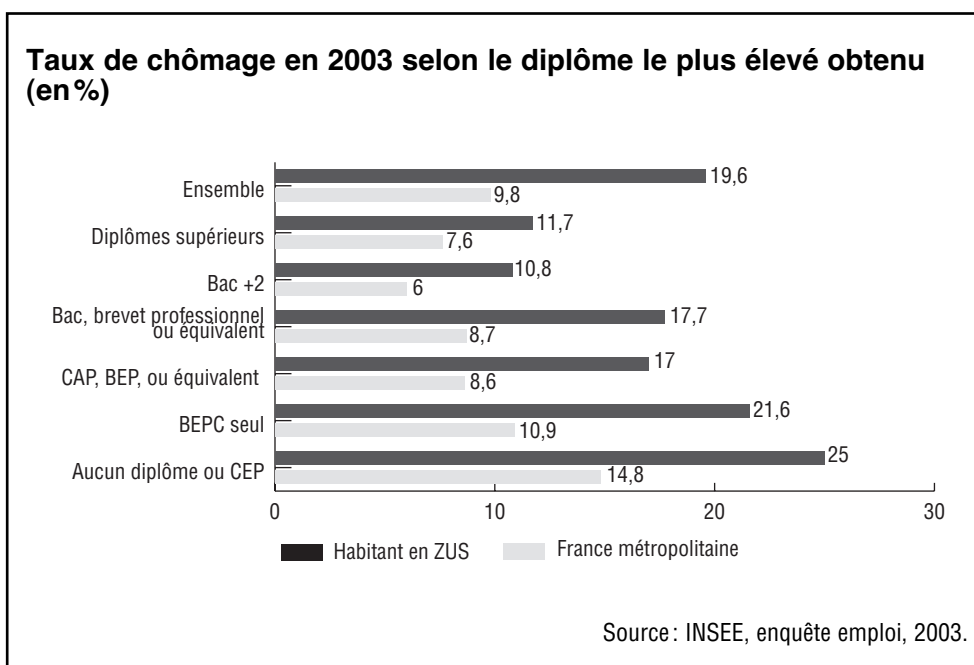
6/ Source : *Historique législatif des ZUS - ZRU - ZFU*, délégation interministérielle à la Ville et au développement social urbain, mai 2003 (<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/creationdesZUS.pdf>).

■ ZUS *versus* hors ZUS : des disparités indéniables

1 583 euros est le revenu mensuel moyen des ménages résidant dans les zones urbaines sensibles alors que ce revenu moyen atteint 2 370 euros pour la France métropolitaine. L'écart du niveau de vie est ainsi considérable, le revenu moyen des ménages habitant en France (hors ZUS) dépasse de 50 % le revenu mensuel moyen des habitants des zones urbaines sensibles. Ces territoires sont aussi bien plus marqués par la pauvreté. La part de bas revenus, c'est-à-dire inférieurs à 455 euros mensuels, peut parfois dépasser 50 % et atteindre 60 % pour certaines des ZUS. Et 130 des 656 zones étudiées par l'Observatoire des inégalités présentent 40 % de ménages disposant de bas revenus (moins de 455 euros/mois). Les taux de chômage sont doublés dans ces territoires par comparaison aux taux du reste du territoire français : 20,7 % de chômage dans les ZUS, 10,3 % dans les agglomérations comprenant une ou des ZUS (sans les comptabiliser) et 8,4 % pour les agglomérations sans ZUS ou les territoires ruraux.

Le chômage frappe préférentiellement dans ces territoires les jeunes et les femmes (40,8 % des femmes de 15-24 ans). Ces quartiers ont assisté à la fuite massive des couches moyennes, ils concentrent aujourd'hui les difficultés sociales « et on y trouve des populations ayant plus de difficultés à obtenir un emploi » (surreprésentation des catégories populaires, des immigrés, des jeunes et des personnes peu ou non diplômées notamment).

À « l'effet quartier » s'ajoute un « effet origine » : l'écart constaté est aussi une « conséquence de la discrimination » (Observatoire des inégalités, 2006, pp. 107). Le chômage frappe aussi préférentiellement les jeunes diplômés des zones urbaines sensibles par comparaison aux jeunes diplômés hors ZUS : 10,8 % de chômeurs bac +2 en zone urbaine sensible, contre 6 % sur le reste du territoire métropolitain (*cf.* tableau ci-après).



Même si, comme sur le reste du territoire, les diplômes « protègent » du chômage, les taux demeurent en zone urbaine sensible presque deux fois plus élevés pour chaque niveau de formation.

■ Les zones urbaines sensibles au cœur des événements de novembre 2005

L'automne de l'année 2005 a été témoin d'émeutes qui se sont principalement déroulées dans des zones urbaines sensibles de l'ensemble du territoire français (métropole). L'ampleur (300 communes) et la durée (trois semaines) ont rendu ces événements particuliers. Aucune des émeutes ou violences urbaines précédentes n'ont présenté ces caractéristiques. Diverses analyses ont été soumises dont certaines prenant appui sur une présence effective lors des émeutes dans les quartiers⁷ (Véronique Le Goaziou, Laurent Mucchielli *et al.*). Le rapport des Renseignements généraux qui a suivi ces événements ainsi que les rapports des magistrats ou des sociologues cités ci-dessus ont clairement et indiscutablement infirmé la théorie d'une organisation délinquante : « Les émeutiers n'étaient pas des bandes organisées, téléguidées par de plus gros délinquants et ils n'étaient pas non plus structurés idéologiquement par les rappers, les dignitaires religieux (les "barbus"), ou l'extrême gauche⁸ » (Le Goaziou, Mucchielli). Leurs analyses révèlent que ces émeutes se sont nourries d'un terreau d'humiliations multiples subies par les jeunes et/ou leurs familles depuis plusieurs années. Est ainsi mise au jour une humiliation scolaire : l'école n'étant pas perçue par une partie des jeunes comme le lieu d'une probable promotion sociale mais comme l'instrument d'une sélection – non plus sociale mais devenue scolaire – les excluant notamment sur des critères ethniques : « À leurs yeux la promotion par l'école est réservée à d'autres, qui savent tirer tous les bénéfices et qui sont majoritairement des "blancs"⁹. » S'ajoute une humiliation économique et sociale fondée – nous l'avons vu précédemment – sur de fortes inégalités face au chômage. L'absence d'emploi les empêchant de pouvoir « entrer dans la vie adulte¹⁰ » (Olivier Galland) en quittant le domicile familial pour pouvoir s'installer et fonder une famille, bref, d'avoir une « vie sociale "normale" ». Une humiliation quotidienne dans les rapports avec la police du fait de relations devenues de plus en plus problématiques. Les jeunes dénoncent des interpellations à leur égard qu'ils perçoivent oppressantes, racistes, violentes verbalement et physiquement. Enfin, s'additionne une humiliation politique et symbolique générale ancrée sur :

- l'absence de place réservée à la parole des jeunes dans la sphère politique ;
- la perception de méfiances ou d'accusations portées à leur encontre du fait des affirmations identitaires ou religieuses qu'ils peuvent présenter.

Des neuf communes bordelaises comportant des zones urbaines sensibles, trois ont été témoins de diverses violences urbaines lors de ces événements (voitures ou bus de ville incendiés, dégradations sur des bâtiments publics ou sur des aménagements urbains). Dans l'un des quartiers, ces incidents se sont poursuivis un peu plus longtemps. Passée l'onde de choc nationale, diverses institutions ont souhaité comprendre et impulser des actions pour enrayer ces émeutes urbaines, ce sentiment d'humiliation.

POUR RÉSUMER

- Des écarts indéniables dans les caractéristiques socio-économiques des habitants des zones urbaines sensibles et des résidents d'autres territoires.
- Les zones urbaines sensibles « sous les projecteurs » lors des émeutes urbaines de l'automne 2005 et des explications révélant des humiliations quotidiennes et multiples.
- Des actions à mener auprès des jeunes et moins jeunes de ces territoires ; l'enjeu est de taille : leur démontrer qu'ils sont aussi des citoyens de premier ordre, citoyens français – ou étrangers – avec autant de droits que de devoirs et une véritable place dans la société française. Ne pas les survictimiser, ne pas nier non plus les discriminations qu'ils subissent au quotidien.

7/ LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L. (dir.), *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les événements de novembre 2005*, La Découverte, Paris, 2006.

8/ LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L., « Inégalités, humiliations collectives et violences urbaines », *L'état des inégalités en France 2007*, Belin, Paris, 2006, pp. 199-202, pp. 200.

9/ LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L., *L'état des inégalités en France 2007*, op. cit., pp. 200.

10/ GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Armand Colin, Paris, 1991.

Les zones urbaines sensibles de la Communauté urbaine de Bordeaux¹¹

La Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) comporte vingt zones urbaines sensibles réparties dans neuf communes : Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Lormont, Mérignac, Pessac, Talence et Villenave d'Ornon. Ne sont pas présentées ci-dessous les données pour la commune de Villenave d'Ornon car la présente étude ne s'est pas déroulée dans cette commune, la zone urbaine sensible de cette commune n'ayant pas en son sein de structure d'animation. Les données statistiques concernant la situation familiale, les aides au logement et la précarité des personnes sont issues de la CAF de la Gironde (1^{er} janvier 2006).

■ Bègles¹²

La commune de Bègles s'étend sur 1 080 hectares entre la route de Toulouse et la Garonne, à la périphérie sud de l'agglomération bordelaise; elle est peuplée de 23 000 habitants. Bègles comporte trois zones urbaines sensibles (ou zone de rénovation urbaine) définies autour des cités Le Dorat, Maurice Thorez et Yves Farges. Les personnes en situation précaire résident préférentiellement dans l'une des zones urbaines sensibles de Bègles plutôt que dans la commune. Citons à titre d'exemple le pourcentage des allocataires fortement dépendants de la CAF (hors étudiants et personnes âgées) : ils sont 24 % dans la commune alors qu'ils sont 40 % au Dorat, 31 % dans la cité Maurice Thorez et 29 % à Yves Farges. De même le pourcentage d'allocataires à bas revenus¹³ (hors étudiants et personnes âgées) est nettement supérieur dans les trois territoires au reste de la commune.

Autre point révélé par les données CAF, la présence importante, notamment à Maurice Thorez (45 %), de personnes isolées alors que la commune n'en compte que 36 %. Par contre, la distribution territoriale des couples avec enfants est équitablement répartie, la commune présentant 38 %, Yves Farges et Le Dorat 35 %. Seule la cité Maurice Thorez n'a que 25 % de couples avec enfants, ce qui est en lien avec son fort pourcentage de personnes isolées. Ainsi, c'est aussi là que l'on trouve la plus forte proportion de familles monoparentales (52 %) alors que la commune n'en présente que 33 %. Enfin, les personnes résidant au Dorat ou à Maurice Thorez sont locataires du parc public respectivement à 95 % et 92 %.

■ Bordeaux

Sixième métropole française, sa population est de 230 000 habitants. La Communauté urbaine de Bordeaux englobe vingt-sept communes et 660 000 habitants. Un tiers de la population bordelaise est âgé de moins de 25 ans. 4 455 hectares composent la Ville de Bordeaux, la superficie de la CUB est de 55 188 hectares. La ville ajoute dans les informations en ligne sur le site internet que la croissance démographique en dix ans est près du double (6,2 %) de la moyenne nationale (3,2 %).

La commune de Bordeaux réunit cinq zones de rénovations urbaines ou zones urbaines sensibles : ZRU Semblat-Belcier, ZRU Bacalan, ZRU Les Aubiers, ZUS Saint-Michel, ZRU Libération (la partie bordelaise est délimitée autour de la cité de La Benauges). De nouveau, on retrouve les personnes dans des situations de précarité économique et sociale préférentiellement résidentes des territoires « politique de la ville » : 14 % des allocataires CAF bénéficiaires du RMI vivent dans la commune de Bordeaux mais ils sont 19 % à Semblat-Belcier, 22 % à Bacalan, 28 % aux Aubiers, 27 % à Saint-

11/ Cette partie s'appuie sur les données statistiques de la caisse d'allocations familiales de la Gironde au 1^{er} janvier 2006, traitement CAP août 2006. Je remercie ici vivement la CAF de la Gironde pour son aide et Benoît Vinkel pour avoir recatégorisé les données statistiques générales en les découpant aux territoires ZUS des huit communes étudiées.

12/ Les données démographiques, urbaines sont issues pour chaque commune de leur site internet.

13/ Sont considérés comme « à bas revenus » ou pauvres, tous les ménages dont le revenu mensuel par unité de consommation est inférieur à 739 euros (cf. *Glossaire de la nomenclature de la CAF*, p. 118).

Michel et 18 % à La Benaugue. Notons que les allocataires à bas revenus (hors étudiants et personnes âgées) représentent 49 % des allocataires CAF de la commune – ce qui est déjà important – et 68 % des allocataires CAF de Saint-Michel. Dans ce même quartier ce sont 47 % des allocataires qui sont fortement dépendants de la CAF (hors étudiants et personnes âgées, *cf.* Glossaire de la nomenclature CAF, p. 118). C'est à La Benaugue qu'il y a proportionnellement le moins de personnes en situation de forte dépendance (32 %). Le quartier Saint-Michel se distingue aussi du fait du nombre de personnes isolées (77 %), de familles monoparentales (53 %); 85 % des allocataires sont locataires du parc privé. Le quartier Saint-Michel se différencie non seulement des autres ZUS de la commune bordelaise, mais présente aussi les pourcentages les plus forts (précarité, familles monoparentales, personnes isolées) par comparaison aux autres ZUS des autres communes.

■ Cenon

Cenon compte 21 283 habitants dont 5 452 jeunes de moins de 20 ans (25,6 % de la population) et 1 687 personnes de plus de 75 ans (7,9 % de la population). 3 885 élèves sont scolarisés dans les établissements de Cenon à la rentrée 2006 dont 1 131 élèves en école élémentaire, 899 élèves en école maternelle, 1 260 élèves en collège et 595 élèves en lycée professionnel.

La commune de Cenon englobe deux ZUS : la zone de rénovation urbaine Libération (bas Cenon) et la zone franche urbaine des Hauts de Garonne. Une grande partie de la commune est ainsi découpée par l'une ou l'autre des zones urbaines sensibles. De fait les écarts entre les allocataires résidant en ZUS et ceux hors ZUS sont faibles. À noter toutefois que plus de 40 % des allocataires (hors étudiants et personnes âgées) ont de bas revenus et plus du tiers de ces allocataires est dépendant de la CAF pour au moins la moitié des ressources. La part de personnes bénéficiant du RMI est moindre que dans les ZUS bordelaises mais relevons que la proportion des allocataires bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est à Cenon (commune et ZUS) assez forte. La ZRU Libération présente les plus forts pourcentages de personnes percevant l'AAH (15 %) par comparaison à l'ensemble des autres ZUS de la CUB.

■ Floirac

La commune présente deux ZUS : celle de Libération et celle des Hauts de Garonne. À Floirac aussi les écarts sont moindres entre commune et ZUS, ce particulièrement entre commune et zone franche urbaine des Hauts de Garonne. La zone de rénovation urbaine du quartier Libération se détache un peu plus, au niveau des allocataires fortement dépendants de la CAF, des allocataires ayant de bas revenus, des bénéficiaires du RMI. De même, c'est plus souvent dans ce quartier que l'on retrouve une part plus importante de personnes isolées (39 % *versus* 35 % pour la ZRU et 34 % pour la commune), et de familles monoparentales (37 % *versus* 36 % pour la ZRU et 34 % pour Floirac).

■ Lormont

La population de Lormont s'élève à 22 000 habitants. Les Hauts de Garonne compte 130 000 habitants. La superficie de la commune est de 750 hectares et la population active est composée de 10 400 personnes. La commune comprend la zone franche urbaine des Hauts de Garonne.

La commune de Lormont est en large partie elle aussi rattachée à la zone franche urbaine des Hauts de Garonne. On y retrouve des caractéristiques statistiques similaires à ses voisines de

Cenon et Floirac : de faibles écarts dans les pourcentages entre commune et ZUS ; des proportions importantes de personnes en situations fragiles. Plus de la moitié des allocataires de la ZFU présente de bas revenus, plus du tiers est fortement dépendant pour vivre des revenus perçus par la CAF. Les allocataires de la commune et de la ZUS sont principalement logés dans le parc public (respectivement 75 % et 83 %).

■ Mérignac

Avec aujourd'hui 65 000 habitants, Mérignac est ainsi devenue la deuxième ville de Gironde et la troisième d'Aquitaine, le premier pôle d'activités économiques du Sud-Ouest. Au 8 mars 1999, Mérignac compte 63 300 habitants avec une densité de 1 287 habitants au km². La commune comporte une zone urbaine sensible, celle de Beaudésert. Notons que presque la moitié des allocataires (48 %) perçoit de bas revenus et plus d'un tiers (35 %) est fortement dépendant des prestations fournies par la CAF. En comparant ces résultats à ceux de la commune, il apparaît que les personnes en difficultés économiques et sociales sont préférentiellement habitantes du quartier Beaudésert.

De même, par comparaison avec la commune, c'est préférentiellement à Beaudésert que l'on retrouve les allocataires bénéficiaires de l'AAH (12 % vs 7 %), de l'API (4 % vs 1 %) ou du RMI (15 % vs 8 %). Les allocataires du quartier Beaudésert sont massivement logés dans le parc public (91 %). Par contre peu de personnes isolées (allocataires CAF) vivent à Beaudésert (27 % vs 39 % pour la commune).

■ Pessac

La commune de Pessac accueille 60 000 habitants répartis sur 3 882 hectares. Elle est la troisième ville de Gironde, la quatrième ville d'Aquitaine. Pessac comprend deux zones urbaines sensibles : celle de L'Alouette, et celle constituée par La Châtaigneraie et par Saige.

Le pourcentage de familles monoparentales atteint pour le quartier de L'Alouette 50 % alors qu'il n'est que de 28 % pour la commune et de 43 % pour La Châtaigneraie-Saige. Les familles sont préférentiellement logées dans le parc public : 98 % à L'Alouette, 74 % à La Châtaigneraie et 32 % pour l'ensemble des allocataires de Pessac.

De même, les allocataires bénéficiaires du RMI ou de l'AAH sont plus fréquemment habitants de l'une des deux ZUS, et les allocataires qui perçoivent des revenus précaires sont, de nouveau, en proportion bien plus forte dans ces quartiers que dans la commune. Notons que les écarts sont restreints entre L'Alouette et La Châtaigneraie.

■ Talence

Au 8 mars 1999, la commune compte 37 210 habitants (17 289 hommes et 19 921 femmes), soit une densité de 4 456 habitants au km². La population est en hausse par rapport au recensement précédent. En 9 ans, depuis 1990, la commune a gagné 2 725 habitants. En 24 ans, depuis 1975, la commune a gagné 3 083 habitants. Au cours des années 90, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 3 955 naissances et 2 062 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 1 353 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 1 372 personnes.

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 3 073 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 8,3 % de la population ; cette proportion est de 8,1 % dans le département. Les 7 502 jeunes de moins de 20 ans représentent 20,2 % de la population ; à comparer à 23,1 % dans le département.

La commune comprend 20 754 logements : 18 807 résidences principales et 342 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 1 605 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est plutôt récent : 16 554 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 79,8 %. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle est de 66,3 % dans le département.

Parmi les 37 210 habitants de la commune, 15 527 personnes sont actives : 7 572 hommes et 7 955 femmes. Au moment du recensement, 2 173 de ces actifs cherchent un emploi et 13 318 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 1 193 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 12 125 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 10 073 personnes vont travailler en dehors¹⁴.

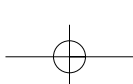
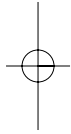
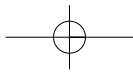
La commune de Talence inclut la zone de rénovation urbaine de Thouars. Le pourcentage des personnes isolées est important à Thouars (51 %) mais aussi à Talence (63 %). Cela peut s'expliquer par la forte présence d'étudiants dans cette commune.

Les écarts entre ZUS et commune sont faibles. Ainsi, les allocataires en situation de précarité sociale sont tout autant logés à Thouars que dans la commune dans son ensemble. La ZRU de Thouars présente 41 % de familles allocataires monoparentales (32 % pour la commune).

POUR RÉSUMER

- Pour la plupart des communes, les personnes allocataires CAF en situation de fragilité économique et sociale sont plus fréquemment résidentes des zones urbaines sensibles. Ce phénomène contribue à la construction structurelle d'enclaves territoriales, terreau du sentiment perçu de relégation, de discrimination, d'être citoyen de seconde zone.
- Les écarts faibles entre les personnes allocataires vivant en ZUS ou hors ZUS pour les communes des Hauts de Garonne suggèrent un clivage toujours vivace entre les deux rives bordelaises au vu des situations fragiles de nombreuses familles des Hauts de Garonne.

14/ Informations fournies par le site internet de Talence.



Points de méthode

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

La présente étude s'est déroulée de mai à août 2006 dans huit des neuf communes de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) comportant une ou plusieurs zones urbaines sensibles, auprès de quarante-neuf structures d'animation. La commune de Villenave d'Ornon n'est pas comprise dans cette étude car la zone urbaine sensible n'a pas de structure d'animation implantée en son sein. Pour répondre aux objectifs développés ci-dessus, j'ai utilisé et croisé différents outils de recueil des données. Démultiplier les angles d'approches de l'objet d'étude permet de rendre compte de cet objet dans toute sa complexité.

Un questionnaire, destiné à l'équipe d'animation et de direction, a ainsi été délivré auprès des structures d'animation (cf. tableau ci-après).

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés – parfois en présence d'animateurs – auprès des responsables des structures accueillant des enfants de plus de 6 ans. Des rencontres avec les jeunes et/ou enfants fréquentant ces structures ont été faites de façon informelle et consignées dans un journal de bord. Les jeunes ne m'attendaient pas, ils n'étaient pas prévenus de l'étude. Il n'y avait pas de médiation faite par des animateurs par exemple pour que je puisse leur parler. J'ai donc rencontré ceux qui étaient présents dans la structure lorsque j'y étais moi-même. Ces rencontres ne donnaient pas lieu à une quelconque rémunération douteuse (financière ou bons d'achat en librairie, etc.). Le principe de don/contre-don propre à l'entretien de recherche ne se jouait pas autour d'aspects mercantiles. J'ai réalisé des entretiens auprès des responsables municipaux du secteur jeunesse pour chacune des huit communes et des rencontres auprès des responsables de quatre des fédérations d'éducation populaire. D'autres entretiens, informels, avec des « personnes ressources » ont été réalisés ainsi que des rencontres avec des jeunes ne fréquentant pas les structures d'animation.

Des études de traces portant sur les projets pédagogiques et éducatifs des structures et organismes ont aussi été faites.

Enfin, *des observations ethnographiques*, consignées dans un journal de bord, ont été menées plus particulièrement à Talence, mais aussi à Cenon, Lormont, Floirac, et Bordeaux.

Tableau récapitulatif des structures d'animation étudiées (par âges et par communes)

T	Bègles	Bordeaux	Cenon	Floirac	Lormont	Mérignac	Pessac	Talence	
8	<ul style="list-style-type: none"> CL petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> ACAQB Cl. De nature CLSH Nouilliat « L'île o enfant » 	<ul style="list-style-type: none"> CLSH « La Ré d'eau » 		<ul style="list-style-type: none"> CL Mireport (P. Fort) Centre maternel Lescale 		<ul style="list-style-type: none"> Centre social de Saige (E. Herriot) Centre social La Châtaigneraie (G. Leygues) 		3-6 ans
9	<ul style="list-style-type: none"> PAE F.- Buisson PAE Langevin PAE Monmousseau Sport Vacances 	<ul style="list-style-type: none"> Ferme enfantine CLSH Astrolabe 6-11 		<ul style="list-style-type: none"> Centre d'animation du haut Floirac, Voltaire 	<ul style="list-style-type: none"> CL Mireport (Romain Rolland) 	<ul style="list-style-type: none"> CLSH de Beaudésert 			6-11 ans
10	<ul style="list-style-type: none"> Espace jeunes de Bègles 	<ul style="list-style-type: none"> Centre social et culturel Le Lac CLSH Astrolabe 12-17 		<ul style="list-style-type: none"> Centre d'animation du haut Floirac, local Vignes Maison municipale des jeunes Floiracais La Suzanne La Saga cité La Junior des salles 	<ul style="list-style-type: none"> Pôle animation Carriet (cogesc) Pôle animation Carriet (mairie) Point CYB 				12-17 ans
5	<ul style="list-style-type: none"> CER SNCF 	<ul style="list-style-type: none"> Centre social et culturel Bordeaux sud 		<ul style="list-style-type: none"> Centre social et culturel du bas Floirac CLSH La Burthe 	<ul style="list-style-type: none"> Centre social Génicart 				3+6-11+12-17
17		<ul style="list-style-type: none"> L'Atelier du CALK Centre social et culturel Bacalan Centre de loisirs des jeunes de la Gironde Centre social et culturel Bastide-Benauge Centre d'animation Saint-Michel 	<ul style="list-style-type: none"> CL OMS de Cenon CL Triboulet Maison quartier Georges Brassens Salle Nelson Mandela Maison de quartier Camille Maumey 		<ul style="list-style-type: none"> Foyer populaire de Lormont 	<ul style="list-style-type: none"> Centre social de Beaudésert 	<ul style="list-style-type: none"> Espace social et d'animation Alain Coudert Centre social La Châtaigneraie Espace social et d'animation Pessac Alouette 	<ul style="list-style-type: none"> Centre social et culturel Club-house de Thouars 	6-11 + 12-17
49	7	12	6	7	8	2	5	2	T

Le questionnaire

Un premier questionnaire a été testé auprès des structures d'animation d'une des communes de la CUB, ne comportant pas de zone urbaine sensible mais accueillant des personnes ayant un « profil » socio-économique assez proche. Ce questionnaire a été distribué auprès de plusieurs structures (centre maternel, centre de loisirs sans hébergement – CLSH –, centre social) dans le courant du mois de mai. Vingt-trois personnes ont répondu et retourné le questionnaire en fin de mois, y ajoutant leurs commentaires quant à la compréhension ou l'adéquation du questionnaire. Quelques corrections ou précisions ont ainsi été apportées au questionnaire qui a été adressé par courrier à la mi-juin. Avant de faire ces envois, j'avais informé par téléphone chaque responsable de structure de la teneur de l'étude, de son contexte et de ses finalités. Ce sont 397 questionnaires qui ont donc été adressés par courrier à l'attention de l'équipe d'animation et de direction de chaque structure « type CLSH » (les personnes telles les conseillères familiales des centres sociaux n'étaient pas ciblées par l'étude). *130 questionnaires ont été retournés, soit 32,74 %* ce qui est un faible taux de retour, nous y reviendrons. Le questionnaire portait sur des aspects organisationnels de la structure – effectifs jeunes, équipe, horaires ; les représentations que les personnes travaillant dans ces structures portent sur les publics accueillis, leurs attentes, les familles, les quartiers de résidence ; les perceptions du travail quotidien et les difficultés rencontrées ; les relations entretenues avec les différents partenaires (équipe d'animation, direction, Jeunesse et Sports, Éducation nationale, coordonnateur CEL, associations du quartier) ; le parcours effectué en animation (longévité, formations effectuées ou à venir) ; la vision de la profession et les propositions quant à la profession.

L'étude de traces

J'ai demandé à chaque structure leur *projet pédagogique* et la plupart ont pu me le fournir. À cela se sont ajoutés quelques *projets éducatifs* que détenait le service réglementation de la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports Aquitaine. Les centres sociaux m'ont aussi parfois donné copie de leur *projet d'agrément*. La cellule statistique de la CAF Gironde a eu l'amabilité par le biais de Benoît Vinkel de me procurer des données récentes sur plusieurs *aspects sociodémographiques* des territoires étudiés, et l'inspection académique, grâce à Jean-François Ruaud, m'a indiqué les *effectifs d'enfants scolarisés* en collège dans ces mêmes territoires.

Les entretiens

Ces entretiens ont été réalisés entre le 7 juin et le 28 août 2006. Les entretiens avec les jeunes ont respecté les règles de *l'anonymat* ; les jeunes ne se présentant jamais sous leur prénom, je leur avais demandé au préalable de se choisir un prénom d'emprunt.

■ Les rencontres avec les responsables des structures d'animation

Ces entretiens étaient semi-directifs : ma grille d'entretien présentée en début de rencontre précisait plusieurs thèmes : *fonctionnement général de la structure* (effectifs et profils public, équipe ; horaires ; critères d'inscription ; offre d'activités et participation à événementiels, etc.) ; question de la *désaffection des jeunes plus de 11 ans* (constatée ou non ; actions précises en vue de contrer cette désaffection ; etc.) ; *forces, freins et difficultés* dans le travail quotidien identifiés (partenariat ; reconnaissance institutionnelle ; statuts des animateurs ; relation avec les publics). L'entretien en lui-même durait entre une heure et deux heures à la suite

desquelles, la plupart du temps, je « me promenais » un peu dans la structure, discutant avec les animatrices/teurs, les enfants ou prolongeant de façon moins formelle la discussion avec les responsables. *Trente-cinq entretiens* ont ainsi été réalisés, avec prise de note simultanée, et qui concernaient quarante-cinq des quarante-neuf structures de l'étude (je ne suis pas allée dans les structures n'accueillant que des enfants de 3 à 6 ans, sauf le centre maternel La Ré d'eau, et je n'ai pu rencontrer le responsable du centre de loisirs OMS de Cenon, ni la responsable du PAC Carriet organisé par la mairie).

Dans la commune de Bègles, j'ai réalisé cinq entretiens. J'ai rencontré les personnes responsables de l'espace jeunes, du CER SNCF, des PAE Langevin (entretien simultané avec la responsable de sports vacances), Monmousseau et Buisson (rencontre avec l'équipe de direction composée de deux personnes), du centre de vie Le Hourquet sport vacances.

À Bordeaux, ce sont des rencontres avec les responsables de L'Atelier du CALK, du centre de loisirs des jeunes de la Gironde (pour les sites bordelais et cenonnais), du CLSH Astrolabe (6-11 et 12-17), des centres sociaux et culturels de Bacalan, Bordeaux sud, Le Lac, Saint-Michel (rencontre avec la directrice du CLSH), la responsable adjointe et un animateur du secteur jeunes du centre social de La Benauges, soit neuf entretiens – le centre social et culturel Le Lac comprend la ferme pédagogique et la classe de nature.

À Cenon, j'ai rencontré le responsable de la salle Nelson Mandela, celui des salles Georges Brassens et Camille Maumey (rencontre en présence des animateurs), le directeur du centre maternel La Ré d'eau, et la directrice du centre de loisirs Triboulet. Je n'ai pas pu m'entretenir avec le responsable du centre de loisirs de l'office municipal des sports de Cenon, estimant préférable de laisser la personne se rétablir de son accident cardiaque plutôt que de lui infliger mes questions. Nous comptons donc ici deux entretiens, celui avec le responsable de la salle Nelson Mandela ayant déjà été comptabilisé pour la commune de Bordeaux (centre de loisirs des jeunes de la Gironde).

Pour la commune de Floirac, ce sont six entretiens qui ont été réalisés avec les responsables de La Suzanne, les centres sociaux du bas et haut Floirac, les directrices adjointes du CLSH La Burthe et de la Junior des salles (et une discussion avec deux personnes de l'équipe d'animation) et le responsable de la Saga cité.

À Lormont, je me suis entretenue avec les responsables des centres sociaux Génicart et Mireport (ainsi qu'une rencontre avec deux des responsables adjoints de Mireport), du point CYB, du foyer populaire (et une discussion avec un animateur), soit quatre entretiens.

À Mérignac, j'ai rencontré le directeur adjoint du CLSH de Beaudésert et le responsable du centre social du même quartier – soit deux entretiens.

Trois entretiens ont été réalisés à Pessac, l'un avec le responsable, la directrice du CLSH et un animateur du secteur jeunes de l'espace social et d'animation Alain Coudert, le deuxième entretien a été mené avec le directeur adjoint du centre social de Pessac Alouette et le troisième avec le responsable du centre social La Châtaigneraie.

À Talence, j'ai rencontré les responsables des secteurs jeunes et enfants du centre social (et j'ai aussi discuté avec un animateur) et le directeur du *club-house* de Thouars (vacances sportives municipales) – soit trois entretiens.

Se sont ajoutées des *discussions informelles avec des animatrices ou animateurs* lors de mes passages dans les structures.

■ Les rencontres avec les jeunes avec prises de notes simultanées dans et hors des structures d'animation

Dans les structures, *quarante et un jeunes rencontrés*:

À Bègles, dix personnes : Adeline, Lola, Pedro, Diégo, Niamor, M. X, copain de M. X, Koss, Mélison, Cheyenne.

À Bordeaux, trois personnes : Sébastien, Nana, Laure.

À Floirac, cinq personnes : Michel, Kamal, Mathématiques, Zidane, Raoul.

À Lormont, quatorze personnes : Jennifer, Jennyfair, Sophie, Christina, Rébecca, Sarah, Amina, Maritza, Kimberley, Sofia, Ronaldinho, 50^e cent, Rimka, Henry.

À Pessac, cinq personnes : Nathalie, Ludovic, Hadji, Vince, Jean-Luc.

À Talence, quatre personnes : Zouzou, Maéva, Samia, Kamara.

Hors structures, *dix jeunes rencontrés*:

À Pessac et Bordeaux, dix personnes : Pierpoljak, Mitch, Tournedos, Julie, Marie, Fleur, Nadège, Jean, Cédric, Laëtitia.

■ Les rencontres avec les responsables municipaux des services jeunesse, des fédérations d'éducation populaire

Huit rencontres ont été réalisées dans les huit communes visées par l'étude : Serge Bidon à Bègles, Claude Lassus à Bordeaux, Céline Bouziane à Cenon, Gilles Macheroux à Floirac, Christine Salis à Lormont, M. Variot à Mérignac, Thierry Lemierre à Pessac, Dany Bianco à Talence.

Des rencontres avec *quatre des principales fédérations d'éducation populaire* ont été faites : Joël Contis (Léo Lagrange), Sophie Dargelos et Hervé Paugam (Francas), Arlette Rousseau (UFCV), Pierre Roussel (Ceméa).

Se sont ajoutées des rencontres avec des « *personnes ressources* » (cinq personnes) qui ont alimenté ce travail par leurs analyses et récits, qui m'ont parfois guidée et promenée dans les quartiers.

L'observation en situation

À l'occasion de promenades aléatoires seule ou accompagnée dans les quartiers ou lors de certains événementiels (ciné plein air, concert, café musique, festival, repas de quartier, ludobus, goûter de fin d'année), j'ai pu réaliser dans plusieurs quartiers quelques observations de type ethnographique (Cenon, Bordeaux, Floirac, Lormont). C'est à Talence et dans le quartier de Thouars que j'ai mené l'équivalent d'une semaine d'observations en situation et de rencontres avec des enfants, jeunes et parents du quartier. Ce travail s'est déroulé de mi-juin à mi-août (soirées, matinées, après-midi de semaine ou de week-end en période scolaire ou lors des vacances). Ces observations et discussions ont été consignées dans un journal de bord. J'ai ainsi pu participer à certains moments forts du quartier (concert, repas de quartier, fête de fin d'année du soutien périscolaire) mais aussi et surtout aux moments ordinaires de la vie de quartier (notamment les passages à la piscine municipale et le fait de traîner dans le centre commercial).

Limites méthodologiques

Plusieurs limites sont à souligner.

Du côté des *questionnaires*, seuls 130 questionnaires ont été retournés sur les 397 qui avaient été envoyés aux structures ; envoi qui a suivi un appel téléphonique ou une rencontre afin de leur présenter les objectifs et finalités de cette étude. Un taux de retour de 32,74 % est faible, même si le nombre de questionnaires permet de tirer quelques conclusions appuyées par des calculs statistiques significatifs. Cependant, le lecteur est invité à prendre les résultats et analyses tirés des questionnaires comme des indications que nous aurons tentées le plus souvent de croiser avec d'autres sources afin d'asseoir plus scientifiquement les conclusions. La période d'envoi des questionnaires est probablement à incriminer du fait des événementiels de fin d'année et des changements d'équipe ; le manque de lisibilité de cette étude en lien avec les surcharges administratives que gèrent quotidiennement les structures est aussi immanquablement en cause. Il était, je pense, nécessaire « d'humaniser » l'étude en me présentant auprès des équipes de direction et d'animation afin de clarifier les enjeux et intérêts de cette recherche, ainsi que les liens ou différences entre commanditaire de l'étude (ministère de tutelle) et opérateur de l'étude (chercheur en sciences humaines et sociales). Et si ce n'est une structure qui aurait en toute simplicité mis les questionnaires à la poubelle, la plupart ne les ont pas retournés, plus par oubli car prises par d'autres urgences quotidiennes.

L'ampleur des *entretiens* viendra en partie compenser les défaillances du questionnaire, et certaines des questions laissées en suspens (cursus professionnel des animateurs travaillant dans les ZUS de la CUB) seront vraisemblablement renseignées prochainement (*cf.* Observatoire aquitain des métiers). Il était proposé en fin de questionnaire de laisser un prénom d'emprunt et des coordonnées téléphoniques afin d'être contacté pour discuter plus avant des thèmes abordés dans le questionnaire. La période de réalisation du terrain de recherche ne m'a pas laissé le temps de contacter les personnes qui étaient prêtes à raconter leur quotidien. Je les remercie néanmoins de cette marque de confiance.

Les *observations ethnographiques*, si elles ont été riches en termes de recueil de données, ont aussi été frustrantes du fait de la courte période de temps impartie (une semaine morcelée sur les deux mois et demi ; juin-août). De nouvelles observations ethnographiques sur des périodes calendaires différentes apporteraient des résultats et analyses affinant certains points (attentes et visions des familles notamment).

La liste des structures d'animation situées en zones urbaines sensibles de la Communauté urbaine de Bordeaux ne prétend pas à l'exhaustivité. Il y manque certaines structures et organisateurs (Éclaireurs de France notamment). D'autres structures situées hors ZUS mais accueillant des enfants de ces territoires auraient pu être intégrées (centre de loisirs Les Iris de Lormont par exemple, centre social de Cenon). Cependant, si quelques structures manquent, la majeure partie des structures d'animation est présente dans cette étude.

Le public et la fréquentation des structures d'éducation

Effectif/proportionnalité/fréquentation : profil des publics et invariants

Quelle proportion d'enfants ou de jeunes accueillis par les structures type CLSH au regard des taux de jeunes résidant dans ces quartiers ?

Les proportionnalités demeurent assez faibles. Les centres de loisirs « petite enfance » et « 6-11 ans » sont les structures accueillant les effectifs les plus importants. Du côté des « centres sociaux » et « structures de proximité ados », *le ratio entre public touché et public potentiel est très faible*. Le point CYB est probablement en ce sens l'exception, puisqu'il présente une fréquentation journalière moyenne autour de la centaine de personnes « avec des pointes à 120 ». La plupart des autres structures ont une moyenne de trente jeunes (selon les déclarations faites auprès de la DRDJS). Or, lorsque l'on regarde les effectifs des collégiens des établissements scolaires de secteur des ZUS concernées, il est évident qu'un grand nombre de jeunes n'est pas touché par ces structures d'animation¹⁵. Certes, parmi ces collégiens, tous ne viennent pas des zones urbaines sensibles. Cependant, les collèges étant « sectorisés », tous les élèves viennent d'un périmètre, normalement, relativement restreint. Si l'on veut relativiser cette faible proportionnalité, nous pouvons mettre en perspective le nombre d'acteurs de l'animation de chaque territoire pour le nombre de jeunes qui potentiellement pourraient fréquenter les structures... La proportionnalité est dérisoire.

« L'été on n'est pas submergé »...

Quelles régularités dans la fréquentation des jeunes des centres de loisirs ?

Au vu des déclarations des structures au questionnaire, ce sont particulièrement le mois de juillet, suivi des mercredis qui représentent les moments de forte fréquentation (*cf.* tableau ci-après). Ces déclarations, comparées avec celles établies auprès de la Direction régionale de la jeunesse et des sports, coïncident en partie. Plus de la moitié des structures déclare des effectifs identiques pour chacune des périodes d'ouverture. Parmi les structures différenciant les effectifs, le mois de juillet comporte des effectifs plus importants mais pas les mercredis, ce particulièrement pour les structures accueillant des adolescents. Il semblerait que le flux d'accueil des adolescents soit moindre les mercredis que pour les autres périodes. Autre période marquée par une baisse des effectifs pour quelques structures : Noël. Par contre, presque toutes les structures ayant un accueil périscolaire déclarent pour celui-ci des effectifs plus importants que pour les autres périodes. De fait, la quasi-totalité des centres sociaux et structures de proximité a reconnu lors des rencontres que l'accueil périscolaire était un pan important des actions menées par le centre – et un petit

Une fréquentation globale plus forte les mercredis et en juillet.

Mais les adolescents sont moins présents les mercredis que lors des vacances.

15/ Bègles, deux collèges, 1 012 collégiens ; Bordeaux, cinq établissements scolaires, 1 566 élèves ; Cenon, deux collèges, 1 266 élèves ; Floirac, deux collèges, 685 élèves ; Lormont, deux établissements, 937 collégiens ; Mérignac, un collège, 353 élèves ; Pessac, deux collèges, 1 191 élèves ; Talence, un établissement scolaire, 718 collégiens. Effectifs au 16 novembre 2006.

apport financier par le biais des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité –, mais constituait aussi une « réserve » d'enfants ou jeunes pouvant potentiellement venir par la suite dans le cadre de l'accueil type CLSH. Cependant, notons que si l'accompagnement à la scolarité constitue un apport potentiel de public, ce dernier, bien souvent, ne présente pas un profil hétérogène socialement. Ce sont essentiellement des enfants ou jeunes issus des catégories socio-économiques les plus fragiles ; les enfants des classes moyennes fréquentent rarement les dispositifs d'aide à la scolarité proposés par ces structures.

Quels sont les moments dans l'année où la structure accueille plus d'enfants ?

Flux fréquentation	Nb. cit.	Fréq. en %
Juillet	58	35,2
Les mercredis	54	32,7
Août	22	13,3
Les autres jours de la semaine	9	5,5
Les vacances de Pâques	6	3,6
Les vacances de février	5	3,0
Les vacances de Noël	5	3,0
Les vacances de la Toussaint	5	3,0
Les samedis et/ou dimanches	1	0,6
Total cit.	165	100

Le tableau est construit sur 130 observations.
Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

« La désaffection commence à partir de 9-10 ans ; les gamins sont plus autonomes, ils ont envie de rester chez eux... et c'est un peu infantilisant le centre de loisirs »... Y a-t-il un âge frontière augurant de la désertion des structures ?

Le constat est quasi unanime du côté des structures : l'entrée en classe de 6^e fait varier la fréquentation du centre de loisirs. Passé l'âge de 11 ans – parfois plus tôt – les centres assistent au retrait progressif des enfants qui, jusque-là, fréquentaient la structure.

*Hervé P.*____, *Francas* : « Dans le réseau, nous avons le même constat et ce n'est pas récent. »

*Sophie D.*____, *Francas* : « Oui, cela fait dix ou quinze ans qu'on le constate aux Francas. [...] et que ce soit en milieu rural ou urbain, en zones urbaines sensibles ou pas. La problématique, aux Francas, on la pose depuis une dizaine d'années, depuis 1990-1991. Les centres de loisirs sur tout le territoire national accueillent 10% d'une classe d'âge et ça s'arrête à 11 ans. On a réalisé un travail en 1990-1991 avec Jeunesse et Sports et la caisse nationale des allocations familiales. Il y a eu sur certains endroits comme à [commune XXX], il y a une dizaine d'années, des structures préados et ados, et le problème a été la confrontation entre les 12, 14, 15 ans et les 18 ans. Très vite, le fait que la structure accueille toutes ces tranches d'âge a induit le départ des filles. Quand il y a mixité d'âge, quand les âges sont mixés ça fabrique l'exclusion des filles, et après on se retrouve à travailler avec la CAF pour voir comment faire venir les filles – voire les petites filles turques pour Lormont, Cenon et Floirac. Les filles s'excluent d'elles-mêmes, et après les plus grands peuvent kidnapper la structure. À [commune XXX], lors du diagnostic préalable au contrat éducatif local et au contrat temps libre jeune, est ressortie la préconisation de met-

tre en œuvre deux espaces différents pour les âges. C'était un discours soutenu par les familles et les filles préados et ados, mais les élus ont du mal à comprendre que l'on puisse préconiser de distinguer des lieux pour les deux espaces et des animateurs différents. Il n'y a pas de passerelle mais un projet de groupe d'entre-deux.»

Nous le verrons par la suite, plusieurs structures de différentes communes ont mis en place des actions novatrices pour enrayer cette désaffection (projets passerelles, groupes intermédiaires, projets intercentres, etc.).

De fait, la plupart des structures constatent cette difficile mobilisation. Quelles sont les explications mises en avant par les acteurs locaux pour analyser cette désertion? Une première voie d'analyse met en avant l'inadaptation du cadre organisationnel proposé. La structure d'accueil ne peut plus se satisfaire d'un fonctionnement traditionnel évalué comme étant trop rigide pour répondre aux attentes et demandes des jeunes de plus de 11 ans. Sont bien souvent ici incriminées la réglementation Jeunesse et Sports inadéquate à l'accueil des plus de 11 ans et la législation sur les 35 heures qui devient difficilement applicable dans le cadre des minicamps, par exemple. Les responsables ou personnes travaillant dans les structures expliquent aussi cette désaffection du fait des demandes d'autonomie, de liberté et de différenciation émises par les jeunes. Ce point est lié au précédent: comment répondre en respectant la législation en vigueur à la volonté émise par les jeunes de pouvoir aller et venir dans les structures? Ces arguments rejoignent les études du CRÉDOC sur les attentes des enfants et concordent en effet avec les souhaits émis par les jeunes (qui sont développés ci-dessous). Autre facteur identifié par les personnes rencontrées: l'inadaptation de l'offre à destination des 9-13 ans à laquelle s'ajoute un phénomène de lassitude: «*L'offre d'activités n'est pas forcément adaptée; ça manque de dynamisme. Le centre de loisirs a du mal à offrir des activités pour les 12-13 ans. On n'a pas ce problème à sports vacances car ils s'éclatent, ils font plein de choses "à risque", ça leur plaît. Les autres structures n'ont pas les mêmes moyens et c'est un peu infantilisant le centre de loisirs*» (Françoise N.____, sports vacances, Bègles). Sont aussi relevés les problèmes de visibilité et de lisibilité des structures, certaines souffrant d'un enclavement géographique:

Bernard C.____, centre social Bacalan, Bordeaux: «On est aussi desservis car on n'est pas au milieu du quartier. Ceux qui viennent là connaissent la structure, pour discuter ou inscrire leurs enfants au centre de loisirs; mais on vient parce qu'on est obligé de venir. On est au bout du quartier, il y a encore 50 mètres de maisons et c'est fini. Si on était au cœur du quartier, les gens pourraient passer, on aurait plus de passage; ça nous a toujours desservis.»

De fait, l'amélioration de la *communication* est aussi un point souligné par la grande majorité. Sont aussi soulevées les questions relatives à la *formation des animateurs* et à leurs *statuts* – questions sur lesquelles nous nous pencherons plus avant par la suite. À Cenon, une formation ciblant les 10-14 ans a ainsi été organisée par la fédération d'éducation populaire Léo Lagrange avant la période estivale à l'attention des animateurs travaillant dans la commune. Dernier point soulevé par un animateur, la réticence ou «*peur*» que les animateurs ont envers les préadolescents ou adolescents. Les propos de cet animateur ne sont pas anecdotiques, et ont été appuyés par des responsables des structures soulignant le manque d'enthousiasme des animateurs – quelle que soit leur formation – à venir travailler dans les zones urbaines sensibles. Cette appréhension ne découle pas d'une réalité fantasmée, les situations relationnelles étant «*toujours fragiles*», pour reprendre des termes fréquemment entendus. Toutefois, cet élément pourrait permettre de comprendre le peu d'entrain, souligné par les responsables, qu'ont les équipes d'animation à aller «*sur les terrains*», à la rencontre des jeunes et de leurs familles. Se contenter de ceux qui sont alors déjà là, et avec qui tout se passe à peu près bien,

est alors un objectif en soi. Pas de critique acerbe dans cela, lisons plutôt la nécessité pour les équipes d'être préparées, formées et rassurées.

« Il faut faire attention au côté paternaliste ou fraternel qui poussait à la révolte; tout ça parce que les animateurs étaient du quartier, avaient grandi dans le quartier. J'essaie de

Une désaffection liée :
 au décalage entre aspirations à l'autonomie
 des jeunes et fonctionnement des structures;
 à l'inadaptation d'une offre
 devenue routinière;
 à la méconnaissance des structures
 et de ce qui y est fait;
 à la formation des équipes non préparées
 aux caractéristiques des publics.

ne pas juger, de pas condamner à l'avance, de remettre la confiance aussi sec; je suis pas là pour donner des leçons. Mais de temps en temps ils nous remettent sur le droit chemin quand ils nous disent qu'on glande rien, qu'on sert à rien. Les collègues ont du mal à l'entendre alors qu'ils ont parfois raison. [...] Quand ça chialait sur le quartier ou encore aujourd'hui à XXX, c'est un public dangereux, qui répond, qui peut être violent; et c'est

plus facile de remballer des gamins de 6 ans qu'un ado qui vient réclamer son dû. »

« Y'a deux ans, il n'y avait aucune fille et t'es une fille, t'arrives, t'as le magazine de foot et le *Sud-Ouest*... Remarque-t-on une différenciation selon le sexe ?

Le constat est unanime : la mixité genrée fonctionne tant que le centre accueille des enfants. Mais le passage aux plus de 11 ans signe aussi le retrait progressif des filles, et les structures tentent alors de mettre en œuvre diverses stratégies pour les retenir. L'enjeu est en effet de taille : *les structures qui réussissent à conserver les préadolescentes et adolescentes minimisent conjointement les probabilités d'appropriations territoriales opérées par des groupes de jeunes garçons.* La fréquentation des structures par les filles comporte des effets positifs tant sur les perceptions des parents que sur celles des préadolescents ou adolescents : elles sont garantes de la neutralité des structures. Les structures actuellement en difficulté, qui sont aux prises avec des groupes de jeunes gens territorialisant les lieux, en faisant leur espace personnel et menant des bras de fer symboliques ou physiques avec les équipes, témoignent non seulement de leur peine à faire venir d'autres publics, mais aussi de la désertion féminine de ces lieux.

Le recours à des *explications culturalistes et naturalisantes*, quelquefois avancées, *n'est pas pertinent*. En effet, si « l'origine » ou les pratiques culturelles étaient des facteurs causaux, le constat devrait être identique non seulement au sein d'une même commune mais aussi entre communes (lorsque les caractéristiques de la population sont comparables). Or, les filles peuvent être « invisibles » dans une structure et présentes dans une autre, néanmoins géographiquement proche.

« Elles ne sont pas trop dehors. Dans les 9-13 ans accueillies elles sont là; [structure XXX] aussi a beaucoup de 6^e-5^e. On ne les voit plus après 14 ans; elles deviennent invisibles; je les appelle les filles ou femmes invisibles. Mais dans les 6-10 ans elles sont majoritaires. [Structure XXX] en a quelques-unes. Sinon elles sont à la maison, surtout du côté des filles d'origine étrangère et on voit réapparaître des filles voilées sur le quartier. Les « Françaises » sont présentes dans les activités sportives. Dans les séjours prévus pour cet été ce sont majoritairement des filles; ça fait des années qu'elles viennent au centre social, les parents sont confiants ils nous les laissent, mais j'aime mieux vous dire qu'on bataille ! C'est parce que les papas nous connaissent et que les mamans fréquentent le centre. Mais je me demande si ça fonctionnerait autant avec des 14-16 ans... »

Retenons préférentiellement de ce témoignage les associations faites pertinemment entre la fréquentation et la *relation de confiance* instaurée avec les parents, entre la venue des filles et la *présence de leurs parents* dans la même structure. Ajoutons à cela, que « l'invisibilité » des filles dans les structures d'animation est bien plus liée dans ce quartier au fait que certains garçons, se postant non loin des structures, barraient la route aux adolescentes, afin de conserver leur domination et appropriation sur lesdites structures.

Autre élément explicatif de la désertion féminine très souvent invoqué : la composition sexuée de l'équipe. Là encore, les choses sont un peu plus complexes. Si la mixité de l'équipe d'animation/direction joue favorablement auprès des parents, familles ou jeunes filles ; la *posture de chacun des membres de l'équipe* à l'égard des préadolescentes et adolescentes semble plus décisive. De même, les propositions, la prise en compte des *demandes, attentes et besoins* du public féminin seront déterminantes. S'ajoutent aussi le facteur humain ou la *dimension affective*, relevés dans l'extrait ci-dessous.

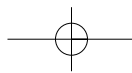
Valérie C. _____, centre social Génicart, Lormont : « Ça dépend des actions ; ça dépend aussi de la composition de l'équipe, par exemple quand nous avons eu une animatrice qui était responsable du secteur jeunes, nous avons beaucoup de filles. Aujourd'hui, c'est un garçon qui est sur ce secteur et nous n'avons que des garçons. Et ça dépend aussi du support. On a fait du Théâtre de l'opprimé pendant 4-5 ans et il y avait beaucoup de filles, comme pour le slam ; un public chasse l'autre. Le slam c'était mélangé. L'animatrice était là depuis 5-6 ans, quand elle est partie, les filles sont parties aussi ; elles vont au point CYB maintenant. »

Si la posture de l'animateur est un facteur décisif pour encourager la présence féminine, cela sous-tend inéluctablement des questions sur la *formation des équipes d'animation*, et sur leur *stabilité* donc sur le *statut* des animatrices/teurs ; points sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir plus précisément par la suite.

Fabrice C. _____, point CYB, Lormont : « Nos effectifs de filles augmentent ; on est passé de 20 à 40 % aujourd'hui car on a pris en compte leurs demandes et on a une équipe qui intervient au niveau des relations filles-garçons. Il y a encore quelques irréductibles qui continuent de rabaisser les filles mais l'équipe d'animateurs professionnels régule, donc les filles se sentent bien. [...] Depuis 2-3 ans, il y a une montée en puissance de la fréquentation des filles ; on atteint 47 %, ce qui est énorme. On a une centaine de personnes par jour avec des pointes à cent vingt. Ici, la première posture de l'animateur c'est l'accompagnement et l'écoute, et l'humilité. [...] Il n'y a pas de filles dans l'équipe – il y en a eu une au début – mais ça ne pose pas de problème. [...] C'est une équipe stable et compétente, du cru, même si on n'est pas intimes avec le public, c'est une force car on connaît ce public-là, on sait ce qu'ils sont capables de faire. Et c'est pour ça que c'est nécessaire d'avoir des animateurs formés car avant on ne connaissait pas trop les réactions possibles, ça permet d'essayer d'anticiper. »

Pour conclure, retenons les constats des sociologues de la jeunesse ou des loisirs qui révèlent la persistance d'inégalités entre garçons et filles concernant la pratique d'activités à l'extérieur. Régine Boyer¹⁶ souligne un paradoxe dans le cadre d'une recherche sur le temps libre des collégiens et des lycéens : l'allongement de la scolarité pour les unes et les autres aurait dû par là même homogénéiser les conditions de vie et les pratiques réalisées lors des temps libres des jeunes... loin s'en faut. *Dans le temps libre des filles, la famille demeure très présente*, et de fait, elles sont beaucoup plus soumises à l'autorité parentale pour les loisirs et les sorties. Cette

16/ BOYER R., « Le temps libre des collégiens et des lycéens », in LEMEL Y. et ROUDET B. (dir.), *Filles et garçons jusqu'à l'adolescence. Socialisations différentielles*, L'Harmattan, Paris, 1999, pp. 249-268.



interdépendance aux prescriptions parentales, qui se joue quelle que soit la position sociale familiale ou « l'origine culturelle », induit la *faible diversité des activités réalisées par les jeunes filles, tandis que les garçons ont des activités nombreuses et variées qui se pratiquent sur un territoire plus étendu*. Ce constat est également lié au double processus d'individualisation et de privatisation des pratiques médiatiques.

Double processus analysé par Sonia Livingstone¹⁷ comme une réaction parentale à la montée de l'insécurité dans les espaces publics, ou plus précisément, aux perceptions que se font

Conservier les filles dans les structures =
 éviter les appropriations territoriales
 de certains groupes masculins.
 Une présence féminine liée à :
 la confiance des parents vis-à-vis de la structure,
 voire leur présence dans la structure ;
 la posture des animateurs : disponibilité,
 écoute, prise en compte des demandes
 et besoins, régulations fermes
 dans les rapports sociaux de sexe ;
 des pratiques socialisatrices parentales différentes
 en fonction du sexe de l'enfant (pas en fonction
 des origines sociales ou culturelles) ;
 des goûts et pratiques de loisirs différenciés selon
 son appartenance de genre.

les parents de ces phénomènes d'insécurité. Les parents qu'elle a rencontrés déclarent que leurs enfants courent des risques bien plus importants dans l'environnement géographique proche. Ils perçoivent par comparaison avec les risques qu'eux-mêmes encouraient lors de leur propre jeunesse, plus d'insécurité. De fait, ils restreignent les activités à l'extérieur et vont essayer d'offrir le plus possible des loisirs dans le cadre domestique. « La culture médiatique à domicile permet de contrer les risques de la culture de la rue¹⁸. »

Or, si ce modèle insécurité/suréquipement est particulièrement frappant en Angleterre ou aux États-Unis, il n'existe en France « que dans des lieux bien précis, notamment les cités des zones périurbaines où, effectivement, le repli sur le foyer est net, surtout pour les filles¹⁹. » *Leur faible visibilité est donc à lier aux pratiques socialisatrices parentales différentes selon le sexe de l'enfant – ce pour tous milieux sociaux ; à un contrôle parental dont l'intensité est corrélée à leur sentiment d'insécurité vis-à-vis du territoire, et à une construction sexuée des goûts différente pour les filles et les garçons*. Ainsi, « deux portraits contrastés de soi comme garçon ou fille se mettent en place. La recherche et la formation de soi en constituent le fondement commun mais elles s'expriment dans des activités et intérêts divergents. Les jeunes filles donnent une place considérable aux affects et aux relations interpersonnelles, elles se cherchent dans le dialogue silencieux avec les héros de livres et de films, dans la confrontation avec le patrimoine culturel, dans l'expression corporelle et artistique plus que dans la sociabilité face à face ou de groupe. [...] Les garçons recherchent l'affirmation de soi dans des activités physiques, sportives, dans la confrontation, si ce n'est l'affrontement, avec les autres. Plus qu'à l'introspection et à l'analyse des relations interpersonnelles, ils s'attachent à l'action et à la maîtrise de la matière, des machines et des objets²⁰ » (Régine Boyer).

17/ LIVINGSTONE S., *Young People and New Media*, Sage, Londres, 2002.

18/ PASQUIER D., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, Paris, 2005, pp. 32.

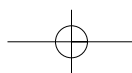
19/ PASQUIER D., op. cit.

20 BOYER R., op. cit., p. 258.

« Un public chasse l'autre »...

Y a-t-il une différenciation par zone résidentielle : quelle mixité ?

Si les proportionnalités sont faibles entre effectif global des enfants ou jeunes résidant dans les quartiers et effectifs de ceux accueillis dans les structures, il semble que la plupart des centres de loisirs accueillent les *enfants*



et jeunes du quartier. La difficulté n'étant pas tant de toucher les populations jeunes des zones urbaines sensibles que de toucher un public issu de catégories socio-économiques plus favorisées. Le constat indiqué par « *un public chasse l'autre* » est largement partagé par les responsables des structures et la majorité peine à composer une mixité sociale et résidentielle au sein

La mixité sociale dans les structures est un enjeu capital, difficilement réalisable, mais prenant appui sur les séjours, les événementiels et sur la communication.

des structures. Les séjours et la participation à des événementiels apparaissent cependant comme supports facilitateurs à la mixité sociale et résidentielle. Les structures « hors quartier » accueillent plus souvent des publics aux zones résidentielles variées mais doivent faire face, en contrepartie, aux problèmes d'accessibilité et de visibilité. Si elles sont trop excentrées et mal desservies par les transports publics, cela va jouer sur les effectifs de fréquentation. L'espace jeunes de Bègles, sans être au cœur d'une cité, témoignait²¹ de la possibilité de mixer relativement les publics. Si la structure rencontrait des difficultés à attirer les jeunes du quartier Yves Farges, elle présentait néanmoins une diversité des publics et des zones résidentielles de ces publics. Notons que la commune se chargeait de la diffusion de l'information de façon conséquente; que les animateurs des centres de loisirs (enfants et jeunes) étaient aussi les intervenants du périscolaire et facilitaient ainsi plusieurs dimensions (reconnaissance, confiance, communication); que les médiateurs de quartier avaient à charge d'aller à la rencontre des jeunes dans les quartiers et de faciliter leur inscription dans les centres de loisirs.

« Ils s'approprient les lieux par rapport aux filles et sont hermétiques par rapport aux autres »... Y a-t-il des appropriations territoriales fortes des structures par certain(e)s empêchant de fait une véritable fréquentation du lieu par toutes et tous ?

Les territorialisations opérées par des groupes de garçons aux comportements problématiques sont l'une des difficultés soulignées par plusieurs structures. *L'hypothèse formulant que les structures d'animation ne connaissent pas les « publics difficiles » est bien souvent infondée.* La quasi-totalité des structures rencontrées a connu et témoigné de ce type de comportements visant à s'approprier des espaces, à évacuer diverses tensions ou frustrations sur la structure et son personnel, et faisant fuir par là même les autres jeunes, enfants ou adultes susceptibles de fréquenter le centre.

Il est encore certaines structures actuellement aux prises avec ces territorialisations, ces bras de fer symboliques ou physiques dont l'objectif est de parvenir à imposer aux structures les envies et bon vouloir de quelques jeunes. Ces préadolescents, adolescents ou jeunes majeurs ne pouvant obtenir une reconnaissance scolaire, professionnelle ou amoureuse, ne parviennent à exister identitairement et statutairement qu'au travers de comportements d'oppression exercés tant sur leurs pairs que sur ces structures d'animation.

Patricia B. _____, centre social Bordeaux sud: « On a un programme un peu spécial cet été pour avoir les jeunes qui ne viennent pas. Il y a une mixité que l'on a sur le CLSH, mais ils ne sont plus là sur le secteur ados. On a tendance à ne plus avoir que ceux qui posent problème. On travaille sur ça, pour être ouvert à tout le monde; c'est pas quinze jeunes qui sont propriétaires de la structure... Mais quand ils désertent il y a un vide. J'ai l'impression que ce groupe fait veto pour que les autres ne viennent pas; c'est pas prouvé mais je les soupçonne de ça. [...] Pour les 10-12 on a moitié filles, moitié garçons et pour le séjour à B. c'était pareil. Quand on avait l'accueil ados on n'avait que des garçons. S'il y a des sorties, elles viennent s'il y a

21/ Dans le cadre de la restructuration des centres de loisirs de la ville de Bègles, l'espace jeunes n'est plus situé au même endroit, et il « s'est dédoublé ».

d'autres filles. On a une animatrice fille aussi sur ce groupe et on a l'idée d'avoir des ateliers plus spécifiques pour qu'elles reviennent. Mais on est toujours vigilants sur ce groupe qui a été exclu, qui a des comportements pas bien avec les filles ; il faut être vigilant... Du côté des plus grands on a très vite fait de n'avoir qu'un seul type de population. »

À côté de ces structures qui vivent des situations désarmantes et insécurisantes à de multiples niveaux, il en est aussi quelques-unes qui préfèrent jouer le *repli sur soi* : ont été vivement critiquées tant par des jeunes que par

Des structures vivent sous le couperet de probables ou cycliques appropriations territoriales par des groupes masculins, opérant des oppressions sur les jeunes, les équipes. Face ces situations, le repli sur soi est parfois une solution qui semble – à tort – sécurisante.

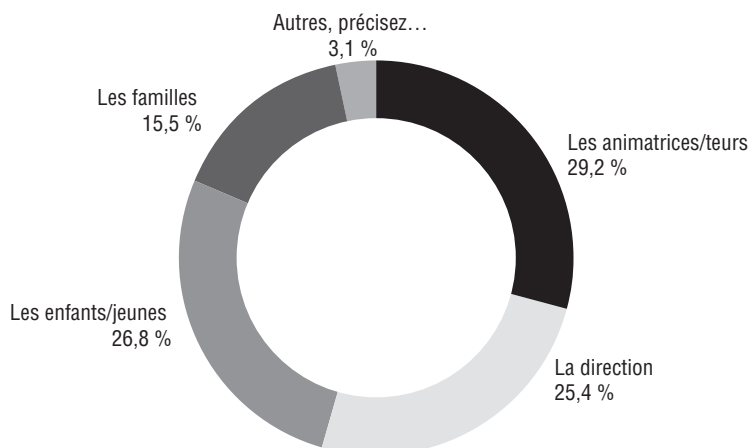
des adultes – ou parfois mêmes par des élus rencontrés lors d'échanges informels – des attitudes de repli protecteur ou d'évitement des jeunes. Ainsi il m'était raconté que des structures préféreraient se contenter d'un effectif réduit mais tranquille, d'un public malléable et

discipliné, que de se confronter à ces publics si perturbateurs (à différents niveaux là aussi). L'objectif ici n'est pas de jouer la critique facile du chercheur qui toise les faits sociaux du haut de sa tour d'ivoire et méprise les pratiques des acteurs locaux en les dénonçant froidement. Ces stratégies de replis constituent un symptôme et non la cause de problèmes : si les structures adoptent ces attitudes, c'est par réaction plus que par choix délibéré.

Il est alors à lire, par le prisme de ces replis, des questionnements touchant tant à la formation des équipes, à leur reconnaissance par les divers acteurs et partenaires, au soutien qui leur est apporté, à la précarité des contrats de travail proposés aux équipes d'animation, à l'intégration de ces équipes dans les projets et objectifs des structures, etc.

« Mettre en place des temps leur permettant d'échanger avec nous autour de la programmation »... Quelle place conférée aux jeunes et aux familles ?

Instigateurs d'activités : qui décide des activités qui seront proposées par la suite ?



La question est à 5 réponses multiples ordonnées.
Le graphique est construit sur 130 observations.
Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Pour les personnes ayant répondu au questionnaire, les enfants et/ou jeunes représentent un quart des instigateurs d'activités (26,8%), derrière les équipes d'animation (29,2%) et devant de peu les équipes de direction (25,4%). Les familles, aux dires des questionnés, peuvent aussi proposer et voir se réaliser certaines activités, la proportion est faible mais néanmoins notable. Quant à la catégorie « autres » elle rassemble sept occurrences dont les « partenaires », les « financeurs », la « mairie », le « responsable de structure », le « conseil d'administration » ou les « opportunités locales et partenariales ». Si l'on isole de l'échantillon total les structures accueillant des enfants de plus de 12 ans, les résultats changent peu. Les équipes d'animation arrivent toujours en première ligne (29,4%) devant les jeunes (28,4%). Les équipes de direction ont une proportion qui baisse un peu (23,2%) ainsi que les « autres » instigateurs (2,6%) tandis que les familles sont dans des pourcentages similaires (16,5%). Pour affiner et interpréter ces résultats, il nous faut nous tourner vers les entretiens.

Fabrice C. _____, point CYB, Lormont: « Notre problématique c'est qu'on n'insère pas assez les jeunes dans les décisions – dans un conseil consultatif ou par rapport au fonctionnement du point CYB; ça fait plusieurs années qu'on dit qu'il faut les impliquer mais on ne le fait pas. »

La quasi-totalité des structures fonctionne en proposant une palette d'activités au sein desquelles les enfants et les jeunes peuvent opérer leurs choix. Les structures de proximité fonctionnent beaucoup autour de la « co-construction » des projets d'animation et de leur cofinancement. Rendre les jeunes « acteurs de leurs loisirs » est une injonction à laquelle les structures tentent de se plier mais qu'ils dénoncent aussi du fait des problèmes sociaux lourds auxquels doivent faire face les jeunes qui, ayant déjà des difficultés à « être acteurs de leur vie », ne peuvent être que réticents face à ces impératifs citoyens. Certains responsables de structures annoncent, sans détour et sans fausse pudibonderie, proposer des *activités dites de consommation*. Ces activités ont cependant dans ces structures une place déterminée: elles peuvent être « rétributives » et font suite à un investissement conséquent de jeunes dans un projet; *incitatives* car « le problème est qu'il faut privilégier beaucoup d'activités sportives pour répondre à la demande avant de mettre en place d'autres choses plus culturelles (sorties pour voir d'autres villes; découverte du patrimoine) et pour construire la relation éducative qui est le plus important » ou *éducatives*:

« Et on ne se pose pas 15 000 questions pour savoir si nos actions sont dites de consommation ou autre. Cette tendance à ne pas vouloir faire des activités de consommation, où les jeunes doivent monter leurs projets eux-mêmes; on est en prise de bec là-dessus avec la CAF. C'est un déni complet de la sociologie de consommation dans laquelle on est et qui pourtant s'impose à tous. La réalité est que pour vivre aujourd'hui il faut consommer, alors apprenons à mieux consommer. Nous, on propose des activités de consommation, on le dit. Sur le quartier, et vous pouvez vérifier, les activités les plus recherchées et les plus consommées sont les activités de consommation les plus chères: le karting, Aqualand, la moto... Et ils préfèrent payer 8 euros que de monter un projet qu'ils ne monteront jamais et que les animateurs devront eux, au final, monter. La mise en place d'un séjour, il faut s'y prendre un an à l'avance. Si on doit monter des dossiers de subvention, les jeunes vont s'essouffler; un an avant, c'est pas le temps des jeunes, c'est pas la réalité du temps des jeunes. Mais pendant le séjour, on va pouvoir vraiment participer au quotidien des jeunes; et il est beaucoup plus fondamental de faire partir des jeunes en séjour quitte à ce que ce soit clé en main. Bien sûr, si 3, 4 jeunes viennent avec un projet pour un séjour en Allemagne pour la Coupe du monde de football, on va les soutenir, mais la plupart du temps ces histoires de projets de jeunes c'est de la manipulation. Et pourquoi dans les

quartiers les jeunes devraient monter leurs séjours alors qu'ailleurs ils n'ont pas à le faire ? On rentre dans un discours de la paupérisation.»

Les arguments avancés sont tout à fait pertinents au vu des travers que certains «projets» peuvent prendre. Nous avons en effet pu retrouver les exemples cités ci-dessus : soit des «projets» qui étant établis et réalisés depuis des années sont institués et n'ont de «projet jeune novateur» que le terme (ciné kebab ou ciné McDo) ; soit des *projets en cofinancement* dont la recherche de financement est assurée par les animateurs, les jeunes s'y étant essoufflés. Autre point de crispation, le sentiment que ces injonctions provenant des partenaires financiers n'ont de réalité que pour les «jeunes des quartiers». L'extrait d'entretien ci-dessous est exemplaire à divers niveaux : usure professionnelle, lourdeur des tâches administratives, remise en cause du sens profond de la profession, sentiment de délaissement, de non-compréhension, voire de méfiance et de défiance des partenaires, déchirure de l'identité professionnelle, méconnaissance profonde des publics et des actions menées vis-à-vis de ces publics de la part des partenaires financiers ou institutionnels (élus compris).

«Organiser un camp, même avec peu d'activités de consommation c'est cher, et on ne peut pas les faire marcher toute la semaine, ils veulent des activités de consommation comme tout le monde et ces activités sont extrêmement chères. Et quand on tire les mannes des financeurs, y compris Jeunesse et Sports, il n'y a rien... On est tiraillé, c'est épuisant, et l'autofinancement c'est compliqué. Les familles ne peuvent pas donner de trop. Et

Les jeunes ne représentent qu'un quart
des personnes décidant les activités.
Attention aux faux-semblants :
des activités de consommation qui peuvent avoir un
sens dans la démarche éducative ;
des projets jeunes quasi institutionnalisés
n'ayant plus rien de novateur.
L'incompréhension face aux demandes
des financeurs auprès des «jeunes de quartier»
en termes de cofinancement et de projets
autonomes : le sentiment d'une demande
ne visant que «les jeunes des quartiers».

les minicamps de deux ou trois jours ne sont plus possibles puisqu'il faut sept nuits pour avoir des bons CAF. Avant on faisait des minicamps de deux, trois jours, c'était parfait pour ce public ; c'était pas trop cher donc idéal pour les familles. Finalement on est à la croisée des chemins et ça finit par être très compliqué. On doit faire des dossiers qui ressemblent à des thèses ! Ça demande du temps et c'est du temps où l'on n'est pas avec

le public ; on va finir par passer plus de temps à faire et gratter des papiers qu'à être avec les gens ! On a fait une demande à Jeunesse et Sports pour le camp Quad mais ça a été refusé, alors il faut faire mais avec quoi ?? Bien sûr on a le petit personnel, mais c'est pas toujours gagné... Les animateurs ne veulent plus venir travailler en ZUS, ils sortent de l'IUT, ils ne veulent pas venir travailler là, et les rares qui veulent bien, on les épuise ! Il faut vraiment être militant, c'est de l'ordre du militantisme... Et quant au public, aux jeunes, on leur dit quoi ?? "Ah c'est pas bien d'avoir brûlé" mais au fond je suis d'accord avec eux, même si je ne leur dis pas.»

«Nous on est au milieu, on sait qu'on est là pour maintenir la paix sociale, mais je pense et j'espère qu'on est aussi là pour autre chose, on est là pour plus, on est aussi là pour les gens. C'est à ceux des quartiers qu'on demande le plus, toujours ! On leur demande l'autofinancement "il faut aller travailler!!" Elle est où l'égalité là ???!! Et je ne suis pas pour la

gratuité pour autant mais c'est toujours aux mêmes personnes qu'on demande le plus : "si vous voulez faire des choses et bien il faut monter les projets"; là-bas à [structure XXX] on ne leur demande jamais ça ! C'est aux gens les plus en difficulté qu'on demande le plus. Et on est obligé de jouer ce jeu-là ; tous les financeurs demandent ce que les jeunes ont fait, quel a été leur autofinancement. Alors que faire face à ses parents pour demander de l'argent pour une activité de loisirs ? C'est déjà très difficile pour les jeunes car les parents n'investissent pas dans les loisirs. Ils gardent de l'argent pour partir ou essayer de partir une année sur deux au pays. C'est donc déjà tout un travail pour les jeunes de parler avec leurs familles. C'est tout un travail pour nous aussi, ce travail d'accompagnement pour que les jeunes fassent des choses ailleurs, hors du quartier... et à l'arrivée les dossiers sont refusés ! Je suis très en colère ! J'en ai marre et je suis fatiguée, mais j'y crois toujours, je me battraï ; et j'ai mal au dos, j'ai très mal au dos... »

POUR RÉSUMER

- Le constat partagé du retrait progressif des structures d'animation des jeunes (à partir de 9-10 ans) est expliqué, d'après les acteurs de l'animation, par : le fonctionnement rigide des centres de loisirs qui ne répond pas à leur besoin de différenciation (ils ne sont « plus des petits ! »), l'inadaptation de l'offre, la lassitude des jeunes, la méconnaissance des structures, la formation des animateurs qui ne les prépare pas toujours à animer ces publics.
- La mixité sexuée des publics accueillis dans les structures : un enjeu capital. La présence des adolescentes témoigne à chacun qu'il n'y a pas d'appropriations territoriales faites par certains groupes masculins.
- Comment faire venir les filles ? Les pratiques de loisirs des filles – de tous milieux sociaux – sont toujours plus contrôlées que les activités des garçons : la relation de confiance instaurée avec les parents est donc un point clé, la posture de l'équipe d'animation à leur égard est aussi décisive.
- Les rapports de force avec certains groupes masculins qui tentent de démontrer, par des bras de fer symboliques voire physiques, leur domination et leur emprise sur les espaces sont latents pour quasiment toutes les structures accueillant des jeunes. Détecter ces situations est essentiel afin de soutenir les structures d'animation pour leur éviter un repli aux conséquences hasardeuses.
- Implication des jeunes dans les décisions, activités dites de consommation et projets cofinancés : injonctions des financeurs et situations paradoxales dans la mise en œuvre...

Représentations des jeunes sur les structures et les personnes encadrantes

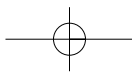
« Un bon animateur c'est... » Quelles représentations les jeunes ont-ils des personnes y travaillant ?

Quelles sont les représentations que les enfants et les jeunes portent sur les équipes d'animation ? Quelles sont les qualités qu'ils leur reconnaissent ? Quels sont les attributs qui leur semblent incontournables pour être un bon animateur ?

Koss, 14 ans, Bègles : « C'est le regard sur nous qui est important, et ils sont surtout là pour ça. Ils savent comment on est, ils nous comprennent... ça change des gens du quartier ; les gens dehors sont pas pareils : ils ont peur des jeunes. »

Mélison, 14 ans, Bègles : « Oui, tu dis "jeune", y'a plus personne. »

S. R. : « Pourquoi ? »



Mélison : « C'est par rapport aux réputations que les jeunes ils ont. »

Koss : « Parce qu'on est caricaturé "jeunes de cité" ! »

L'empathie, la bienveillance, le « regard » pour reprendre les termes de Koss sont les éléments les plus souvent évoqués dans la description que les jeunes donnent des animateurs : « C'est quelqu'un qui s'occupe de nous, qui veille sur nous²². » Sont aussi identifiées par les adolescent(e)s les *capacités d'écoute et la disponibilité* envers les jeunes. « C'est quelqu'un qui nous respecte²³ », « qui est pas une balance²⁴ », « quelqu'un à qui on peut confier nos problèmes²⁵ ». Bref, c'est un adulte qui est en mesure de « comprendre les jeunes²⁶ », leur univers et sait se positionner à leurs côtés, sans être directif, c'est-à-dire quelqu'un qui *permet l'autonomie* des jeunes tout en étant présent et bienveillant :

Niamor, 14 ans, Bègles : « [Un animateur c'est] quelqu'un qui propose ou qui encadre des animations pour les jeunes. »

S. R. : « Y'a des qualités particulières ? »

Niamor : « Je sais qu'il faut le BAFA et après j pense qu'il faut être gentil déjà et être un peu intéressé à tout ce qui nous entoure. »

Dans les critères relevés par les jeunes, on trouve aussi des éléments tels que *l'humour*, le fait d'être « gentil²⁷ », « cool et sympa » de « s'amuser avec²⁸ » les jeunes, de connaître les jeunes depuis longtemps, ou d'être « quelqu'un qui a beaucoup de courage et qui a appris à mettre énormément de sa personne²⁹ ».

Du côté des plus jeunes, d'autres éléments semblent être décisifs dans la description de ce qu'est un animateur et dans les qualités appréciées par les enfants. L'animateur *protège* il est *garant des règles et de l'intégrité* (physique, morale et affective) de chacun : « [Un animateur] c'est grand et on dit au directeur "Y'a un copain qui a fait exprès une bêtise"³⁰ » ; « Un animateur ça s'occupe de nous et des fois ça nous punit³¹. » L'animateur est un rouage central du centre de loisirs, sans lequel il ne pourrait y avoir de centre... et il permet aux enfants de s'amuser, *il donne à jouer* :

S. R. : « C'est quoi un animateur ? »

Diégo, 8 ans et demi, Bègles : « Ben sans animateur ils pourraient faire n'importe quoi et sans faire exprès se blesser. »

Pedro, 8 ans, Bègles : « On pourrait pas aller au centre aussi. »

S. R. : « C'est bien un animateur ? »

Diégo : « Oui, ils s'occupent de nous, des fois quand il nous manque des choses, ils peuvent nous en prêter, et ils achètent des choses pour qu'on s'amuse. »

22/ Laure, 11 ans, Bordeaux.

23/ Kamarra, 17 ans, Talence.

24/ Maéva, 11 ans et demi et Samia, 13 ans, Talence.

25/ Nana, 12 ans, Bordeaux.

26/ Michel, 14 ans ; Kamal, 12 ans ; Mathématiques, 18 ans ; Zidane, 13 ans ; Raoul, 13 ans, Floirac.

27/ Henry, 15 ans, Lormont.

28/ Rimka, 12 ans, Lormont.

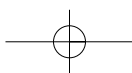
29/ Mitch, 21 ans, Pessac.

30/ Adeline, 6 ans et demi, Bègles.

31/ Lola, 8 ans et demi, Bègles.

32/ Julie, 25 ans, Pessac.

Ainsi, si les jeunes attendent particulièrement des équipes d'animation qu'elles soient « à leurs côtés », les enfants sont plus demandeurs d'animatrices/teurs dont la présence est plus centrale, plus prégnante dans le groupe d'enfants : ils doivent « être avec ». Qu'en est-il du côté des parents ? D'autres éléments ressortent. Les mères de famille talençaises privilégiaient dans leur discours l'aptitude à *ne pas discriminer les enfants*, à ne pas faire de « privilèges » ou de « chouchous ». À Pessac, la notion d'*autorité* émergeait ainsi que la question de la *formation* et des diplômes des animateurs, en lien avec les ateliers périscolaires : « Il a de l'autorité, il est à l'écoute des enfants, il est gentil, il les surveille bien, il est intelligent, enfin diplômé pour aider les enfants à faire les devoirs³². » Nous retrouvons là des éléments en



concordance avec les points de conclusion des études du CRÉDOC qui mettaient en avant les attentes parentales en terme de sécurité, d'encadrement des enfants.

En toute logique, les défauts relevés par les enfants, jeunes ou parents sont le revers de ce qui est attendu et apprécié. Ainsi sont décriés les animateurs qui « *crient* », « *sont méchants* », « *chiant* », qui « *s'énervent trop vite* », qui sont « *trop stricts* », qui « *font les chauds* » ou qui « *haussent la voix* ». Ces attitudes sont dénoncées avec virulence et contraires à ce qui est attendu des animateurs : de la patience, de l'écoute, de la disponibilité, de la confiance et de l'humilité ; « *C'est pas normal même si on le connaît qu'il nous dit "Cassez-vous" et tout...* » (Rimka, 12 ans). Les animatrices/teurs montrant peu d'intérêt pour les enfants ou jeunes sont donc, en toute logique, désavoués et soupçonnés de « je-m'en-foutisme ».

Lors d'une discussion avec un groupe de garçons floiracais dans l'une des structures pour jeunes, Michel, 14 ans ; Kamal, 12 ans ; Mathématiques, 18 ans ; Zidane, 13 ans et Raoul, 13 ans, décrivaient ce qu'est un « *animateur pas bien* » :

- « C'est un animateur qui parle pas avec nous. »
- « Comme A., il est bizarre. »
- « En plus il écoute de la musique pourrie. »
- « Il dit pas bonjour ou en tout cas pas souvent, il est bizarre. »
- « Il squatte la Playstation. »
- « Ouais même il avait ramené son jeu. »
- « On dirait pas un animateur. »
- « Mais il est pas resté longtemps, on l'a fait fuir. »

Les marques de désintérêt tant vis-à-vis des jeunes que de leur univers normatif sont un point central dans les arguments avancés pour décrire le « non-animateur ». Si l'animateur fait partie des rares adultes considérés comme probables alliés des jeunes car compréhensifs, celui qui ne sera pas curieux ou « *enfermé sur soi* » et « *par soi* » ne peut devenir référent : « *... faut pas être renfermé sur soi-même parce que justement c'est l'animateur qui propose aux jeunes de sortir donc si on est enfermé par soi-même, c'est pas possible* » (Niamor, 14 ans, Bègles).

La *curiosité*, et par extension, la *capacité à faire découvrir*, sous-entendues ci-dessus par Niamor, sont aussi relevées par Mitch, dans sa description du « mauvais animateur » :

Mitch, 21 ans, Pessac : « Je sais pas, quelqu'un qui n'est pas curieux, et qui ne s'intéresse pas ni aux autres, ni à ce qu'il fait... N'importe qui peut être un bon animateur. »

Pierpoljak, 14 ans, Pessac : « Je pense qu'il faut savoir prendre sur soi parce que les gamins doivent être très chiant parfois, et il faut pas s'énervé sur les gamins. »

Sont aussi décriés la « *désorganisation* », l'« *injustice* » la « *sévérité* » ou le chantage exercé à l'égard des jeunes : « *Les animateurs maintenant ils sont trop méchants, ils s'énervent trop vite, ils disent tout le temps "tu veux qu'appelle ta mère ?", au début ils disaient jamais ça, ils deviennent de plus en plus chiant.* » (Samia, 13 ans, Talence). Face à des jeunes en très forte demande de prise en compte de leur individualité, on comprend aisément que ce type de marque d'autorité puisse être voué à l'échec et au ressentiment.

Enfin, l'animateur étant considéré et défini dans les représentations sociales des jeunes comme la personne destinée, de par sa fonction, à mettre en œuvre les desiderata, projets et envies des jeunes, c'est-à-dire celui « *qui accompagne des jeunes à faire des activités et qui aide les jeunes, qui aide à faire des activités* » (M. X., 15 ans, Bègles), sont en disgrâce ceux

qui « nous interdisent tout le temps de faire des trucs ; ce qu'on veut faire, ils veulent pas... » (Mélison, 14 ans, Bègles) ou « qui laisse[nt] pas trop de liberté » (Tournedos, 18 ans, Pessac).

Globalement, les plus jeunes définissent l'animateur « pas bien » par celui qui n'est « pas gentil », qui « crie », dont les capacités de discernement sont restreintes : « Quand on n'a rien fait et ben ils croient que c'est nous et ils veulent pas qu'on fasse quelque chose » (Christina, CM2, Lormont). Quant aux parents rencontrés à Talence et à Pessac qui se sont exprimés sur le sujet³³, ils définissent le « mauvais animateur³⁴ » par opposition au « bon animateur ». Il est ainsi soup-

Pour les parents, le « bon animateur » se définit par sa formation qualifiante garante du sérieux de l'encadrement et de son impartialité.

Pour les enfants ses compétences en termes de disponibilité, de compréhension de l'univers normatif juvénile priment.

çonné de favoritisme, de manque d'attention, de contre-modèle : « Il n'écoute pas, il s'en fout, il fait pas attention aux jeunes, il n'est pas poli, il ne sait rien, par exemple, pour les devoirs s'il ne sait pas, c'est pas un bon animateur » (Julie, 25 ans, Pessac).

« C'est bien quand y'a des sorties »...

Représentations des publics

sur les structures et animateurs

Si les plus jeunes perçoivent les animateurs comme garants des règles et de leur bien-être et comme incitateurs au jeu, les plus grands apprécient leur fonction de « personne ressource ». Cependant, parmi les plus âgés, une *vision utilitariste* des animateurs peut aussi être fortement présente : les animateurs sont là pour les jeunes, pour faire et mettre en œuvre les vœux des jeunes. Ces représentations sont en lien avec celles que les jeunes et les adultes peuvent porter sur les structures elles-mêmes, assimilées à un service public. Nous touchons là un point sensible, relevé par les personnes travaillant dans ces structures, les uns affirmant être un service public, les autres s'en défendant. Néanmoins, pour les publics fréquentant les structures ces revendications professionnelles ne sont pas évidentes, et ils considèrent le périscolaire, le centre de loisirs et ses activités, les séjours proposés ou les événementiels comme des services leur étant rendus, même si certains peuvent, en outre, reconnaître et apprécier les principes et valeurs pédagogiques sous-jacents. Cette perception, en toute logique, nourrit les *revendications tarifaires et/ou consuméristes qu'ils expriment*.

C'est probablement là un des points de difficulté dans la socialisation professionnelle de ces travailleurs sociaux que sont les animateurs : le décalage entre comment se vivent et se projettent statutairement les animateurs, et la reconnaissance des publics de leurs rôles et fonctions. De ce fait, le sentiment fréquemment émis par les animateurs et responsables des structures d'aller « à contre-courant » trouve ici sens et n'est pas illusoire.

Des jeunes se sentant « usagers » d'un service public et développant des attentes consuméristes.

33/ Soit trois personnes. L'analyse ne se veut donc pas exhaustive.

34/ Les définitions du « bon animateur » ne sont pas sans rappeler les définitions du « bon prof », notamment dans la dimension de la disponibilité et de l'attention bienveillante, cf. COUSIN O., FELOUZIS G., *Devenir collégien : l'entrée en classe de sixième*, ESF, Paris, 2001.

POUR RÉSUMER

- Les enfants attendent des animatrices/teurs qu'ils soient garants des règles du « vivre ensemble » et incitateurs au jeu ; les jeunes attendent une posture compréhensive, permettant et reconnaissant leur prise de responsabilité et d'autonomie ; les parents sont sensibles aux qualifications des équipes, à leur impartialité.
- Une vision utilitariste des équipes d'animation est aussi présente : ils viennent faire des activités, des sorties et ont des récriminations tarifaires... Ces attitudes – non personnalisées – ne facilitent pas la relation éducative.

Attentes, facteurs incitatifs et/ou freins à la participation

« Oui c'est bien... on fait des choses »...

Pourquoi les jeunes restent-ils et participent-ils ?

Du côté des plus jeunes, s'ils disent venir parce que leurs parents « travaillent tous les deux alors ils m'ont mis au centre », ils annoncent aussi qu'ils aiment venir. Plusieurs éléments motivent leur désir : en premier point les « activités » ou « séjours » très fréquemment cités comme *points d'attractivité*. On retrouve une certaine variabilité dans les activités mises en avant pour expliquer cette appréciation. Les sorties et notamment les activités de consommation (Aqualand, Laser Quest, les sorties Quad, les Antilles de Jonzac, etc.) prennent la tête des motifs invoqués. Cependant sont accolées – parfois même citées avant – les activités « phares » de la structure : l'équitation pour le centre social de Bordeaux Lac, les activités multimédia pour le point CYB, le montage vidéo à La Suzanne, la danse au centre social et culturel de La Benaugue, etc. Les structures, du fait de ces points forts, fonctionnent alors tels des « pôles d'excellence » en termes d'impact auprès des enfants ou des jeunes. La lisibilité de la structure est établie auprès du public à partir de ces éléments forces et n'empêchent pas les jeunes d'apprécier d'autres activités :

S. R. : « Qu'est-ce que tu préfères ? »

Nana, 12 ans, CLSH du centre social Le Lac : « Les chevaux. »

S. R. : « Y'a d'autres activités que t'aimes bien ? »

Nana : « Oui, tout ce qui est bricolage. Par exemple si y'a une clôture qui est cassée ben on prend le marteau et on y va. Les stages aussi j'aime bien. Et je suis sur deux groupes : ici et chez les ados. »

Dans les activités plébiscitées par le plus grand nombre et par les plus âgés, sont énumérées des pratiques que la plupart des jeunes, qu'ils résident ou non en zones urbaines sensibles, apprécient particulièrement. Il est à lire ici les formes de « culture juvénile » célébrant les pratiques multimédia, les activités sportives et des supports de jeux facilitant la rencontre (« baby-foot », « billard », « table de ping-pong », etc.).

Les activités extraordinaires (fêtes, veillées, animations dans le quartier, etc.), incluses dans des semaines à thèmes, ou les rencontres intercentres, sont aussi bien souvent citées pour expliquer en quoi le centre leur est sympathique. S'ajoutent les séjours ou les minicamps dans les éléments présentés pour démontrer les aspects positifs de la structure. Et, pour rassurer ceux qui craindraient une explosion de la demande consumériste, citons les propos de Rimka, 12 ans, qui s'exprime au sujet de son meilleur souvenir au point animation Carriet :

« Aqualand et une sortie où on était parti là en Dordogne et on avait pêché et fait du camping... Ce que j'aimerais gavé, mais gavé, gavé faire, c'est du camping et faire de la pêche pendant trois heures au moins. »

Au-delà des activités, sorties et séjours évoqués dans les explications de la satisfaction des jeunes, un autre élément apparaît de façon centrale dans l'évaluation positive du centre et dans les éléments motivant leur venue : les ami(e)s. Si cet aspect est parfois suggéré par les plus jeunes, il devient incontournable pour les plus grands. Passé un certain âge, alors qu'ils ont la « liberté » de fréquenter ou non la structure, le réseau de sociabilité présent dans le centre devient un élément décisif. Cela s'observe pour les filles : « C'est moi qui ai demandé à venir, j'ai voulu venir aussi cette année parce que mes amies viennent toutes ici » (Nana, 12 ans, Bordeaux), comme pour les garçons :

M. X., 15 ans, Bègles : « Je viens un petit peu ; je venais rien que pour accompagner des personnes et maintenant je viens pour m'inscrire. En fait, parce qu'on était à la cité et on nous a proposé des activités là-bas – oui, des médiateurs – et on était obligé de venir ici pour s'inscrire. »

S. R. : « C'est quoi comme activités ? »

M. X. : « Pour faire un séjour à Ixassou ; on est sept copains à partir ; eux ils sont déjà allés, donc... »

S. R. : « Et tu trouves qu'y'a des trucs bien ? »

M. X. : « C'est plutôt pour voir les copains, y'a pas de... »

S. R. : « Sinon, tu faisais quoi avant ? »

M. X. : « J'étais à la cité, on jouait au foot, mais comme il fait chaud, maintenant c'est un peu trop dur. »

S. R. : « Comment t'as connu l'espace jeunes ? »

M. X. : « C'est plutôt par rapport au centre de vacances avant, là ils en avaient parlé. Avant j'avais pas très envie, c'est surtout que j'avais pas beaucoup d'amis qui venaient ; les activités pendant les vacances, maintenant je viens. »

S. R. : « Et l'année aussi ? »

M. X. : « Peut-être, je sais pas. »

S. R. : « T'habites loin ? »

M. X. : « Non, j'habite pas très loin. »

S. R. : « T'as combien de copains qui viennent là ? »

M. X. : « Là on est six en tout. Mais ça date de cet été, ça fait pas très longtemps qu'on vient. »

En outre, les jeunes évoquent le réseau de sociabilité ou le réseau familial lorsqu'ils racontent comment ils ont connu la structure. Quelques-uns disent avoir connu le centre par la municipalité ou par le collège, mais ce sont les *réseaux familial et amical* qui apparaissent comme les *premiers canaux de diffusion*.

Autre dimension soulignée tant par les adolescentes que par les garçons : la liberté, *le sentiment d'autonomie*. Pour les plus jeunes, ils disent apprécier le fait de pouvoir « *choisir les activités* », mais lorsqu'ils ont quelques années de plus, la souplesse de l'accueil – que Melisson et Cheyenne, adolescentes de 14 ans, qualifient elles-mêmes d'« *accueil libre* » – est mise en avant pour décrire les atouts du centre, pour raconter que « *tout me plaît, le contexte, l'ambiance...* » *L'accessibilité* va jouer dans ce cadre un rôle important car incitant ou contrant le sentiment de liberté. Ainsi, Niamor, adolescent de 14 ans, explique qu'il aime bien : « *Le côté sympa, les activités sont bien, les animateurs aussi ; et je peux venir seul.* »

Le *coût financier*, s'il n'est pas le premier facteur invoqué par les jeunes pour expliquer leur venue et leur bonne perception de la structure, est néanmoins présent dans plusieurs discours. L'attention portée aux tarifs des pratiques de loisirs étant un souci familial partagé pour des familles dont la situation économique est très fragile :

Rimka, 12 ans, Lormont : « Moi je reste dehors parce que y'a rien à faire, ma mère elle travaille pas, y'a pas de sous pour qu'on parte en vacances. »

Samia, 13 ans, Talence : « Le centre social c'est moins cher et même des fois c'est gratuit, au CAJ c'est tout payant. [...] Mais c'est trop payant, même la pâtisserie est payante, ici c'est gratuit. [...] J'ai pas de copines là-bas et y'a pas de jeux là-bas et il faut qu'ils baissent les prix. C'est un truc de fou, ici le sport c'est gratuit, la plage c'est 2 euros, bon Aqualand c'est le même prix, là je peux comprendre. »

Enfin, autre élément sporadiquement évoqué dans les argumentaires mis en avant pour expliquer l'attachement portée à la structure : certaines personnes de *l'équipe d'animation* ou de direction. Le fait d'avoir vécu des moments intenses, des activités ou projets extraordinaires – qui ne se réduisent pas à des projets financièrement coûteux (*cf.* extrait du journal de bord ci-après) – avec certains membres de l'équipe renforce l'attachement et influence la fréquentation.

Extrait du journal de bord du mercredi 16 août 2006

Nous garons la voiture sur le parking jouxtant le centre commercial et nous nous dirigeons à pied avec Coline vers l'ancien Lidl. En chemin, nous croisons un jeune homme de vingt et un an que Coline connaît. Nous discutons avec lui, je lui explique la recherche en insistant particulièrement sur le phénomène supposé de désaffection des plus de 11 ans des structures d'animation. Il déclare qu'en effet les petits ne vont pas au centre social, ni à La Saga qui est dans une « situation critique » ; il ajoute qu'il ne sait pas pourquoi et qu'ils préfèrent « jouer au foot au citystade, ils traînent en bas, mais ils ne veulent pas aller au centre social ou à La Saga... Je sais pas pourquoi... moi j'y allais encore j'avais 16, 17 ans ! On aimait bien... Comme quand on faisait les pizzas, hein ! on adorait venir faire l'atelier cuisine ». La dernière phrase a été prononcée avec beaucoup d'enthousiasme en interpellant Coline pour avoir son approbation et elle a confirmé, souriante, et se remémorant ces temps forts.

Que lire et retenir de cet extrait ? Que l'on peut être adolescent de 16 ou 17 ans d'un quartier sensible, présenter les attributs classiques du « jeune de banlieue » et aimer les ateliers cuisine. En effet, lorsque nous croisons le jeune homme, il est au volant d'une voiture, portière avant ouverte, et arbore un pendentif assez conséquent autour du cou agrémenté de quelques bagues. Il est membre de l'un des groupes de musique très reconnu du quartier et ne présente pas de gêne ou de contradiction identitaire interne à dire qu'il a beaucoup aimé ces ateliers cuisine et qu'il en conserve des souvenirs vivaces... Toutefois, cet attachement aux personnes est un élément qui n'est pas à minorer, et qui peut d'atout se transformer en désavantage, notamment lorsque les équipes changent et que les personnes partent. S'ensuit parfois une désaffection des publics qui ne voient plus d'intérêt à venir dans la structure, les personnes qu'ils connaissaient n'y étant plus.

Au cours des entretiens, j'ai demandé aux enfants et jeunes quel était leur *meilleur souvenir* dans le centre. Les réponses sont variables mais témoignent qu'il est possible de réaliser des moments forts, qui marqueront les publics, sans que cela ne passe par des projets ou des actions très coûteux. Bien évidemment, il demeure que les projets de séjours à l'étranger ou les actions de grande envergure, eux aussi sont des *temps forts de découverte*, qui ont laissé des traces indélébiles et positives à ceux qui les ont vécus mais aussi à ceux qui ne les ont pas directement vécus. Retenons toutefois que donner la possibilité aux publics de vivre de l'extraordinaire, du fantastique, de vivre des choses qu'ils ne peuvent pas vivre ailleurs que dans le centre de loisirs ou le centre d'animation reste un enjeu fort. Regardons quelques réponses...

S. R. : « C'est quoi votre meilleur souvenir de centre ? »

Pedro, 8 ans, Bègles : « Moi tous les jours j'ai aimé. »

Diégo, 8 ans et demi : « Moi aussi. »

Rimka, 12 ans, Lormont : « Aqualand et une sortie où on était parti là en Dordogne et on avait pêché et fait du camping. »

S. R. : « C'est quoi ton meilleur souvenir ? »

Nana, 12 ans, Bordeaux : « C'est quand on est rentré de stage d'équitation et qu'on a trouvé un poulain ici, c'était y'a trois semaines. »

Ils aiment les activités dites de consommation mais aussi les « activités phares » de la structure, les événements extraordinaires, les séjours. Ils viennent pour retrouver leurs ami(e)s; car ils ont des liens privilégiés avec l'équipe; par rapport au coût, ou à la flexibilité de la structure qui leur laisse un peu de liberté.

Niamor, 14 ans, Bègles: « Ah oui, si le bal d'Halloween, c'était très sympa... Y'avait plein d'animations, ils nous faisaient sortir dans les bois pour nous faire peur; y'avait de la musique, c'était vraiment sympa. »

Cheyenne, 14 ans, Bègles: « C'était cette année à Aqualand avec Yves Farges, moi j'aime surtout les sorties avec les autres qui sont pas de l'espace jeunes comme Yves Farges. »

Enfin, quelques-uns avaient des *propositions* à formuler, des attentes vis-à-vis de la structure. La liste ne prétend pas à l'exhaustivité mais il est possible de répertorier quatre positionnements différents par rapport aux propositions énoncées par les jeunes. Certains n'exposent pas spontanément de demandes particulières. Un deuxième groupe de jeunes formule des demandes ayant trait au matériel à remplacer, aux locaux à rénover. Certains – sous le couvert de la rigolade – disent qu'il faudrait améliorer ou changer « les animateurs ». Or, même s'ils s'empres- sent de dire par la suite « non mais c'est pour rigoler », les critiques qu'ils formulent ultérieurement quant aux animateurs laissent à penser que ces phrases « en l'air » recèlent un soupçon de sincérité. Enfin, quatrième voie de propositions, celle qui concerne les activités dites de consommation ou les projets de grande envergure :

Kamarra, 17 ans, Talence: « On a un projet avec Gilles qu'on a commencé pour aller en Amérique ou à Disneyland et y'a des petits projets comme le camping ou le Quad. »

Rimka, 12 ans, Lormont: « Y'a des trucs qui sont bidons, comme des sports bizarres. Moi j'aimerais faire des sorties comme Aqualand, la plage... J'aimerais bien faire aussi Walibi, le Futuroscope, aller à Paris. »

Henry, 15 ans, Lormont: « On a déjà fait ça, on était allé à la neige, même au collège pour faire de la moto. »

Rimka: « Aller à Fort-Boyard, à Frontenac tu fais de l'escalade, du tir à l'arc et... moi surtout, j'veux surtout avoir un ordinateur chez moi. »

Les demandes de sorties, d'activités consommatoires dans les propos des jeunes sont, il est vrai, surabondantes. Cependant, n'omettons pas de préciser que pour la plupart de ces jeunes, le centre de loisirs est le lieu qui permet d'accéder à ce type d'activités pour une somme modique. Sans la structure d'animation, ces enfants ou jeunes n'accèdent pas à ces loisirs ou à ces pratiques culturelles. Par exemple, le tarif d'entrée hors réduction à Aqualand est très dissuasif, et peu de familles pourraient s'en acquitter.

« Ils font que fifre... » Pourquoi les enfants partent-ils ?

Si les « activités », les « ami(e)s », le sentiment d'autonomie, les tarifs, l'équipe d'animation sont cités par les jeunes fréquentant les structures d'animation comme facteurs incitatifs, nous retrouvons les mêmes éléments justifiant la non-fréquentation. Toutefois, à cela s'ajoutent d'autres points non négligeables : les représentations portées sur les structures ou sur les équipes d'animation ; le sentiment de lieux réservés à d'autres, pour d'autres ; le manque d'informations ; le sentiment d'une dévalorisation de l'offre d'activités tant en termes de qualité que de quantité.

« Avant c'était mieux... » *Le désenchantement*

Kamarra, 17 ans, Talence : « Avant c'était mieux, il y avait de grandes sorties pour les 17-18 ans, en Amérique ou à Disneyland... Je sais pas pourquoi y'a plus ces sorties... »

Premier point invoqué pour légitimer les départs ou la désaffection des jeunes des structures : *l'offre d'activités*. Or, la critique assénée à cette offre d'activités s'ancre sur un argumentaire principalement nourri du regret d'un « âge d'or » de l'animation qui aurait vu les projets les plus envieux et enviables se réaliser. Ainsi, ressort du discours des jeunes, le fait que des « grands frères » – avérés ou d'emprunt – auraient eu la possibilité de vivre des animations, séjours et activités d'une tout autre envergure que ce qu'il leur est proposé aujourd'hui. Ce sentiment est parfois laconiquement résumé mais avec véhémence en un « *Ils font rien pour nous. Ils servent à rien, ils font pas de sorties*³⁵. » Et ce discours se retrouve tant chez les plus jeunes qui n'ont pas directement connu cette faste époque que chez les jeunes parents...

Extrait du journal de bord du mercredi 16 août 2006

Nous finissons de discuter avec le jeune homme qui ajoute pour expliquer pourquoi les petits ne vont ni au centre social ni à la Saga que « c'est pas pareil ; avant y'avait plus de choses comme les sorties... »

[...] Devant le centre commercial, nous discutons avec une jeune maman (entre 25 et 30 ans). Elle explique qu'« il y a un problème d'information : avant il y avait le journal *L'Avis des murs* qui était dans les entrées des bâtiments avec des articles, des coups de gueule, des recettes et des informations sur ce que faisait le centre social. Maintenant y'a plus rien et je ne connais plus personne, enfin sauf Jean-Marie. Mais ce sont plus les mêmes activités, les mêmes sorties... Ils disent qu'ils n'ont plus d'argent. »

Plusieurs clés de lecture sont mobilisables pour interpréter ces propos. En premier lieu, ce « désenchantement » est aussi partagé par les personnes des structures elles-mêmes. Les années 90 ont vu une politique jeunesse plébiscitant les structures de proximité et ouvrant une « manne financière » importante. Les projets à grande échelle et les activités « de consommation » ont fleuri, les budgets octroyés le permettant. Mais d'une part, les équipes, passées les premières heures de gloire de cette démarche, se sont rendu compte que la surabondance de propositions d'animations « clés en main » avait un impact néfaste auprès des publics. Et si cette myriade « d'activités de consommation » a été perçue au départ comme élément facilitateur du travail quotidien des équipes, à moyen terme et dans un contexte budgétaire très différent, cela est devenu un lourd héritage. D'autre part, les politiques jeunesse ont changé depuis ces années 90, et sont venues à *la restriction budgétaire*. Les « mannes financières » se sont brusquement interrompues ou fortement amenuisées tandis que les publics s'étaient installés dans des habitudes et des perceptions faisant de la structure d'animation un service public se devant d'œuvrer pour les usagers par le biais de « plaquettes » d'activités disparates à un coût dérisoire. L'extrait d'entretien ci-dessous est exemplaire des nombreuses discussions menées avec plusieurs responsables de structures à propos de l'habituel « *C'était mieux avant* ». Notons que dans le cadre de cet entretien qui a été non directif, je n'ai pas eu à suggérer cette thématique.

« Qu'est-ce qu'ils veulent ? À part faire des sports mécaniques ou du jet-ski... C'est aussi un retour de bâton car au milieu des années 80 aux années 90, ils ont tout fait pour, les pouvoirs publics avec les dispositifs « étés chauds » ont donné dans la consommation, consommation... Et c'était leurs grands frères, mais aujourd'hui ils nous disent « Pourquoi on fait pas ça ? » « pour 25 euros, 50 euros » ; c'est difficile d'expliquer que ça coûte pas ça. Et le problème c'est que ce n'est pas du fantasme, ça a

35/ Extrait du journal de bord du samedi 8 juillet 2006.

existé mais aujourd'hui ça n'existe plus. Dans les années 90, sous l'égide de Jeunesse et Sports ou autres, il y avait le principe : un groupe de jeunes monte un projet, travaille un peu avec les animateurs présents sans avoir besoin de se casser la tête beaucoup, on fait un peu de culturel et de la plage et c'était 5 000 ou 8 000 balles quasiment en claquant des doigts ; c'est sûr que ça entretient le fantasme. Il y a beaucoup de jeunes qui ont profité de ça ; certains ont saisi l'opportunité, d'autres en ont abusé. Peut-être que nous dans nos pratiques ça nous allait, beaucoup d'activités dans l'immédiateté sans se casser trop la tête. On bâtit une semaine sur des sorties moto karting... On bâtit ça, il y avait beaucoup d'argent engagé mais l'argent était là et on a pris conscience que ce qui était très négatif c'était l'accueil comme on a eu et on en veut plus.»

Autre élément mobilisable pour analyser ce désenchantement et cette vision nostalgique d'une «*époque florissante*» pour reprendre les termes d'un responsable de structure de Lormont : *l'institutionnalisation des centres sociaux et structures d'animation* par le biais de la professionnalisation des personnes y travaillant. Le corollaire de cette professionnalisation ayant été la lente démobilisation des populations locales qui étaient auparavant impliquées et premières actrices de la vie de quartier. Le paradoxe actuel étant l'injonction à la mobilisation collective de tous pour la vie locale, à la participation citoyenne en vue du «*vivre ensemble*»... L'extrait ci-dessous est tiré d'un entretien particulièrement riche, non directif, les trois personnes présentes lors de la discussion s'étant d'elles-mêmes relancées sur divers points (responsable de la structure, directrice du CLSH enfants et animateur du secteur jeune).

«C'est aussi lié à la professionnalisation, quand on a commencé à installer dans les centres des professionnels pour faire de l'animation : avant ils faisaient de l'animation directe. Cette professionnalisation a cassé beaucoup de dynamiques. Se sont ajoutés les problèmes de lourdeur administrative et la sécurité par rapport à l'encadrement. De fait, on a institué les centres sociaux et ça a éloigné des gens. Et à présent, ils viennent consommer des services et non s'impliquer dans des animations.

– Sur le secteur enfance, on essaie de mobiliser les parents sur les projets et ils disent “C'est vous qui savez” ; c'est paradoxal qu'ils nous vivent comme une institution tout en disant “On vous fait confiance ; vous avez les compétences”. On a un papa bénévole qui encadre le théâtre pour les enfants et on a eu un problème de salle et tout de suite la législation en a fait un problème et bloque la mise en place de l'animation.

– On n'a pas de souplesse d'action. Ce sont des freins d'implication pour les parents, et les choses sont très lourdes pour les parents qui ont déjà une vie difficile. L'organisation de l'animation est telle que, oui, il y a démobilisation car le cadre ne permet pas la mobilisation. Et les moyens financiers sont donnés pour des choses très cadrées. Alors faut-il revenir à l'animation avec les habitants et sans professionnels ?

– On n'est plus dans la même ère de militance et de mobilisation. Le papa qui s'occupe du théâtre dit “Si j'avais plus de moyens...” et c'est la même chose pour les jeunes dans leur participation il y a toujours cette idée de contribution/rétribution.

– Il y a un paradoxe : les structures ont les moyens ; elles ont de l'argent public et les gens pensent que de ce fait elles peuvent et doivent tout faire. Il y a beaucoup de ça lorsque l'on renvoie aux gens que l'on ne peut pas faire telle ou telle chose, les gens ne veulent pas entendre. On doit des choses à la population, c'est “Vous nous devez”, ils paient des impôts... alors que nous on cherche leur implication ; on veut qu'ils soient acteurs de leurs

loisirs : on est en conflit, ils ne nous reconnaissent pas dans ça mais ils reconnaissent la structure dans le quartier. On nous installe dans des positions de tiraillements qui sont insolubles pour nous. Comment y pallier ? C'est impossible. Même la recherche de financements est difficile ; il faut tout anticiper. Aujourd'hui on ne finance que ce qui est institué mais on ne peut pas instituer la vie locale. C'est une dérive d'avoir accepté les centres de loisirs avec ses professionnels dans les centres sociaux... Pourquoi on l'a fait?... »

Un peu plus loin dans la discussion, ils commentent les événements de novembre...

« Nous on n'a pas eu à gérer novembre. Il y a eu des discussions avec les autres acteurs ; les jeunes nous ont branchés sur les discours politiques de Nicolas Sarkozy, il y a eu pas mal de revendications parce que dans les représentations, il y a beaucoup d'idées reçues sur le centre social. Il y en a qui pense qu'on est de la mairie et qui nous traite de fonctionnaires : "T'as la sûreté de l'emploi alors tu vas pas ramener ta gueule." Et il y a une nostalgie des animations d'antan et du centre d'animation d'antan. C'est fou parce que pour certains ils connaissaient même pas, ils n'étaient pas nés ou avaient 3 ans ! C'est fou... les "C'était mieux avant", "C'était gratuit"... »

Un désenchantement partagé :
pour les jeunes, une offre
d'activités moins attractive, pour
les équipes des budgets réduits, un
temps auprès des publics amoindri.

Troisième et dernier argument mis en avant dans l'analyse de ce « désenchantement », la part grandissante voire asphyxiante des *démarches administratives* : le temps consacré aux tâches administratives vient empiéter voire supplanter le temps réservé à l'accueil et à l'accompagnement des publics.

Jean-Luc P., centre social La Châtaigneraie, Pessac : « Je me suis rendu compte que le "C'était mieux avant" traduit surtout une nostalgie de sa propre jeunesse ; avec les jeunes adultes c'est flagrant. Mais il y a aussi des changements dans nos façons de faire : on est plus dans le rendement, on est plus pris par le travail administratif et moins au service du public. On est tellement dans le rendement que parfois on se sent mal à l'aise d'avoir passé deux heures à discuter avec des gens. On a fait deux heures "d'accueil" et on dit "Ah j'ai rien fait aujourd'hui" ; pourtant c'est la fonction la plus importante d'un centre social. On se contredit complètement. Et les personnes dans les structures sont plus ou moins accueillantes, à prendre du temps, à discuter. Des fois le "C'était mieux avant" n'est pas complètement faux. C'est pas faux car il y a plus de travail administratif à faire. Quand je suis arrivé dans les années 90, il y avait beaucoup de choses qui changeaient par rapport à ça et beaucoup plus de pape-rasse, et les gens se rendaient compte qu'on était occupé avec des papiers... "C'était mieux avant, mais toi ça va ?" C'est pas aussi net que ça, c'est aussi la nostalgie des animateurs ou parfois "C'était mieux avant" car il y avait des animateurs qui faisaient tout ce qu'on voulait même si on sait que c'était trop. Il y a plein de choses qui se mélangent. »

« C'est pour les petits... » L'inadaptation de l'offre

Deuxième point présenté pour expliquer leur désaffection, l'inadaptation des activités à leur âge et à leur demande de reconnaissance d'autonomie, de statut de « grand ». Outre les « *trucs qui sont bidons, comme des sports bizarres* », passé « l'âge couperet » des 11 ans – parfois avant selon les structures – et/ou l'entrée en 6^e, il n'est plus question de les laisser « *avec les petits* » et de leur proposer les mêmes activités.

Maéva : « Les animateurs ils sont trop nuls ; moi je vais plus aux activités, elles sont trop nulles. »

Maéva et Samia : « Sauf pour la piscine ou les sorties plage en famille ou le skating. »
Samia : « En plus y'a que des gamins, y'a plus les grands [...] Y'a le CAJ pour les 11-17 ans, et les grandes avec qui je traînais, elles viennent plus. »
S. R. : « Vous pourriez aller au CAJ. »
Samia : « Mais au CAJ je connais personne, c'est trop bidon; le centre social c'est moins cher et même des fois c'est gratuit, au CAJ c'est tout payant. »
Maéva : « Oui mais c'est bien, c'est pas pour les gamins, tu proposes même des animations et tu les fais. »

Le besoin de différenciation s'affiche péremptoirement. Pas encore assez grands pour rejoindre de façon permanente le groupe des adolescents sans que cela n'occasionne des heurts, les projets « passerelle » semblent être des réponses appropriées et appréciées par les principaux intéressés car « *je suis sur deux groupes : ici et chez les ados. [...] quand ça nous intéresse pas on va chez les ados ou chez les 6-12* » (Nana, 12 ans, CS Le Lac). Cette demande d'une liberté plus grande passe notamment par une plus grande souplesse dans l'accueil, flexibilité qui pouvait être en contradiction avec la réglementation Jeunesse et Sports. Et le décalage entre attentes des jeunes de plus de 11 ans et organisation traditionnelle des centres n'est pas ignoré par les responsables des structures dont certains essaient de mettre en place des fonctionnements spécifiques à cette tranche d'âge.

Michelle, directrice du CLSH 6-13 du centre social de Thouars, Talence : « Dans le cadre du CLSH 6-13 ans, on fonctionne surtout avec les 6-10 ou 6-11. On accueille les jeunes le mercredi après-midi et deux fois par semaine en périscolaire. Le mercredi, les animations du CLSH sont très structurées, elles se font de 14 heures à 17 heures et les enfants sont et restent avec nous, ils ne peuvent pas entrer et sortir. Les parents sont consultés et ils sont au courant de ce fonctionnement et ça les rassure. En général les jeunes acceptent ce fonctionnement jusqu'à la 6^e, après ils viennent pour l'accompagnement scolaire et passent le mercredi pour voir les copains ou les copines ou ils vont à la piscine tout seuls. »

Cette année, le groupe qui était en CM2 l'an passé et qui venait, n'est pas revenu. Ils ne sont venus que pour l'aide aux devoirs. Ils deviennent ados, ils veulent plus d'autonomie; ils sont plus en demande de pratiques de groupe, ils trouvent que le centre est alors trop pour les enfants, ils veulent traîner sur le quartier. Les gamins qui viennent habitent à 80 %

L'âge de la puberté et de l'impérieux
 besoin de différenciation.
 La reconnaissance de leur personne passe
 par l'individualisation à leur égard
 du fonctionnement de la structure,
 de l'offre proposée.

sur le quartier. En CP, CE1 les enfants viennent accompagnés par leur famille et ils viennent seuls à partir du CE2, donc ils se prennent en charge. Ce que je constate c'est que de plus en plus tôt les mêmes viennent ici et disent "je retourne à la maison car ça ne me plaît pas". Mon constat est que les gamins sur le quartier sont [je mets des guillemets] "autonomes" de plus en plus jeunes. Pour les

soirées par exemple, on a des mômes de 10 ans qui veulent venir seuls. Et quand il fait jour, on voit bien qu'ils sont là assez tard. »

Or, les attentes des enfants en terme d'autonomie ou d'activités adaptées à leur « nouvel âge statutaire » sont partagées et confortées par les parents qui dénoncent aussi l'inadaptation de l'offre.

Extrait du journal de bord du samedi 8 juillet 2006

Je discute avec deux mamans dans le square :

Maman n° 1 : « Au début ils y allaient, c'était très bien quand ils étaient petits, mais ça ne va plus quand ils sont grands, c'est pas bien pour les activités, y'a pas assez de places. »

Maman n° 2 : « Oui à 6 ans ça allait, mais à partir de la 6^e ils sont plus indépendants, elles [elle désigne ses deux filles assises à ses côtés sur le banc] peuvent aller à la piscine toutes seules. Il faudrait des activités de leur âge... Les sorties poney pour 11 ans, ça les intéresse plus du tout... »

Maman n° 1 : « Ils sont autonomes assez jeunes faut dire... »

Maman n° 2 : « Des activités avec les petites motos... »

Maman n° 1 : « Mais il y en a pas assez pour tout le monde... »

« Je connais personne... » *Sociabilité et recherche de l'entre-soi*

Samia : « Moi quand je suis allée au CAJ la première fois, j'ai fait que lire ; j'ai passé toute la journée à lire, personne voulait rester avec moi. »

Maéva : « Moi j'y vais avec des copines aussi ; pourquoi t'y vas pas avec des copines ? »

Remémorons-nous ici les constats de multiples travaux sur *les quartiers d'exil*³⁶. Dans les territoires urbains excentrés, enclavés géographiquement et/ou économiquement et socialement défavorisés, le *sentiment de déclassement* émis par les habitants – jeunes et moins jeunes – est vif. La perception d'un découpage territorial discriminatoire et discriminant est dénoncée. Par réaction et nécessité de conserver une dignité, un honneur, les constructions personnelles des plus jeunes des habitants des quartiers populaires vont s'ancrer dans des identités territoriales, des identités de quartier parfois revendicatrices. Les références au quartier sont, au-delà de simples repères géographiques, des références symboliques. Le quartier est avant tout le territoire dans lequel « on a grandi », au travers duquel chacun a construit ses premiers réseaux d'identification en dehors de la famille, en débutant avec un espace personnel allant de la maison à l'école et s'étendant progressivement, jusqu'à ce que la notion de quartier corresponde à la totalité de ces références spatiales en tant que socle commun d'une identité locale (Joëlle Bordet³⁷). Toutefois, notons aussi qu'il ressort fortement des paroles des adolescentes la dimension d'enfermement spatial qu'elles éprouvent dans cet espace trop familial, qui est dans le même temps vécu comme un « *refuge* » et un « *lieu de captivité* » (Christian Bachmann³⁸). De fait, *la confrontation avec l'extérieur* est toujours difficile car inconfortable, inquiétante et périlleuse quant à son image personnelle. L'expérience de Samia la conforte dans le fait qu'elle n'a rien à faire dans ce lieu, étranger à elle. Et lorsque Maéva lui conseille d'y aller avec des copines, elle souligne le mode de fonctionnement opéré par de nombreuses adolescentes : elles vont dans les structures d'animation à plusieurs. Retrouver ses pairs, ses ami(e)s est sécurisant pour elles comme pour les garçons. « *Dans les classes populaires, on s'éloigne peu des lieux "propres", des lieux qui nous appartiennent parce qu'on leur appartient, de l'espace dans lequel on tend à s'enfermer parce qu'on y est enfermé*³⁹ » (Daniel Thin). Toute sortie en dehors du quartier comporte un risque de mise en péril de soi, de son image publique ; de son « *territoire du moi*⁴⁰ » :

Préadolescent(e)s :
une fréquentation des structures
pour retrouver un réseau
de sociabilité, un entre-soi.

« ...enfermé aussi parce
qu'en dehors de cet espace
familier [...] on risque à tout
instant d'être renvoyé à
l'inadéquation de notre être
social à l'espace qui nous

36/ DUBET F., LAPEYRONNIE D., *Les quartiers d'exil*, Le Seuil, Paris, 1992.

37/ BORDET J., *Les « jeunes de la cité »*, Presses universitaires de France, Paris, 1998.

38/ BACHMANN C., « Jeunes et banlieues » (pp. 129-154) in FERREOL G. (Ed.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Presses universitaires de Lille, Lille, 1993, pp. 134-135.

39/ THIN D., *Quartiers populaires. L'école et les familles*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1998, pp. 98.

40/ GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome II : Les relations en public*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », Paris, 1973.

est étranger, enfermé encore parce qu'on ne maîtrise pas suffisamment les savoirs pratiques et les procédures permettant de se mouvoir hors du territoire quotidien...⁴¹ » (Daniel Thin).

« *C'est pour les cailles...* » *Des appropriations territoriales*

Les structures sont-elles neutres dans les représentations que les jeunes en ont, ou sont-elles associées à un certain public, public que d'autres jeunes préfèrent éviter ? Pierpoljak dont je cite un extrait d'entretien ci-dessous vit à Pessac dans une zone pavillonnaire proche de la cité Macédo. Au début de l'entretien, il s'attriste de ne pas avoir de structures d'animation à proximité et lorsque l'on discute de celle de Macédo, il élude la question, répond laconiquement qu'il n'a jamais eu très envie d'y aller... Mais, quelques minutes plus tard, la véritable raison est dévoilée...

Interruption de l'entretien : Mitch part, la mère de Pierpoljack lui demande de me montrer en vélo où se trouve le CS de Pessac Alouette, il refuse disant qu'il ne va pas là-bas, même en vélo, qu'il y a « ceux de Macédo ». Peu à peu on reprend la discussion qui durera deux heures de plus sur la « loi du plus fort » et les distinctions séparant les « eux » jeunes des quartiers, des « nous » jeunes arborant un « look skater »...

Pierpoljak, 14 ans, Pessac : « Si j'y vais là-bas, t'as vu comment je suis fringué, ils viennent chercher la merde. J'y vais jamais à Macédo. J'veux pas aller traîner là où il y a les cailles. Une fois je suis allé voir mes anciens potes à Macédo et après ils sont venus me brancher à Pessac centre. Chaque fois on se fait accoster, à chaque fois que je vais à Pessac centre. Par contre, à Bordeaux pas du tout. Une fois, y'en a une [caille] qui a voulu me carotter mon portable, elle a mis la main dans ma poche, elle voulait envoyer un texto ; j'veais pas me laisser faire. Une fois, y'a des cailles, elles ont rien cherché, elles ont demandé une cigarette, on leur a dit non, qu'on fumait pas, et y'a pas eu de problèmes, elles sont parties. Mais d'autres sont venues qui voulaient de l'argent. Je sais que je me fais accoster parce que je suis habillé comme ça... Je provoque pas mais c'est pas eux qui vont faire la loi. »

La discussion s'est poursuivie pendant deux heures. Pierpoljak a raconté les altercations au collège, et hors collège avec les « cailles » contre qui il s'est déjà battu, il en a « aligné » un(e) par terre... Il a conclu de l'importance d'une structure dans Pessac centre, territoire qui est, selon lui, encore neutre, qui n'est pas attaché à un quartier.

Revenons brièvement sur cette « loi des plus forts ». C'est un mécanisme de socialisation juvénile qui semble régir toutes les interactions entre adolescent(e)s des quartiers populaires. L'enjeu pour chacun est d'obtenir une réputation au sein des pairs en respectant des codes de conduite définis par cette loi des plus forts. Cette réputation ou « face » (Erving Goffman) est présentée tant à autrui qu'à soi. Au travers de cette image publique c'est aussi le statut social au sein des pairs qui est montré et démontré quotidiennement à tout un chacun. L'obtention d'un statut social, d'une reconnaissance par les siens est capitale à cette sensible période de construction identitaire. Or, une minorité d'adolescent(e)s se construit en usant de comportements agressifs ou violents, opérant au besoin des formes d'oppression sur d'autres adolescent(e)s marquant par la même leur « prestigieuse » position sociale de « fort(e)s » ou de « boss », de « crapuleuses ». Ces jeunes, qui peuvent faire de la violence un marqueur identitaire, loin d'ignorer les autres ou de ne pas se préoccuper de leur jugement, semblent au contraire y attacher une importance primordiale. En effet, les conduites déviantes ou violentes que cette poignée d'adolescent(e)s accomplit ne semblent avoir « d'intérêt » que si les pairs peuvent attester de ces comportements. Les pairs deviennent alors des spectateurs de premier ordre qui pourront témoigner de la force de caractère de ces « fortes têtes » ou de leur statut de « *personne à qui il ne faut pas faire d'em-*

41/ Thin D., op. cit., pp. 98.

brouille ». Divers éléments vont devenir constitutifs de cette réputation ou de cette face : l'apparence ; la force de caractère ; le réseau relationnel ; les appropriations territoriales ; les activités déviantes ou délictueuses. Pierpoljak, dans l'extrait ci-dessus, révèle que son apparence, son look, trahit sa non-inclusion dans ce groupe des « cailles ». Les affrontements sont alors usuels, les uns évaluant la réactivité des autres et tentant diverses oppressions ou « mises à l'amende ». De fait, même si Pierpoljak vit non loin de la structure d'animation, puisque celle-ci jouxte le quartier Macédo et accueille ceux qu'il nomme les « cailles », il refuse d'y aller, voire même d'y passer à vélo, *le territoire appartenant à d'autres*.

Pierpoljak n'est pas un « cas isolé », de nombreux adolescent(e)s évitent soigneusement les structures d'animation augurant ou connaissant les publics qui s'y trouvent et avec qui ils ne partagent pas les mêmes univers juvéniles :

Laëtitia, 15 ans, Bordeaux : « Moi aussi j'ai un peu de mal avec le public ; au collège y'a eu des moments un peu pénibles. Il y avait trois garçons qui avaient monté tout le monde contre moi car j'écoute du rock japonais. Au centre aéré, on a tendance à penser que c'est ce genre de public qui y est ; après comme il y a plusieurs structures, on peut faire son choix. »

Et ce n'est pas une attitude soutenue uniquement de la part des jeunes, une personne ayant travaillé dans une des structures de proximité déclarait qu'alors même qu'elle y travaillait, elle aurait certainement dissuadé sa belle-fille de fréquenter cette structure du fait du public peu avenant et peu courtois qui « occupait la place ». De même, reprenons les propos de l'un des responsables d'un centre social ; récit emblématique des difficultés que peut rencontrer toute structure – et que certaines ont rencontré ou continuent de rencontrer :

« Il y a toujours eu un public d'adolescents et de jeunes adultes présent autour d'un système d'accueil. L'accueil a toujours été un fer de lance du fonctionnement des centres. Il y a toujours eu un accueil avec quelques supports d'activités comme le ping-pong, le billard, le baby-foot, des jeux de société, des cartes... Le principe étant que les jeunes viennent sur ces lieux et avec la présence et l'intervention des animateurs que les choses se mettent en place comme des projets, des sorties... Il est évident aujourd'hui que ce mode de fonctionnement induit en fait beaucoup de problèmes de comportement ; des difficultés avec ces jeunes qui reproduisent de l'oisiveté qu'ils ont déjà ailleurs et qui amènent maintes périodes difficiles avec des moments de crises et de conflits, des périodes d'explosion puis des accalmies ; on est toujours dans un système de Yo-Yo. Donc le profil des jeunes accueillis a toujours été pendant très longtemps un public présent et relativement en difficulté ; c'est-à-dire des jeunes de quartier produisant dans le cadre du centre des comportements difficiles, s'appropriant les lieux ; un groupe s'accaparant l'espace, empêchant d'autres publics de venir ; et ça a fonctionné comme ça des années et des années. Il y a quand même eu beaucoup de sorties, de projets – certains ont réussi, d'autres ont échoué. Les difficultés se ressentent très souvent sur des activités ou des sorties à l'extérieur avec des problèmes liés au comportement des adolescents qui ne respectent pas les règles, qui font des problèmes avec d'autres publics. Par exemple à la patinoire il va y avoir des problèmes avec d'autres jeunes par rapport à la sécurité. Ce type de problème à gérer dans le cadre de sorties ou d'activités extérieures se présente très souvent même si ce n'est pas systématique. Bon, quand on a étendu le public du centre social, il y a eu des difficultés avec les enfants qui venaient au centre de loisirs. C'est vrai que les ados ont longtemps été présents ici sur les temps d'accueil (tous les soirs du mardi au vendredi et les samedis après-midi). Soit il y avait des sorties sans accueil ou les deux ou uniquement l'accueil. Bon, 4 heures passées à jouer au ping-pong... L'idée au départ était intéressante avec des

animateurs qui impulsent. En fait, on s'est trompé car ce système d'accueil génère plus d'effets négatifs que positifs... Un groupe de personnes dans un même lieu pendant l'après-midi ou les soirées, ça finit par dysfonctionner. À la suite de plusieurs moments de crise, aujourd'hui, on a fini par bâtir la notion d'accueil autour d'ateliers structurés : jeux, expression ou autour d'un projet comme la réalisation d'un film, de clips vidéo ou des chantiers de peinture : on vient pour faire quelque chose et pas uniquement pour se mettre au chaud ou voir l'animatrice. Quelque chose de structuré. Bon on a quand même des adolescents qui viennent et ne savent pas quoi faire. C'est un lieu incontournable d'une certaine catégorie d'adolescents qui viennent pour les soirées ou les journées. Mais il faut aussi dire qu'un public empêche l'autre de venir, c'est souvent comme ça. Il y a certaines périodes de brassage, de mélange mais aussi d'autres moments où un groupe est là, a envie de s'accaparer le lieu et il le fait et les autres ne viennent pas. Et les jeunes qui sont présents sont ceux qui posent problème avec des comportements d'irrespect, des revendications : "vous ne faites rien" même si on essaie d'enclencher quelque chose, ça ne fonctionne pas. Ils souhaitent de la consommation, des choses tout de suite mais pas de projets dans le temps. Historiquement, c'est vrai qu'il y a un certain type de public qui d'entrée de jeu a été présent ici, a conditionné et donné une image qui a perduré puisque le public a continué de fréquenter les lieux. Aujourd'hui le centre social continue de souffrir de cette image. Il y a un an et demi, il y a encore eu une grosse crise avec des jeunes adultes qui sont revenus – ça faisait longtemps qu'on ne les avait pas vus – avec certains qu'on ne connaissait pas. Ils ont agressé, accaparé le lieu... Les parents ou enfants qui voient ça, ne cherchent pas à comprendre, ils n'ont pas envie d'être confrontés à ce genre de choses. Par la suite on a fait évoluer l'accueil, on a eu un rajeunissement des ados, ça semble fonctionner mais on a quand même le passage d'ados qui viennent car il n'y a pas d'autres

Une désaffection liée à une fuite,
un évitement de certains groupes
de jeunes qui, par leurs
comportements notamment
oppressifs, effraient d'autres jeunes
et monopolisent les lieux.

lieux où ils peuvent venir, s'asseoir, mal se comporter. À l'école, même si certains n'y sont plus, il y a rappel à l'ordre, conseil de discipline, exclusion. Nous, notre image n'est pas celle de l'école. Le sentiment, ici, c'est qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent. On a donc de gros problèmes cycliquement avec des jeunes adultes et des adolescents. En 2005 on a eu des problèmes qui sont apparus puis ça s'est tassé pendant 4-5 mois et ils ont disparu, mais aussi bien

ils réapparaîtront. C'est difficile d'admettre que pendant des années, ce sont les seuls jeunes qu'on arrive à garder. Il y en a plein qui passent mais qui n'arrivent pas à prendre la place ou à la garder car d'autres mettent tout en œuvre pour qu'ils ne restent pas car ils sont plus dans la norme, ils sont là sur des projets pour quelques mois mais d'autres arrivent, jouent les gros bras et comme ils ne sont pas dans le conflit, ils partent. »

« C'est pour les bourgeois la sortie à 25 euros ! » Les loisirs, une pratique socialement marquée ?

La rencontre de jeunes de milieux sociaux différents et résidant dans des quartiers différents est difficile et inconfortable pour les uns comme pour les autres. Si Pierpoljak ou Laëticia évitent les structures d'animation proches de leur lieu d'habitation – ou celles de leur quartier – c'est, disent-ils, pour éviter une confrontation avec des personnes de leur âge mais qu'ils ne considèrent pas comme leurs pairs, dont ils ne partagent pas les mêmes univers juvéniles. Cette posture d'évitement se retrouve des deux côtés. Les jeunes du quartier de Thouars par exemple rencontrent des difficultés pour se rendre au CAJ qui est situé en plein centre de la commune. Ce sont avant tout des difficultés d'ordre relationnel, la confrontation pouvant être périlleuse pour leur identité personnelle. Certes, ils invoquent d'autres arguments pour justi-

fier leur impossibilité à aller au CAJ tels l'éloignement ou les tarifs, mais concèdent aussi bien souvent simultanément leur sentiment que ce lieu n'est pas pour eux: « *C'est pour les bourgeois la sortie à 25 euros! C'est trop cher et en plus c'est loin*⁴² » (F., 15 ans, Talence). Néanmoins, nous avons précédemment constaté que le coût financier était abordé par plusieurs jeunes fréquentant les structures. Il est là un point non négligeable pour comprendre les choix budgétaires opérés par les familles des quartiers populaires. Reprenons notre rencontre avec les mères de famille...

Extrait du journal de bord du samedi 8 juillet 2006

Maman n° 2: « Y'avait du théâtre mais elle était pas inscrite, ça l'intéressait pas; les beaux-arts ça les intéresse pas ici. Ici ils sont plus sauvages. »

Maman n° 2: « Non, il faut faire des sorties à la plage, à la piscine... »

Maman n° 1: « Partir deux, trois jours, évidemment avec les bons CAF tant qu'à faire... Si on habite ici, c'est pas pour rien... Je suis seule avec quatre enfants. J'en ai deux qui partent en colo et ça me coûte déjà 495 euros par enfant pour une semaine. Ils vont à l'île d'Oléron. Mais ça fait cher et quand il y en a un ou deux ou trois, la CAF ne prend que l'équivalent d'une personne. »

Maman n° 2: « Moi, elles vont en famille sur la côte, mais c'est 230 euros pour Juan-les-Pins et encore avec 30%; c'est un coût à 800 euros et y'a l'argent de poche aussi, c'est pas évident... »

Maman n° 1: « Même la piscine, ça fait quand même cher quand ils sont quatre... C'est pas encore la pauvreté mais c'est pas facile... On y arrive comme dans les pays pauvres mais c'est dur de toujours dire non pour ses enfants, pour les loisirs, c'est pas évident. C'est pour ça aussi la délinquance: d'être privé et de voir les autres... Mais même les mères on se dit "on aurait de l'argent..." on ferait les magasins. Même pour les enfants c'est pas évident quand ils veulent acheter des marques... Les Petits Rois [CLSH talençais] c'est pareil, les sorties à 4 euros, 2 euros, et c'est 5 euros la journée... »

Maman n° 1: « Il manque... Y'aurait un peu plus d'activités, pas gratuites mais avec les bons CAF... »

Plusieurs points sont à retenir de cet extrait: les questions financières sont un souci permanent et demandent un décompte quotidien dans la vie de ces mamans et de nombreuses familles des quartiers populaires. Ces soucis financiers imposent des choix familiaux pour répondre aux attentes et demandes des enfants, notamment au niveau des loisirs. Si les questions de réussite scolaire sont aujourd'hui partagées par le plus grand nombre, l'intérêt porté aux loisirs et à certains loisirs, susceptibles de répondre non seulement à l'épanouissement de l'enfant mais aussi favorisant les apprentissages scolaires, demeure une valeur portée par certaines catégories sociales (*cf.* études du CRÉDOC). Pour les familles populaires, la pratique de loisirs doit avant tout répondre à *la notion de plaisir*: il est important de pouvoir faire plaisir à son enfant quitte à devoir faire des sacrifices budgétaires. De fait, l'achat de vêtements de marque en tant que source de plaisir important pour l'enfant – et d'inclusion dans le groupe des pairs, dimension non négligeable – peut ainsi devancer et remplacer la pratique d'une activité artistique ou sportive dont le plaisir immédiat peut être moindre dans le discours de l'enfant. Ces *choix et pratiques socialisatrices familiales* sont à regarder dans leur cohérence propre afin de mieux les appréhender sans poser de jugement de valeur. Ainsi, Rimka qui explique ne pas pouvoir partir en vacances car sa mère ne travaille pas, raconte aussi dans la discussion qu'il mène avec Henry qu'il a eu une pocket (minimoto) qu'il avait achetée 205 euros et qu'il a revendue entre-temps. Une analyse simpliste pourrait déclarer que l'achat d'une minimoto n'était pas primordial et constitue donc un acte irrationnel. Cependant si l'on change de posture, il devient possible de comprendre que cet achat, pour lequel il y a certainement eu des sacrifices financiers conséquents, était motivé par le fait de faire plaisir à Rimka. La « culture cultivée » (visites culturelles, théâtre, musées, expositions, etc.) demeure aujourd'hui encore socialement marquée; et nous sommes tous enserrés dans des représentations hiérarchisant les pratiques de loisirs culturelles ou

^{42/} Extrait du journal de bord du samedi 8 juillet 2006.

socialisatrices. Ces représentations faussent l'analyse des pratiques socialisatrices des familles populaires et incitent à des jugements séparant de « bonnes » pratiques éducatives des « mauvaises ». Or l'analyse sociologique n'a pas à définir le bien du mal, catégories qui demeurent des construits sociaux historicisés et relatifs. Et, nonobstant l'analyse culturaliste de la situation présentée ci-dessous, nous préférons convoquer des clés de lecture structurales, à notre sens plus pertinente.

Les pratiques de loisirs
des enfants doivent répondre
dans les familles populaires
à la notion de plaisir; les activités
consommeristes répondent
à cette notion de plaisir immédiat.
Offrir ces activités en dehors
des structures d'animation, du fait
des tarifs, est impossible
pour les familles populaires.

Une jeune fille passe pour s'inscrire avec sa sœur à la sortie Aqualand, le responsable lui dit que sa maman pourrait venir pour l'inscrire, elle dit: « Elle n'a pas que ça à faire. » Il lui parle des camps, elle répond: « Non, elle voudra jamais » et lorsqu'il lui dit que les loisirs c'est important elle rétorque: « Mouais ». « La mère ne se déplacera pas, c'est culturel, le loisir de l'enfant c'est pas quelque chose d'important chez nous. Après dès qu'on rentre dans le cadre scolaire, c'est mieux. La mixité du public est très importante. On a déjà la mixité au niveau de l'âge et la mixité sociale est en train de s'installer grâce à la réhabilitation. »

« J'y suis déjà allée !?!?... » *Problèmes de visibilité et de lisibilité*

Autre point éclairant la non-fréquentation des structures par les jeunes: leur méconnaissance. Les exemples sont multiples de jeunes, public potentiel des structures d'animation, qui ne savent pas les situer géographiquement ou qui ne connaissent pas les possibilités offertes par ces structures. Je me suis livrée à plusieurs reprises à un petit test consistant à demander où était située telle structure à des jeunes alors qu'ils passaient dans les quartiers, parfois à proximité des structures visées. Plusieurs fois ils furent incapables de m'orienter, et lorsqu'ils connaissaient l'emplacement, les informations sur les horaires, jours, fonctionnement et projets des structures étaient pour le moins floues voire fausses. Lors de ma rencontre avec Laëtitia, persuadée de ne pas connaître le centre d'animation, elle oublia qu'elle y avait pourtant suivi des cours d'initiation à la musique. Sur les bons souvenirs remémorés par sa mère, elle en resta stupéfaite. Ce problème de visibilité et de lisibilité des structures est un point qui peut être assez facilement amélioré en utilisant le *réseau partenarial*, en *démultipliant les modes et supports de diffusion* des informations (affichage dans les bâtiments des HLM, dans les bâtiments des services publics et des établissements scolaires, dans les commerces de proximité, plaquette, flyer, site et messagerie internet, etc.), en allant à la *rencontre des publics* potentiels et de leurs familles. Aller « au pied des tours » pour y rencontrer les jeunes et leurs familles demeure une démarche atypique et plusieurs responsables de structures ont témoigné de la difficulté qu'ils rencontraient auprès de leurs équipes d'animation pour la mettre en œuvre. Les écoles et collèges semblent aussi être des points clés dans la diffusion de l'information et plusieurs établissements « jouent déjà le jeu » mais cela constitue encore des pratiques éparpillées et subordonnées à des critères individuels et affinitaires (selon les personnes à la direction des écoles ou collèges). Les jeunes eux-mêmes reconnaissent l'importance de ce réseau, en soulignent les avantages.

Améliorer la communication:
utilisation du réseau partenarial,
aller à la rencontre des publics.

S. R. : « Qu'est-ce que tu penses de la démobilisation des plus de 11 ans ? »
Mitch, 20 ans, Pessac: « Ça manque de communication... Je vois pas qui leur fait passer l'info; ce serait bien de les informer là où ils sont, au collège. Là ils

traînent entre copains dehors ; ils font des trucs seuls. [...] La communication. Dans des endroits où sont les jeunes comme au collège, lycée avec signature des parents comme ça t'es sûr que les parents ont vu. Il y a des moyens et des personnes sur Pessac, après si ça marche pas, c'est la communication, et après si tu connais et que t'y vas pas c'est que t'as pas le temps.»

« *Ils jouent les cow-boys...* » *La difficile relation avec les animateurs ?*

Samia, 13 ans, Talence : « Quand j'avais 6 ans je venais faire des activités ici, ma mère était pas encore bénévole ; les animateurs ils étaient plus cools que maintenant, ils étaient gavé cools et gavé sympas. Les animateurs maintenant ils sont trop méchants, ils s'énervent trop vite, ils disent tout le temps "tu veux qu'j'appelle ta mère ?" ; au début ils disaient jamais ça, ils deviennent de plus en plus chiants. Après ma mère est devenue bénévole et quand j'avais pas école, j'allais les aider. »

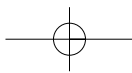
Si nous avons constaté précédemment que les équipes d'animation ou de direction pouvaient être des éléments incitateurs à la fréquentation, à l'inverse, elles peuvent aussi devenir, dans le discours des jeunes, des freins à leur participation. Sont ainsi dénoncées tant des attitudes démagogues, tel le recours aux parents ou aux grands frères et sœurs lorsqu'il est inlassablement mis en avant, le discours larmoyant de la complaisance survictimisant les jeunes, comme les attitudes un peu trop « viriles » : « *Mais c'est parce que C. il joue les cow-boys ! Ouais il joue les cow-boys. Il a eu des conflits avec deux ou trois jeunes pour chaque génération ; du coup ils n'y vont plus... et il s'en met plein les poches et le pire c'est qu'il est bien vu à la mairie alors qu'il fait rien pour les jeunes, il ne vient jamais les voir, leur parler. Et R., c'est du pistonage, c'est son sinc ! [cousin]. Du coup les petits ils crament les voitures ! Nous on faisait pas ça... Mais C. il fait rien, il a eu son CDI... ou alors il nous casse par derrière...* »⁴³

L'intérêt de ces propos n'est pas tant dans la véracité ou non des déclarations. Ce qui est pertinent c'est l'impact que ces représentations et certitudes peuvent avoir sur la fréquentation de la structure. Ces grands (24-30 ans) sont très connus par les plus jeunes qui, pour certains, les côtoient, les craignent, les envient, les copient. À l'inverse de la posture dénoncée ci-dessus, prônant la relation conflictuelle comme seul terreau sain à toute relation ultérieure, il est aussi dénoncé l'attitude niant les problématiques sociales dans lesquelles vivent les jeunes des quartiers ou les postures catastrophistes paralysantes et contrant toute action.

S. R. : « Quelles sont les forces que vous identifiez ? »

« Notre manière de s'adresser aux jeunes. J'ai grandi dans un quartier difficile, j'étais jeune et les travailleurs sociaux ont tenu des discours pendant des années quand les jeunes demandaient un travail, un logement qu'on leur refusait et on leur disait "Non, c'est pas vrai" ; il faut changer la démarche. J'ai parlé avec des éducateurs de quartier qui disaient "Non, il n'y a pas de discrimination, tout va bien, bougez-vous". La moindre des choses c'est d'être honnêtes avec eux : "Il y a de la discrimination raciale, mais il y a aussi des gens bien, on peut y arriver, on peut se battre" ; [...] j'ai toujours montré les pièges et j'ai montré qu'on pouvait éviter les pièges. Vous avez des structures qui saupoudrent de l'argent avec des animateurs qui s'en tiennent à faire leurs heures. Il faut faire attention, c'est une vocation. Lors des entretiens, c'est important de savoir si la personne a envie de faire avancer les choses ou si c'est un animateur qui va dire "allez, c'est l'heure, je m'en vais". On ne travaille pas sur des machines ; on peut faire très mal. Il y a besoin d'une sincérité, et cette sincérité se ressent. Et en politique c'est pareil, on ne peut pas avoir des politiques qui promettent et qui ne font rien. Et en matière de jeunesse, il y a de mauvaises volontés à droite comme à gauche. [...] Quand je suis arrivé

^{43/} Extrait du journal de bord du mercredi 16 août 2006.



ici, les animateurs étaient sous cachets, il y avait des jeunes qui entraient avec leurs bières et leurs pétards dans la structure. Il nous a fallu des années pour redresser la barre et une véritable volonté de l'équipe. Et les meilleurs moments avec les jeunes n'ont pas été ceux qui ont coûté le plus, au contraire. [...] C'est très intéressant car ce sont des jeunes qui écrivent des courts-métrages, mais avec une nouveauté: en général tous les arts qui tournent autour des quartiers font de la dénonciation ou du récit quotidien: des jeunes des cités qui s'adressent à des personnes de l'extérieur. Là, c'est différent, ce que j'aime c'est que ce sont des jeunes de quartier qui expliquent à d'autres jeunes de quartier; ils se filment dans leurs propres défauts. C'est important pour avancer de ne pas se lamenter sur son sort même si la société a des lacunes. Ils ont déjà réalisé trois petits courts-métrages avec des messages en direction des jeunes eux-mêmes sur leur intolérance, sur l'importance de sortir du quartier pour aller voir ailleurs. Au départ ils voulaient faire la même chose que ce que l'on voit. S'il y a un message à passer c'est entre eux, ce sont de bons miroirs.»

«*Des animateurs gentils qui proposent pas grand-chose d'autre que du foot ou du ballon prisonnier...*» *Images persistantes du « centre aéré »*

Le dernier point qui ressort du discours des jeunes pour justifier leur non-fréquentation tient à la représentation qu'ils en ont. Une *image passéiste* persiste du centre aéré qui ne peut répondre à leurs attentes et envies... vision d'une structure coupée des goûts et pratiques juvéniles, déconnectée de notre époque :

S. R. : « C'est quoi ta représentation du centre aéré ? »

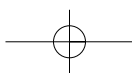
Laëtitia, 15 ans, Bordeaux : « J'y suis jamais allée, donc je vois ça très cliché: des animateurs gentils qui proposent pas grand-chose d'autre que du foot ou du ballon prisonnier et le petit repas de midi, et les enfants qui disent "Ouais! On va jouer au foot!!" »

Bien entendu ces représentations vont de pair avec une forte méconnaissance des structures et de ce qu'il s'y fait. Laëtitia apprend par exemple ce jour-là la possibilité de monter divers projets ou de participer à des chantiers de jeunes. De même, son centre rêvé n'est pas si éloigné de ce qui peut être parfois pratiqué...

S. R. : « Imagine, tu peux ouvrir ton centre, budget illimité... »

Laëtitia : « Moi, j' pense que je ferai un centre où on découvrirait plein de choses avec de la musique, des arts, de la littérature en découvrant des livres de différents pays: aujourd'hui on fait une journée cubaine avec des musiciens cubains, le lendemain une journée chinoise; pour les plus grands, faire venir un écrivain chinois vu qu'ils ont beaucoup d'écrivains, faire des stands de calligraphie pour découvrir l'écriture chinoise, les arts décoratifs, la vraie nourriture chinoise, pas celle adaptée aux goûts des Occidentaux, de la musique ou du shamisen – instrument à trois cordes que l'on entend dans tout film japonais – mais ça c'est japonais. Quand j'étais petite, mon père m'emmenait aux conférences, donc j'ai appris très tôt en étant la seule gamine de 10 ans dans la salle. [...] Il y a aussi les randonnées d'équitation mais le problème c'est que c'est pas accessible à tout le monde; ça coûte cher l'équitation, il y a l'entretien des bêtes et il faut des personnes de

Des visions caricaturales toujours vivaces du centre aéré qui desservent les centres de loisirs.



confiance. Il faudrait une initiation aux bestiaux, en douceur. [...] Dans mon centre, j'ai oublié mais on pourrait faire des découvertes cinématographiques du pays, faire des cerfs-volants; ils sont très forts en cerfs-volants les Chinois et faire de la danse. En résumé, à peu près tous les arts et ils ont peut-être des sports particuliers comme le jeu avec les petites billes qu'ils font sauter d'une personne à l'autre, il faut être très habile, ou faire du tai chi chuan.»

POUR RÉSUMER

- Ils viennent pour les sorties, les activités exceptionnelles ou dites de consommation mais aussi pour les activités phares de la structure, les temps forts, les séjours, les pratiques plébiscitées par les cultures juvéniles et pour retrouver leurs ami(e)s.
- Ils fréquentent la structure car on ne les traite pas comme des « petits » : on répond à leur impérieux besoin de différenciation, et parce que les tarifs leur permettent de venir. Ils viennent aussi parfois pour l'équipe d'animation, parce que des liens sont tissés avec certaines personnes.
- Les causes de non-fréquentation reprennent ces mêmes points et incluent :
 - le sentiment d'une offre d'activités moins attractive que ce qu'elle a pu être. Ce désenchantement non fantasmé, puisque lié à des restrictions budgétaires avérées, peut être partagé par les structures elles-mêmes ;
 - une disponibilité moindre des équipes à l'égard des publics ;
 - une offre et un fonctionnement inadaptés aux attentes des jeunes de plus de 11 ans ;
 - la difficulté à s'extraire de l'entre-soi, à se confronter à des « eux », des autres définis en fonction de leurs différences (sociales, résidentielles, vestimentaires, etc.) ;
 - l'appropriation de l'espace par des groupes masculins dont la rencontre ne peut se faire sans heurt ou des espaces pour des jeunes plus fortunés proposant des activités très onéreuses ;
 - la méconnaissance des structures, de leur implantation géographique, des possibles qu'elles offrent ;
 - les postures misérabilistes, « virilistes » ou infantilisantes des équipes ;
 - les représentations portées sur les centres de loisirs ternies par les images passéistes et caricaturales des centres aérés.

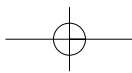
Sociabilité juvénile et pratiques de loisirs

« Ben, aujourd'hui ça va parce que y'a les soldes, alors on va en ville... »

Où sont-ils ? Que font-ils ?

Pour les enfants, préadolescents ou adolescents, qu'ils fréquentent ou non les structures d'animation, leurs pratiques et goûts en matière de loisirs sont similaires. Une première catégorie d'activités est constituée par des *loisirs qu'ils réalisent seuls*. En tête de ces loisirs les pratiques multimédia dans lesquelles sont très souvent cités l'ordinateur, les jeux en réseau, internet, la Playstation ou la Game Boy. Notons qu'une seule fille raconte jouer aux jeux vidéo. Les jeux électroniques comme la Game Boy, très présents chez les enfants, sont remplacés à la préadolescence, dans les discours masculins, par les pratiques multimédia. Sont aussi mentionnés dans les activités solitaires, l'écoute de musique, le vélo ou le footing, les activités culinaires, les cartes Yu Gi Ho ou les entraînements de chiens.

Les *activités collectives* et réalisées avec les ami(e)s constituent une deuxième catégorie et sont essentiellement centrées autour de quatre axes. Les pratiques sportives sont évoquées tant du côté des garçons que des filles. On y trouve le football massivement cité par les garçons mais aussi par les filles qui mentionnent aussi d'autres pratiques comme le handball, le basket-ball,



le roller, qui se font sur le citystade. Les préadolescents racontent aussi qu'ils *jouent* (deuxième axe) : à « *balle attrape* » ; à « *la gamelle, au policier-voleur* » ou à « *faire des cabanes* ».

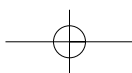
Un troisième axe dans ces pratiques collectives est constitué par les *activités de sociabilité* : les promenades ou sorties entre ami(e)s « *j'trace avec mes potes dans le bus* » se déroulent soit « *dans le quartier* », dans les centres commerciaux de proximité (« *Lidl* », « *Carrefour* », « *Auchan* ») ou « *en ville* », permettent de « *discuter de tout* », et occasionnent un peu de « *shopping* ». Ces centres commerciaux ou les rues piétonnes du centre-ville bordelais offrent aux jeunes des espaces relativement anonymes propices au besoin de sociabilité. Ces lieux permettent de se retrouver, de se côtoyer, de se « *mater* » en évitant les éventuels regards inquisiteurs et parfois réprobateurs des habitants du quartier. Le quartier étant fortement replié sur lui-même, les adolescents et les adolescentes doivent impérativement éviter la propagation de ragots à leur rencontre. Le brassage propre à ces lieux de consommation et leur fonction première fournissent aux jeunes un anonymat relatif et un alibi à leur présence.

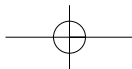
Le quatrième axe regroupe les *activités culturelles* et les sorties particulières telles que la « *piscine* », le « *bowling* » ou la « *patinoire* ». Le cinéma y occupe une place de choix et les plus grands y ajoutent les sorties en « *boîtes* » ou les « *concerts* ». À ces quatre grands axes dans les pratiques collectives, s'ajoutent des activités plus rarement citées mais néanmoins mentionnées : les soirées ou les visites chez les ami(e)s ; les passages à la bibliothèque, le fait de ne « *rien faire* ». Troisième catégorie d'activités : celles en lien ou *pratiquées avec la famille*. Ces activités-là n'ont jamais été mentionnées par les plus grands. Les enfants racontent leur prochain départ en vacances familiales, leurs jeux avec leur petit frère ou sœur, les préadolescent(e)s racontent leur visite ou promenades avec des membres de leur famille. Quatrième et dernière catégorie – la liste ne se veut pas exhaustive de la totalité des activités pratiquées par les jeunes –,

Les goûts et pratiques de loisirs
des enfants et jeunes résidant
en zones urbaines sensibles
semblables à celles des autres
jeunes et s'inscrivant dans les
cultures juvéniles : engouement
pour les nouvelles technologies et
les activités de sociabilité.

les activités extrascolaires pratiquées dans un club (équitation, natation, etc.) ne sont pas fréquemment citées. Elles émergent indirectement dans les discours des enfants ou des jeunes, comme si la question de ce qu'ils font de leur temps libre « *quand tu n'es ni à l'école [ni au travail], ni au centre* » ne concernait pas pleinement ces activités.

Les enfants et jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude témoignent de goûts et d'aspirations en tous points similaires à ceux révélés par les études en sociologie de la jeunesse (baromètre jeunes médiamétrie, travaux de Dominique Pasquier). Le multimédia y a une place privilégiée et les activités de sociabilité y sont prépondérantes. Notons toutefois trois points : la télévision n'apparaît dans aucun des discours des jeunes – tout comme l'écoute de la radio –, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'ont aucune pratique télévisuelle mais bien plus qu'ils ne la considèrent pas comme activité de loisirs à raconter. Les jeux vidéo, en réseau, électroniques sont bien plus souvent mentionnés par les garçons que par les filles qui ont des utilisations internet et multimédia différentes d'eux (messagerie, chat, forum de discussions, sites « *people* », etc.). Les départs familiaux en vacances n'ont quasiment pas été évoqués par les jeunes. Quelles conclusions en tirer ? Considérant ces données, les centres de loisirs ont ainsi à se positionner sur ce qu'ils peuvent apporter en plus tout en tenant compte des aspirations des jeunes. Comment concilier ces goûts et les objectifs éducatifs et sociaux de l'éducation populaire ? Comment faire pour que le centre de loisirs leur permette de vivre des choses extraordinaires tout en respectant les attentes des unes et des autres ?

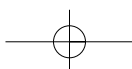
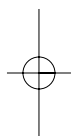
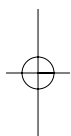


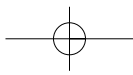
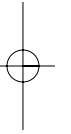
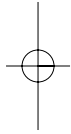
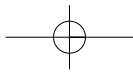


POUR RÉSUMER

– Des pratiques de loisirs propres aux « cultures juvéniles » : des goûts communs indifférenciés socialement même si les possibles pour leur réalisation demeurent elles différenciées : des activités largement axées autour des nouvelles technologies et des pratiques pluri et multimédia ; des activités collectives regroupées autour de pratiques sportives ; des activités de sociabilité dont les « promenades » dans les lieux juvéniles ; des activités culturelles essentiellement ciblées sur le cinéma ; de rares activités extrascolaires ou familiales.

PRATIQUES/ANALYSES





Les équipes d'animation

Profil

« Mon action a du sens auprès des publics accueillis et l'animateur est à la fois un généraliste et un spécialiste (adaptabilité) »...

Qui sont les acteurs de l'animation en ZUS ?

La profession d'animateur est très féminisée avec cependant des disparités selon les statuts occupés et le public accueilli dans les structures. La répartition sexuée des personnes ayant répondu au questionnaire (66,1% de femmes et 33,9% d'hommes) et la composition des équipes dans les structures vont dans le sens de la féminisation de la profession. Ainsi, pour toutes les communes, globalement, les structures ont des équipes majoritairement composées d'animatrices. Ce constat est particulièrement frappant pour les structures « petite enfance » où la présence d'animateur est rare ou très minoritaire (un seul animateur par exemple). Seul le centre de loisirs La Ré d'eau compte trois animateurs – pour sept animatrices. C'est aussi la seule structure « petite enfance »⁴⁴ dirigée par un directeur. Autre déséquilibre relevé : aucune des structures dites de proximité accueillant des préadolescents et/ou adolescents⁴⁵ ne présente une direction féminine et les équipes d'animation sont bien souvent masculines. La répartition hommes-femmes à la tête des centres de loisirs « 6-11 ans » est assez équilibrée. Du côté des « centres sociaux », il semblerait que les femmes arrivent progressivement à y occuper les postes de direction (dix hommes responsables et quatre femmes). Il en est ainsi des centres d'animation de quartiers de Bordeaux étudiés, dont trois des centres présentent un responsable de structure masculin et deux structures ont une direction féminine. De même la répartition sexuée à la direction est équilibrée pour les deux centres sociaux de Floirac ou de Lormont.

Quels sont les critères de composition des équipes ? Analysons en premier lieu les résultats du questionnaire avant de les confronter aux données qualitatives recueillies dans les structures. Les équipes d'animation sont-elles constituées par des personnes connaissant ou vivant dans les quartiers ? Y a-t-il là des différences entre les diverses structures ?

La grande majorité des personnes ayant répondu au questionnaire connaît le quartier dans lequel est situé la structure, soit 86,7% (111 personnes). Seules dix-sept personnes disent ne pas connaître le quartier. Si l'on regarde ces réponses en fonction du type de structure dans laquelle sont les personnes, des rapports de significativité sont révélés. Ainsi, toutes les personnes ayant répondu au questionnaire et travaillant dans une structure d'animation dite de proximité et accueillant des adolescents ou préadolescents connaissent le quartier de ladite structure. Or, lors des rencontres dans ces structures, il ressort en effet que la connaissance du quartier ou tout au moins des « publics des quartiers » peut devenir un élément décisif dans le recrutement.

Cependant, si le fait de connaître le « public des quartiers » est un atout souligné par les responsables de centres sociaux, maisons de quartier ou « struc-

44/ Recatégorisations des structures. « Petite enfance » : CLPE, La Ré d'eau, Lescalle, L'île ô enfants ; « CL 6-11 ans » : PAE Langevin, Buisson et Monmousseau, sports vacances, CER SNCF, Triboulet, OMS, CLSH Beaudésert, club-house, CLSH La Burthe et Astrolabe ; « centres sociaux » : CS Le Lac, Bacalan, Benaugue, Bordeaux sud, haut et bas Floirac, Mireport, Génicart, Beaudésert, Alain Coudert, La Châtaigneraie, Alouette, Thouars et les salles Camille Maumey et Georges Brassens ; « structures de proximité ados » : espace jeunes, CLJ, L'Atelier du CALK, salle Nelson Mandela, La Suzanne, la Saga cité, la Junior des salles, le foyer populaire, le point CYB, le point accueil Carriet (Mairie).

45/ Exceptions faites du CALK qui est toutefois défini comme structure d'accompagnement à la scolarité et, éventuellement, du point accueil Carriet de la mairie de Lormont dont la coordination est assurée par une femme.

Tableau croisé des variables « type de structure » et « connaissance du quartier » dans lequel est situé la structure

Recodage type de structure /connaissance quartier	oui	non	Total
Petite enfance	83,3 % (15)	16,7 % (3)	100 % (18)
CL 6-11 ans	78,2 % (43)	20,0 % (11)	100 % (54)
Centres sociaux	89,7 % (35)	7,7 % (3)	100 % (38)
Structures de proximité ados	100 % (18)	0,0 % (0)	100 % (18)
Total	85,4 % (111)	13,1 % (17)	100 % (128)

La relation de dépendance entre la variable « recodage type de structure » et la variable « connaissance quartier » est peu significative. Calcul de $\chi^2_{46} = 6,25$, ddl = 3, $p = 89,99\%$.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 130 observations.

Par comparaison, la différence des répartitions entre les variables centre de loisirs 6-11 ans et structures de proximité ados croisées à « connaissance du quartier » est significative ($\chi^2 = 4,33$, $p = 96,25\%$).

tures de proximité ados », le fait de vivre dans le quartier ne sera pas particulièrement décisif dans le recrutement; la politique d'embauche des « grands frères » n'étant plus considérée comme « recette miracle ». De fait, il n'est pas toujours aisé pour les animateurs lorsqu'ils vivent dans le même quartier et côtoient quotidiennement les jeunes de maintenir une distance professionnelle nécessaire à une relation éducative (cf. extrait du journal de bord ci-après), ce particulièrement lorsqu'ils débutent dans la profession ou lorsque la formation qu'ils ont reçue est minimale. Ainsi, certaines structures tentent même de mixer les équipes avec des personnes qui ne sont ni du quartier, ni « des quartiers ».

Extrait du journal de bord du mercredi 26 juillet 2006

J'entre dans la structure pour prendre des nouvelles du responsable qui a reçu quelques jours auparavant un coup de poing de la part d'un « petit ». J., l'animateur recruté pour la période des grandes vacances, est présent, il me raconte les détails de l'altercation...

Le responsable a été arrêté quelques jours. J. se positionne avec difficulté par rapport aux jeunes concernés par l'incident.

Il ajoute: « C'est bon ! moi j'y suis tous les jours dans le quartier, j'ai pas envie que ça se passe mal pour moi hein... »

La plupart des structures rencontrées ont témoigné de leur volonté de fonctionner avec une mixité sexuée dans l'équipe. Les centres sociaux et les structures de proximité ados semblent avoir des équipes d'animation dont les origines sont diverses.

De façon plus significative que pour les centres de loisirs 6-11 ans, ces deux types de structures ont très fréquemment dans leurs équipes de direction ou d'animation des personnes « allochtones » (Georges Felouzis, Françoise Liot et Joëlle Perroton, 2006), c'est-à-dire des personnes françaises dont les familles sont censées avoir connu un parcours migratoire. Dans ce sens, quelques personnes ayant répondu au questionnaire disent parler à leur domicile, outre le français, les langues arabe, hispanique, lusitanienne, anglophone, d'Europe de l'Est ou d'Afrique subsaharienne.

Norredine E. _____, salle Georges Brassens, Cenon: « Il ne faut donc pas se tromper sur le profil lors du recrutement. Et quand je parlais de volonté politique, nous avons la chance d'avoir quatre personnes sur chaque structure qui sont fonctionnaires ; c'est énorme. Alors que nous avons des collè-

46/ Le test du χ^2 consiste à mesurer l'écart entre une situation observée et une situation théorique et d'en déduire l'existence et l'intensité d'une liaison mathématique. En sciences sociales, on utilise le test du χ^2 dans la même logique que celle appliquée au calcul du coefficient de corrélation linéaire pour des variables quantitatives: existe-t-il une liaison entre deux variables, si oui quelle est son intensité ? (http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/SET/LAFLY/docs_affly/analyse_bivariee.pdf)

gues qui sont dans des situations très précaires et des communes alentour qui fonctionnent avec des vacances... Comment faire un projet avec des équipes qui changent tous les trois mois? Les politiques ont envie de faire et on donne pas les moyens... C'est une question de volonté politique et pas de couleur politique. Pourquoi Jeunesse et Sports ou la CAF ne mettent pas leur nez dedans? Ils ne récupèrent que les chiffres totaux: "Notre personnel coûte tant." Il faut valoriser le statut d'animateur.»

La *politique municipale* menée envers la jeunesse et les animateurs va avoir un impact essentiel sur sa stabilité et son efficacité. Ainsi, des communes ont choisi de créer une « filière animation », en d'autres termes de titulariser les animateurs, de leur assurer une pérennité de l'emploi. Ces volontés politiques vont bien évidemment permettre aux équipes de se fortifier à de multiples niveaux.

Les équipes béglaises ou cenonnaises évoquent automatiquement cette sécurité d'emploi comme étant un élément force de premier ordre. Les centres d'animation de quartier de Bordeaux, ne pouvant parvenir à proposer à la totalité de leurs animateurs ce statut, posent

Une profession féminisée avec encore une proportion sexuée inversée aux postes de direction.

Des équipes sensibilisées aux « publics des quartiers » mais non automatiquement issues desdits quartiers.

Des processus de professionnalisation soutenus par certaines communes.

néanmoins l'accompagnement professionnel et statutaire de leurs animateurs comme objectif primordial: ainsi la plupart des responsables des centres d'animation de quartier ont commencé par être stagiaire et ont connu une ascension statutaire au fil des ans. À l'opposé, les équipes d'animation des structures municipales floiracaises ont témoigné d'une insécurité statutaire – et donc sociale – très forte. Ces équipes, embauchées sous le système de vacation, présentent un « *turn-over* » considérable, contrant tout

travail ou relation éducatifs de longue haleine. C'est là un point paradoxal puisque plusieurs structures se présentent comme ayant été créées pour prévenir les phénomènes de délinquance, et ont des équipes qui « tournent » tous les six mois... Pas de surprise donc à ce que ces équipes ne puissent retranscrire les projets éducatifs ou pédagogiques des structures dans lesquelles elles ne font que passer... Pas de surprise non plus à ce que ces équipes soient constituées de personnes ayant des qualifications minimales en animation; les animateurs se professionnalisant auront rapidement la volonté de trouver des emplois moins précaires. Quant aux jeunes fréquentant ces structures, nous ne serons pas non plus étonnés qu'ils ne puissent investir dans les relations éducatives avec des équipes continuellement renouvelées dont ils savent l'instabilité et la méconnaissance qu'elles ont du fonctionnement, des forces et des faiblesses des structures.

POUR RÉSUMER

- Une profession encore fortement féminisée mais dont les postes de direction sont encore fortement masculinisés.
- Le recrutement des équipes: connaître les publics « des quartiers » sans être automatiquement « du quartier ».
- Le poids des communes titularisant ses acteurs de l'animation: reconnaissance, pérennité et mise en œuvre de projets politiques volontaires.

Trajectoires professionnelles

« L'équipe c'est notre force, aussi parce que ce sont des personnes expérimentées, la moyenne d'âge doit être à 26, 27 ans... » **Qualifications des équipes**

92,1% des personnes ayant retourné le questionnaire disent avoir un diplôme scolaire s'échelonnant du brevet des collèges (9,4%) à des diplômes universitaires de troisième cycle (DEA/DESS). Dix personnes disent ne pas avoir de *qualification en animation*, soit 7,69% des répondants, mais parmi elles, quatre envisagent à court terme une formation. Le BAFA est le diplôme le plus fréquemment cité à hauteur de 44,1% suivi du BAFD (17,2%); le BEATEP et le DEFA étant respectivement cités à 8,3% et 4,4%.

Tableau croisé des variables « type de structure » et « formation(s) diplômante(s) obtenue(s) en animation »

Str/Ft° Anim.	BAFA	BAFD	BEATEP	BPJEPS	BASE	DEFA	IUT d'anim. soc-cu.	Autre	Total
Petite enfance	66,7% (12)	22,2% (4)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	5,6% (1)	16,7% (3)	100% (20)
CL 6-11 ans	80,0% (44)	20,0% (11)	7,3% (4)	5,5% (3)	0,0% (0)	0,0% (0)	10,9% (6)	20,0% (11)	100% (79)
Centres sociaux	66,7% (26)	41,0% (16)	25,6% (10)	5,1% (2)	2,6% (1)	17,9% (7)	23,1% (9)	23,1% (9)	100% (80)
Str. ados	44,4% (8)	22,2% (4)	16,7% (3)	0,0% (0)	11,1% (2)	11,1% (2)	11,1% (2)	22,2% (4)	100% (25)
Total	69,2% (90)	26,9% (35)	13,1% (17)	3,8% (5)	2,3% (3)	6,9% (9)	13,8% (18)	20,8% (27)	100% (204)

La relation de dépendance entre les variables « structures d'animation » et « formation diplômante » est significative: $\chi^2 = 32,95$, ddl = 21, $p = 95,32\%$.

Les cases soulignées sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (ou inférieur en gras) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 130 observations.

La répartition des formations suivies en animation selon les types de structures souligne que les « centres sociaux » sont préférentiellement les structures au sein desquelles les *processus de professionnalisation des acteurs* ont été les plus importants. Ainsi, les centres sociaux présentent significativement une proportion moindre de personnes ayant le BAFA, tandis qu'ils ont les proportions les plus importantes de personnes diplômées du BEATEP ou du DEFA, *a contrario* des structures petite enfance. Les centres de loisirs 6-11 ans ont la répartition la plus importante de diplômés BAFA, tandis que les structures de proximité ados semblent préférentiellement accueillir des personnes ayant le BASE, soit une illustration là aussi de la professionnalisation des acteurs de ces structures. Cependant ce dernier constat doit être formulé prudemment sous forme d'hypothèse, la faiblesse de l'effectif ne permettant pas de démonstration univoque.

Plus d'un tiers des personnes interrogées suit au moment de l'étude une formation en animation (31,2%). Huit personnes sont en formation BEATEP, cinq en BPJEPS, cinq ont entamé un BAFA et quatre un BAFD, trois sont inscrites à l'IUT d'animation sociale et socioculturelle, une personne en DE-DPAD, une en BAPAAAT. S'ajoute à cela que 47,3% des personnes interrogées souhaitent engager à court ou moyen terme une formation en animation. Pour engager ou suivre cette formation – en cours ou projetée à moyen terme –, 24,5% des personnes disent rencontrer des *difficultés* qui sont avant tout liées à un problème de *financement* (douze

personnes) ou à un problème de *compatibilité des temps* professionnels, personnels et formatifs (le « *manque de temps* » est relevé par six personnes). Il semble aussi⁴⁷ que ce soit préférentiellement les personnes travaillant dans les centres sociaux (53,8%), puis dans les structures de proximité ados (44,4%) qui envisagent à court ou moyen terme d'engager une formation dans l'animation.

Les *âges* des personnes ayant répondu s'échelonnent de 17 à 54 ans, et plus de la moitié (54,1%) ont plus de 26 ans. C'est préférentiellement et significativement dans les centres de loisirs 6-11 ans que la moyenne d'âge est la plus basse (24,73) alors que les structures de proximité ados présentent de manière significative une moyenne d'âge plus élevée (34,35), ainsi que les centres sociaux (31,76). Ces écarts d'âge viennent appuyer les résultats précédents constatant des *processus de professionnalisation plus distincts dans les centres sociaux et dans les structures de proximité ados*. Les centres de loisirs 6-11 ans apparaissent pour les animatrices/teurs et les directrices/teurs bien souvent comme des étapes franchies en début de carrière. Ces situations d'expériences professionnelles seront soit décisives dans la socialisation secondaire qui se poursuivra alors dans l'animation ou dans le travail social, soit marginales et brèves au regard des trajectoires professionnelles.

Tableau de moyennes croisant les variables « type de structure » et « âge »

Recodage type de structure	Âge
Petite enfance	26,13 n.s
CL 6-11 ans	<u>24,73</u>
Centres sociaux	31,76
Structures de proximité ados	34,35
Total	28,44

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses. Les noms des critères discriminants sont soulignés. Les nombres soulignés correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test t) de l'ensemble de l'échantillon (au risque de 95%).

L'âge des personnes, en lien avec l'expérience professionnelle en animation, est un élément pris en considération lors du recrutement et souligné particulièrement par plusieurs responsables de centres sociaux ou structures de proximité ados qui ont ainsi expliqué qu'ils étaient particulièrement attentifs à la maturité professionnelle des équipes lors des recrutements. Maturité – rappelons-nous – qui est aussi un élément capital et synonyme d'encadrement sécurisé selon les parents (*cf. enquêtes du CRÉDOC*).

S. R. : « Quelles sont les forces que vous identifiez ? »

Jean-Paul P., *salle Nelson Mandela, Cenon* : « C'est en premier lieu l'équipe et les jeunes le savent; ils viennent et il y a une équipe à leur écoute et qui sera aussi très rigide sur ce qui concerne le respect. Ils viennent sans aucune crainte car ils savent qu'il y a des règles établies et que l'on ne lâchera pas. Ensuite, il y a l'implantation qui est un atout: au sein de la cité. Puis les activités que l'on propose et la connaissance des jeunes que l'on a et le bouche-à-oreille qui se fait. Pour les parents, on les voit très rarement, mais l'atout c'est la rigueur de l'équipe que ce soit sur la sécurité ou l'encadrement; le sérieux de l'équipe. On a des animateurs qui ont 25, 26 ans, c'est vraiment bien. »

47/ La différence des répartitions entre petite enfance et centres sociaux est significative mais la dépendance globale demeure peu significative.

« J'aime mon taf »... Les motivations

La première explication avancée pour définir les *motivations* qui ont conduit les personnes à entrer dans l'animation est contenue dans la proposition « par choix » citée par 59,5 % des personnes. Autre proposition fréquemment citée comme premier facteur d'entrée en animation, le fait que « travailler avec des enfants était un premier pas par rapport aux perspectives professionnelles ». Est aussi invoqué en première raison par 6,3 % de personnes le fait que « c'était une opportunité de p'tit boulot » et que « c'était un travail qui semblait agréable ». Une seule personne déclare – en troisième rang explicatif – qu'elle n'« avait pas d'autres choix ». Le fait d'être allé dans des structures d'animation enfant est l'*item* le plus souvent cité en troisième rang et assez souvent cité en deuxième rang, ce qui signifie que c'est un élément non négligeable ayant motivé l'entrée en animation des personnes.

Il était aussi demandé à la suite de cette question, les *motivations actuelles*. Ces dernières reprennent souvent les *items* proposés, avec cependant quelques nuances et ajouts très intéressants. Première raison invoquée par trente-deux personnes (28,31 %, soit presque un tiers des personnes ayant répondu à la question, N = 113), le fait « d'aimer » « l'animation », « le contact » avec les « enfants », avec les « jeunes ». La notion de plaisir pris dans la profession et d'amour du « métier » est donc un élément important. Suivent vingt-quatre personnes qui reprennent la notion de « choix » parfois liée à celle de « vocation », d'« envie », de « plaisir ». Ce sont onze personnes qui motivent leur pratique professionnelle actuelle par des motifs faisant appel à la « militance », à « l'engagement » ou au fait que « ce métier a du sens dans les quartiers sensibles », « je suis dans l'animation car je m'y sens bien et je me sens concernée par la vie d'un quartier dans lequel je travaille, par les jeunes ». Treize personnes envisagent leur présence actuelle dans l'animation comme une « expérience valorisée pour [leurs] perspectives personnelles et car c'est un enrichissement personnel ». C'est alors une expérience transitoire qui sera mobilisée dans le projet professionnel personnel. Enfin, notons aussi ces deux personnes qui déclarent « ne plus savoir » pourquoi elles sont dans l'animation et sept autres personnes qui disent qu'elles font cela « en attendant », « par obligation », « pour l'argent », parce que c'est « un p'tit boulot ».

Il nous faut à présent regarder du côté de la longévité des personnes au sein des structures et dans la profession, avant de mettre en exergue les ressources sur lesquelles s'appuient les personnes pour surmonter les différentes difficultés rencontrées, et les freins ou problématiques qu'elles identifient comme entraves à leur profession.

Tableau croisé des variables « type de structure » et « ancienneté dans la structure »

Recodage type de structure/longévité//structure	Moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Petite enfance	33,3% (6)	11,1% (2)	11,1% (2)	22,2% (4)	22,2% (4)	100% (18)
CL 6-11 ans	32,7% (18)	10,9% (6)	27,3% (15)	18,2% (10)	7,3% (4)	100% (53)
Centres sociaux	10,3% (4)	17,9% (7)	33,3% (13)	20,5% (8)	12,8% (5)	100% (37)
Structures de proximité ados	22,2% (4)	27,8% (5)	5,6% (1)	11,1% (2)	33,3% (6)	100% (18)
Total	24,6% (32)	15,4% (20)	23,8% (31)	18,5% (24)	14,6% (19)	100% (126)

La relation de dépendance entre les variables « type de structure » et « ancienneté dans la structure » est significative : $\chi^2 = 21,33$, ddl = 12, $p = 95,43\%$.

Les cases soulignées sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur en gras) à l'effectif théorique.

Les forces et compétences reconnues aux équipes : qualifications professionnelles, expérience professionnelle, polyvalence.

Des processus de professionnalisation plus marqués dans les « centres sociaux » et, à moindre échelle, dans les « structures de proximité ados ». Un engagement militant toujours vivace dans le sens donné au travail quotidien.

Pour les centres sociaux, les équipes semblent plus fréquemment y être depuis plus de six mois et ont les proportions significativement les plus importantes de personnes y travaillant depuis un à trois ans. Le COGES – organisme gestionnaire de nombreux centres sociaux de la CUB jusqu'à récemment – et les centres d'animation de quartier de Bordeaux ont pour politique de soutenir les personnes dans leur désir de changer de structure régulièrement. Cela explique la faible proportion de personnes y travaillant depuis plus de cinq ans. À l'inverse, les structures de proximité ados sont celles qui présentent nettement le plus de personnes en poste depuis plus de cinq ans, ce qui semble marquer une certaine stabilité de l'équipe dans ces structures. En

effet, cette stabilité est l'un des éléments forces qui a été soulignée par plusieurs responsables – de ces structures notamment. Cependant, nous pourrions, en complément, relever qu'après un certain nombre d'années, le renouvellement des équipes est profitable aux personnes, structures et publics.

S. R. : « Quelles sont les forces que vous identifiez ? »

Jean-Guy P., *espace jeunes, Bègles* : « L'équipe d'animation qui est expérimentée. Ce sont des gens qui sont là depuis au moins dix ans, la moyenne d'âge est de 26, 27 ans. Les gens sont polyvalents, ils sont autant capables d'animer des activités sportives, d'arts plastiques ou d'organiser un minicamp. [...] Tous sont titularisés, et nous avons tous été intégrés dans la filière animation. »

Si la bonne connaissance du public, de la structure ou la stabilité de l'équipe sont couramment soulignées comme facteurs décisifs au bon fonctionnement du centre, *l'expérience* et *la polyvalence* des équipes en animation sont aussi identifiées comme atouts fondamentaux.

Fabrice C., *point CYB, Lormont* : « Ce qui est important, c'est la polyvalence de l'animateur, on doit être généraliste et spécialiste parce qu'on est les deux à la fois ; c'est notre force ça, et notre adaptabilité au contexte, au public, au territoire. [...] La difficulté pourrait être de maintenir des équipes stables ; on a des animateurs qui ont commencé objecteurs de conscience puis emploi jeune et aujourd'hui en CDI et on espère la fonction publique après. On est toujours face à un problème de reconnaissance professionnelle de la part de la mairie ou des personnes extérieures, mais ça tend à diminuer avec cette professionnalisation, avec des formations longues et costaudes. »

Tableau croisé des variables « type de structure » et « ancienneté dans la profession »

Recodage type de structure/longévité profession	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Petite enfance	27,8% (5)	11,1% (2)	16,7% (3)	33,3% (6)	100% (16)
CL 6-11 ans	25,5% (14)	10,9% (6)	21,8% (12)	36,4% (20)	100% (52)
Centres sociaux	5,1% (2)	12,8% (5)	12,8% (5)	61,5% (24)	100% (36)
Structures de proximité ados	22,2% (4)	27,8% (5)	0,0% (0)	44,4% (8)	100% (17)
Total	19,2% (25)	13,8% (18)	15,4% (20)	44,6% (58)	100% (121)

La relation de dépendance entre les variables « type de structure » et « ancienneté dans la profession » est significative: $\text{Chi}^2 = 17,12$, $\text{ddl} = 9$, $p = 95,31\%$.

Les cases soulignées sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur en gras) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 130 observations.

De nouveau, les centres sociaux accueillent, de façon significative, plus fréquemment les personnes ayant plus de cinq ans d'expérience professionnelle en animation (61,5%) et précèdent les structures de proximité ados (44,4%).

POUR RÉSUMER

- Un processus croissant de professionnalisation des acteurs de l'animation, se diffusant progressivement dans les centres de loisirs sans hébergement.
- Une socialisation professionnelle fortement ancrée sur une vision humaniste et militante de la profession, valeurs qui deviennent des ressources dans l'accomplissement du travail quotidien.
- L'expérience et la polyvalence des acteurs de l'animation : des éléments incontournables à la réalisation de la profession dans les quartiers prioritaires.

« L'animation est un vrai métier aujourd'hui »... Socialisation professionnelle

« La difficulté pourrait être de maintenir des équipes stables »... Les freins à l'action

Quelles sont les *visions de la profession* que partagent les personnes ? Le questionnaire proposait de définir au travers de trois mots ce qu'il en était pour chacun(e). La première thématique la plus fréquemment évoquée se regroupe autour des notions d'« écoute », de « disponibilité » ou d'« accueil ». À la suite de ceci, les termes d'« animation », « animer » sont cités trente-trois fois, mais devancent de très peu la notion d'« éducation » qui est mentionnée par trente personnes ; notion qui passe loin devant celles de « responsabilité » ou de « sécurité » (citée dix-sept fois), d'« accompagnement », d'« émancipation » ou d'« épanouissement » (citée onze fois). De même, les termes tels que « loisirs », « éveil », « projets » ou « respect » ne sont cités chacun que trois fois et les expressions « plaisir », « vacances », « imaginaire », « jouer » ne le sont que deux fois chaque. Autres formules pertinentes quant à la socialisation professionnelle des personnes, celles de « médiateur » ou de « prévention » (citée chacune deux fois) ou celle de « travailleur social ». Dans ce sens aussi, trois personnes se sont positionnées résolument du côté de ce que l'on pourrait nommer le développement local des quartiers, ou la conduite de projets : « personne qui a une ou des méthodes à proposer aux habitants pour leur permettre d'avoir prise sur leur environnement » ; « accueil et accompa-

gnement des enfants et des familles ; participation des habitants ; engagement des bénévoles » ; « nous écoutons, nous orientons, nous transformons le besoin en demande et la demande en action. » N'omettons pas de citer certaines visions amères ou désillusionnées : « *démagogie* » ; « *relais des institutions* » ; « *surveiller* » ; « *agent administratif* » ; « *mon rôle est d'être fonctionnel* ».

La notion d'*usure professionnelle* émerge un peu dans les questionnaires : « *Nous ne sommes pas armés et formés pour faire face au mal-être des personnes ; les problématiques du public évoluent, changent, nos moyens d'intervention, non !* » ; « *le climat économique et social fait que nous sommes sans cesse obligés de recommencer. Rien n'est jamais acquis.* » Toutefois, cette pénibilité professionnelle fut plus criante lors des rencontres avec les responsables de structures. Cette fatigue est à lire à travers plusieurs thèmes développés par les personnes. En premier lieu, le problème de « *turn-over* » que connaissent certaines structures qui ne facilite pas le travail éducatif.

Anne-Marie A. _____, *centre social Thouars, Talence* : « Ils [les membres de l'équipe] sont fatigués ces derniers temps ; ils sont très fatigués... On a épuisé un psy qui ne veut plus travailler avec nous. Il venait lors des réunions de régulation et on l'a épuisé, il nous a dit la semaine passée qu'il arrêterait. Il y a un contexte structurel qu'il ne faut pas oublier, un contexte politique très compliqué. La société est malade et on ne peut pas générer de la bonne santé surtout si l'on est soi-même malade... Soit on ferme les yeux, soit on est un peu plus impertinent... mais ça ne peut pas durer pendant des années ou l'on va user les gens petit à petit, avoir un *turn-over* de plus en plus important alors que ce *turn-over* est déjà conséquent. C'est l'arrêt maladie qui est de plus en plus fréquent dans les entreprises et qui arrive aussi ici. »

Ce *turn-over* est relié à la précarité des emplois et tout un chacun est à même de constater que des équipes instables ne peuvent avoir d'incidences positives sur les projets éducatifs des centres.

Véronique B. _____, *centre social du bas Floirac* : « À côté ce sont des animateurs BAFSA alors qu'ici nous avons des diplômés d'éducateurs, des DEFA, des BEATEP. Ils sont à côté encore en CDD ; ça change tous les 6 mois. Et par exemple on a bien accroché avec l'équipe de cet hiver et paf ! les contrats sont terminés, il ne reste que les deux piliers. Pour les gamins, c'est pas facile non plus, du coup ils retestent l'équipe alors qu'au centre social l'équipe est fixe, c'est un avantage. La précarité des emplois, c'est un problème. »

« Les dispositifs sont très construits, très normés, avec des démarches méthodologiques très fortes, ça donne et demande au travail une certaine technicité »

Deuxième point de tension entraînant cette usure professionnelle, l'insécurité professionnelle. La *recherche de financements* étant devenue pour plusieurs structures un tracas quotidien. Cet état d'anxiété permanente, d'incertitude de savoir si les subventions du moment seront reconduites – et pour quelle période –, réduites ou définitivement perdues, est un des freins les plus importants et les plus problématiques. Les personnes s'épuisent à démultiplier des dossiers de financements, à récupérer des informations de dernière minute parfois contradictoires sur des fonds débloqués de façon exceptionnelle du MJSVA, et passent alors leurs nuits à remplir ces demandes qui sont loin de toutes aboutir.

« Le fric, aujourd'hui c'est trop dur, on a un problème de fric. Et pour pouvoir faire ce travail qui est de l'ingénierie sociale qui demande à pouvoir rebondir, il faut de la sérénité et

de la pérennité de l'équipe. Aujourd'hui, pour boucler les projets on a besoin d'argent, les fonds européens sont finis et le FASILD disparaît. Jusqu'à l'année dernière ça allait car les projets étaient jugés novateurs ; du coup on maintient certains projets que l'on devrait terminer uniquement parce qu'il y a de l'argent dessus. C'est un peu compliqué... j'ai perdu deux postes l'an passé et je vois la ville se renforcer, en embauchant des gens pour piloter des dispositifs ou coordonner des projets ! Nous faisons 32 dossiers différents pour les subventions. Pour un projet cofinancé, il faut faire deux dossiers différents : deux dossiers pour une même action ! C'est ubuesque ! Moins on a de fric, plus il faut se casser la tête, on en est à monter des dossiers de subvention auprès de la Fondation de France ; et on y passe beaucoup de temps. »

Et lorsqu'un financement a été obtenu, les trop nombreux rapports d'activités qui doivent légitimer la bonne utilisation de ces fonds occupent la majeure partie du temps des personnes. Les propositions formulées par les responsables afin *d'uniformiser les catégories évaluatives de ces rapports* qui, concernant une même action ont autant de formes que de financeurs différents, ne sont pas dénuées d'intérêt. Des dossiers VVV sont refusés pour une période et acceptés la période suivante, des subventions qui étaient annoncées terminées, réapparaissent brusquement et mobilisent alors dans l'urgence les réseaux, etc. Bref, tout semble être fait, aux dires et ressentis des personnes, pour épuiser et éconduire les responsables des structures. Le fonctionnement est alors perverti, les projets, n'étant plus toujours pensés au préalable dans leur démarche et leurs intérêts éducatifs, se montent en dernière minute, lorsque l'on sait que la « parentalité », par exemple, est source de financements. Autre proposition tout à fait pertinente et bénéfique – pour la santé des équipes et donc pour l'efficacité du travail éducatif mené avec les enfants et jeunes –, le fait de généraliser les *subventions pluriannuelles*. Et, si l'équipe dans sa stabilité, sa polyvalence, son adaptation, sa rigueur, son expérience professionnelle est si fréquemment nommée comme principal élément au bon fonctionnement de la structure, ces situations d'insécurité sociale et professionnelle vont à l'encontre du bon fonctionnement ou de la bonne efficacité des structures ; efficacité attendue tant par les parents que leurs enfants ou les pouvoirs publics.

Claude P. —, L'Atelier du CALK, Bordeaux : « Ça c'est une réelle difficulté car pour pérenniser l'action ou un projet avec des contrats aidés à durée limitée, c'est compliqué... Tout comme de tenir nos engagements auprès de ces personnes qui font un travail difficile : comment faire pour l'accès à la formation, au comité d'entreprise si, à peine arrivés, vous repartez, c'est impossible. Le problème n'est pas d'avoir des contrats aidés, sans, on ne pourrait pas fonctionner, c'est leur durée. Moi pour tenir les projets, je développe une énergie ahurissante ; c'est un bouffeur d'énergie ; ça c'est une vraie difficulté. »

Paradoxalement, s'il est reconnu, tant par les structures elles-mêmes que par les fédérations d'éducation populaire ou par les responsables municipaux des secteurs jeunesse, que la pratique de l'animation dans les zones urbaines sensibles, auprès des publics parfois qualifiés de « difficiles », requiert d'être professionnellement et moralement solide et convaincu du sens de son action, l'insécurité professionnelle ou la *faiblesse des rémunérations* constatée dans le champ de l'animation se présentent dans les représentations sociales communes comme un allant de soi, un état de fait immuable.

« Je suis un travailleur social, mais je n'ai pas de formation de travailleur social »

C'est là un des *points forts de cristallisation* au mal-être que l'on peut percevoir parfois chez les animatrices/teurs. En effet, les discours des acteurs retranscrivent un sentiment de *non-reconnaissance ou de méconnaissance de leur action*. S'il est communément admis que le tra-

vail des enseignants du secondaire mais aussi du primaire est difficile lorsqu'ils sont dans des établissements des ZUS, l'attitude empathique explicite ne semble pas concerner le champ de l'animation. De même, il est aisément reconnu par l'opinion populaire que les acteurs de l'éducation spécialisée, du fait de leur fonction et rôle, doivent pouvoir s'appuyer sur un soutien thérapeutique ou analytique pour pouvoir se distancier des situations quotidiennes. Mais ceci n'est que très rarement transposé pour les acteurs locaux que sont les animateurs. De fait, les personnes rencontrées traduisent explicitement ou implicitement cette lente reconnaissance de leur statut de travailleurs sociaux : si cela est progressivement admis par certains partenaires, d'autres (Éducation nationale, éducation spécialisée, élus) y parviennent plus difficilement et les publics demeurent dans des représentations classiques et parfois stéréotypées de l'animateur. Les difficultés à travailler avec les publics des quartiers prioritaires sont réelles. Les chercheurs en sociologie de la jeunesse, en anthropologie urbaine ou en sciences de l'éducation ont montré quels pouvaient être les mécanismes de constructions identitaires des adolescent(e)s des quartiers populaires. Certain(e)s peuvent développer des structurations identitaires qui passent par la démonstration de leur pouvoir notamment symbolique sur des personnes, des lieux, des territoires. L'oppression de ceux identifiés comme « faibles » devient alors un moyen d'asseoir sa propre distinction et force de caractère. L'enjeu est d'être « bien réputé », d'attirer respect et crainte, et ces processus, occasionnellement appelés « caïdat », trouvent parfois dans les structures d'animation, des espaces de visibilité à ces comportements. Si ces processus d'oppression ou de harcèlement ne sont pas l'apanage des jeunes des quartiers populaires, il demeure que c'est préférentiellement dans ces territoires qu'ils se donneront à voir avec des intensités importantes. Les inégalités sociologiques face au risque de victimation sont à présent démontrées (cf. travaux d'Éric Debarbieux; Renée Zauberman; Stéphane Beaud; Laurent Mucchielli; David Lepoutre; Hugues Lagrange; Benjamin Moignard, Marwan Mohammed, etc.). Or, même si les territoires périurbains assistent à l'apparition de problématiques similaires sans pouvoir recourir aux ressources dont disposent les zones urbaines sensibles (partenariat, travail en réseau, dispositifs politique de la Ville), ne minorons pas les difficultés quotidiennes rencontrées par les acteurs locaux de ces zones urbaines sensibles. En effet, c'est certainement la dernière des choses dont ils ont besoin : relativiser leur vécu par des comparaisons qui n'ont aucun sens ou validité au vu des contextes économiques, sociaux, urbains et culturels qui demeurent encore diamétralement différents. Cela reviendrait à nier les difficultés qu'ils rencontrent pouvant parfois entraîner une véritable souffrance, et ce serait une marque de violence symbolique très forte renforçant le *sentiment d'isolement ou d'abandon* face au terrain qui est déjà exprimé :

Claude P., L'Atelier du CALK, Bordeaux: « Et nous, nous sommes dans des espaces intermédiaires : face au public et face aux institutions. Quand on est dans ces démarches d'évaluation, dire "Vous n'avez pas bien fait votre boulot" ... bon, très honnêtement, quand on voit l'énergie et la fatigue... je crois qu'on fait notre maximum... Ce sont des métiers où l'on est très impliqué, il y a beaucoup de militantisme, on est devenu des militants professionnels. On fait pas ces métiers par hasard ou pas longtemps car c'est dur. On ne peut pas et on ne doit pas être dans la maîtrise de tout : on doit pouvoir faire des mises en retrait et il ne faut pas nous reprocher ça. On fait de grands écarts sociaux, on voit des mamans et après des représentants des institutions... »

De nombreuses fois, les personnes ont exprimé ce sentiment d'être à l'*interface*, entre les pouvoirs publics et les publics, d'être « *dans les moments difficiles en première ligne* » et leur perception est alors que le « *tissu associatif [ou social] compense* » et doit remplir des missions impossibles :

« Dans nos structures, ce ne sont pas des gamins structurés ou ayant des repères clairs ; ce sont ceux qui sont laissés-pour-compte... » ;
 « C'est l'arche de Noé ! » ;
 « On a quand même le passage d'ados qui viennent car il n'y a pas d'autres lieux où ils peuvent venir, s'asseoir, mal se comporter » ;
 « La profession manque d'humilité, elle croit qu'on va révolutionner tout mais on n'est qu'un tout petit pansement sur la plaie. [...] Personne ne pense aux loisirs si sa gamelle n'est pas remplie... Je dois être très désabusé quand même. Il y a un public qu'on ne veut pas vraiment dans les centres : les 15-25 ans. On les veut pas, ils font peur, on n'a pas d'outils pour les accueillir. J'ai de plus en plus l'impression d'être un alibi politique électoral. [...] Le problème est économique et social, il est bien au-delà de nos missions ; les familles qui ont les moyens ne viennent pas au centre. »

Si cette perception d'être « *sur le devant de la scène* » est préférentiellement exprimée par les acteurs des centres sociaux et des structures de proximité ados, les centres de loisirs 6-11 ans ou petite enfance ont, eux aussi, fait part des particularités de certaines situations auxquelles ils doivent faire face, des caractéristiques et difficultés socio-économiques des publics qu'ils accueillent. Ainsi, la demande d'un *soutien réflexif* – avec un psychologue, un sociologue, un psychosociologue ou un ethnopsychiatre –, afin de pouvoir se distancier de ces situations parfois désarmantes, est formulée tant par des centres sociaux, que par des structures de proximité ados ou des centres petite enfance. Les rares structures qui bénéficient de ce soutien y voient des temps essentiels au recul.

Claude P., *L'Atelier du CALK, Bordeaux* : « On a 2 heures de suivi des jeunes le jeudi, dont 1 heure entre nous et 1 heure avec le psychologue du CALK qui nous prête main-forte : ce temps-là est un temps fort et l'une des forces de l'établissement car on y pose les difficultés et nos souffrances et ça permet une prise de distance possible grâce à l'arrivée d'un tiers qui réinterprète et interroge. Ça me semble fondamental au regard des difficultés auxquelles on est confronté. Car ce que l'on fait c'est de l'humain face à de l'humain, nous sommes en vis-à-vis. [...] C'est complexe ; donc s'autoriser à dire "je ne comprends pas" ou "j'ai pas su faire" c'est très important. »

Autre proposition ou avantage identifiés par les acteurs locaux de l'animation : les temps consacrés à *la formation permanente* qui permettent de prendre du recul et de rester dans une dynamique positive tant dans son travail habituel que dans sa construction identitaire professionnelle. Ainsi, les journées de formation proposées par les associations, les organisateurs, les fédérations d'éducation populaire ou les institutions sont appréciées et souvent attendues. En outre, elles peuvent aussi parfois permettre de renforcer les maillages et réseaux interrelationnels entre des acteurs de communes différentes.

Mission insertion ?... et développement local

Il se dégage des rencontres que les structures se sentent parfois un peu dépourvues et désorientées. Elles doivent répondre à de nombreuses injonctions ou attentes institutionnelles qui ne sont pas toujours en parfaite concordance avec les besoins des publics. Dans ce contexte, la question de l'emploi ou de *l'insertion professionnelle* est l'un des points de centration. Le constat exprimé montre que les structures se sentent démunies et décentrées de missions qui se révèlent accessoires pour certains publics, notamment les jeunes en recherche d'emploi.

Norredine E., *salle Georges Brassens, Cenon* : « Le problème de l'emploi est le vrai problème actuel, et ce n'est pas de notre ressort. Nous on travaille pour le loisir, on ne peut

pas tout faire. Nous ne sommes pas des pompiers pour éteindre l'incendie, on n'est pas non plus des clowns pour la population... Et il faut aussi s'occuper de plus en plus d'insertion mais on n'a pas eu de formation pour ; on a eu une formation en animation, on ne peut pas tout faire. Au moins s'ils pouvaient se sentir tous égaux face à l'embauche, avoir le sentiment de partir avec les mêmes armes. [...] À chaque crise économique, les premiers qui prennent des gifles, ce sont les mêmes. Déjà, pour la scolarité, la famille, c'est pas comme ailleurs. On se bat pour avoir une scolarité correcte et finalement c'est pour arriver dans le mur... C'est le parcours du combattant et tant que ça persistera, on restera des pompiers qui doivent éteindre le feu.»

Les acteurs locaux de l'animation sont alors parfois à même de percevoir les *incohérences des politiques et des institutionnels* qui tentent de se raccrocher aux « concepts du moment » dont ils attendent des effets résolutoires immédiats. Or, si les acteurs de l'animation, connaisseurs du terrain et de ses particularités, ressentent les illogismes et simplifications des propositions/injonctions des pouvoirs publics, ils ne sont pas toujours écoutés et reconnus dans les éléments de contradiction qu'ils peuvent apporter.

« Il faut une réflexion sur la ville : quand on ne veut plus de point accueil jeunes et que l'on veut transformer et faire de l'intergénérationnel, il faut recomposer les structures et les rôles de chacun. C'est comme la question de la mutualisation, quand on rentre dans le "Qui pilote ? Qui accepte d'être piloté ?", c'est beaucoup plus compliqué. Par exemple, à XXX ils m'ont demandé d'y retourner, mais on n'est pas des pompiers, j'envoie pas des animateurs avec des extincteurs dans le dos. Mes propositions ont été refusées pour réintervenir à XXX : j'annonçais que d'une part on ne travaillerait pas spécifiquement avec les jeunes qui sont devant la tour mais auprès de l'ensemble des habitants ; on m'a dit que j'avais peur des jeunes... »

Ces incompréhensions mutuelles sont périlleuses quant aux positions de replis qu'elles peuvent entraîner de l'un ou l'autre côté. Chacun se toise alors sous le regard de la suspicion, du défaut de légitimité, et le travail partenarial, la cohérence ou la complémentarité entre les structures d'éducation populaire d'une même commune sont mis à mal, ce de façon visible, y compris pour les jeunes. En outre, autre problème qui m'est apparu et qui était révélé parfois directement dans les propos des personnes, *la segmentation des secteurs dans les services municipaux*. Cette fragmentation se donne à voir particulièrement pour les communes dont la ou les zones urbaines sensibles ne représentent qu'une proportion très relative par rapport à l'ensemble de la commune. Les personnes en charge de responsabilités dans le secteur jeunesse ont souvent une grande expérience en animation mais pas ou très peu de connaissances sur les quartiers « politique de la Ville » – et l'inverse se retrouve pour le secteur politique de la Ville dans lequel les personnes n'ont pas automatiquement de connaissances ou d'expériences dans le domaine de l'animation. Or, cette méconnaissance peut être source de représentations catastrophistes sur les quartiers et ses publics : handicap socioculturel qui consiste à ne percevoir les familles des quartiers

Une usure professionnelle qui touche aussi les acteurs de l'animation : *turn-over* des équipes, nouvelles compétences requises au travers des recherches de financements, modicité des rémunérations, perpétuelle lutte pour la reconnaissance de leur action dans les champs socio-éducatifs, socioculturels, position d'interface pas toujours agréable, sentiment d'instrumentalisation. Des demandes : formation permanente, soutien réflexif. Des incohérences soulevées : segmentation des secteurs des services municipaux.

populaires que sous le signe de la carence ou de la défaillance, visions paternalistes, misérabilistes, populistes ou survictimisantes notamment auprès des jeunes filles qui ne sont considérées que comme captives et soumises au père, au frère, aux garçons du quartier... Ces perceptions erronées, défaitistes ou volontairement indifférencialistes, qui nient les particularités des zones urbaines sensibles n'attirent bien évidemment pas la sympathie et la reconnaissance de légitimité de la part des structures :

« On a fait, il n'y a pas très longtemps, une réunion ici, sur le quartier, avec tout le service jeunesse, et une des personnes responsables jeunesse ne savait pas où c'était, et s'il y avait un guichet automatique... Ils ne viennent pas et ne connaissent pas le quartier alors qu'ils sont en charge des décisions politiques pour la jeunesse de ce quartier ! »

« On est un service public ! » vs « On est pas un service public ! »... et sens de l'action

Si quelques structures se revendiquent du service public, d'autres se positionnent radicalement contre cette idée ou affirment apporter plus, être plus qu'un simple service. Cette différence d'attitudes traduit des postures en termes de socialisations professionnelles distinctes mais non opposées ou contradictoires malgré les apparences. Nous ne débattons pas ici de la légitimité de l'une ou l'autre posture. Ce qui nous semble pertinent est à lire au-delà de la première affirmation et des mots. Les uns et les autres donnent un sens par la suite à ces déclarations. Pour les premiers, prime la notion du *service rendu à la personne*; la structure, et par voie de fait l'équipe, sont perçues par les publics comme lieu ressource, comme lieu permettant quelques menus services d'aide à la personne. En ce sens, les équipes disent faire preuve d'une attention particulière à la disponibilité, aux horaires et périodes d'ouverture adaptés aux besoins des publics.

« Le centre social est le seul lieu ouvert cinq jours sur sept, huit heures par jour et trois cents jours par an. C'est le seul lieu ici comme ça public. Ils peuvent téléphoner, faire des photocopies, recevoir des fax, imprimer des lettres. C'est un lieu de petits services à la personne. Nous avons un écrivain public jusqu'à présent; une personne qui lisait l'arabe et le traduisait; une autre vient pour les recours, pour aider dans l'argumentaire. Je le valorise dans le rapport d'activité car c'est important pour les personnes, car si demain le centre social ferme, ils continueront à vivre mais ils seront un petit peu plus malheureux quand même. »

Autre positionnement, celui qui reconnaît la part de service public que peut produire la structure mais qui revendique un « plus », qui se réclame directement des *valeurs de l'éducation populaire* et qui, en ce sens, se démarque et doit se démarquer du simple service rendu à la personne :

« On est dans un entre-deux : on doit faire du service mais aussi autre chose. On ne fait pas que du service ! Il y a une adhésion à un centre social ; on dépend de la loi 1901 ; on adhère à une idée, un projet ! Au feu tous les trucs d'activités ! On ne doit pas donner que du service ! Ou la mairie seule peut le faire, ça. Et si les jeunes n'accèdent pas à ces services de droit commun, alors il faut mettre les services dans les quartiers ! Si les gens ne peuvent pas accéder aux services publics, et pas que à cause des bus ou quoi, là on est face à des représentations sociales qui les empêchent d'accéder à ces services ou parce qu'ils sont dans des situations telles, avec tellement de problématiques qu'ils ne peuvent y accéder... »

La première posture semble empreinte de résignation dans le sens d'une acceptation d'une reconnaissance grandissante des publics des structures d'animation en termes de services publics et non plus de lieux d'échanges fédérant les publics et les acteurs des structures

autour de valeurs militantes. Cette attitude facilite certainement l'acceptation des attentes consuméristes des publics et leur perception des structures en termes de services publics. Elle permet probablement de ne pas souffrir des dichotomies entre vocation première ou idéal professionnel, et réalités du métier tant dans les relations avec les publics qu'avec les partenaires. La deuxième posture est, pour reprendre les termes à propos de la personne, dans un «entre-deux» qui refuse de voir le sens de son action réduit au service de proximité, tout en reconnaissant que ce rôle-là peut être un facteur important pour les publics. Cette attitude est aussi à lire en lien avec le sentiment exprimé par plusieurs personnes d'une *juxtaposition de rôles*, d'un brouillage des fonctions de l'animateur qui est aussi perçu par les équipes des centres de loisirs 6-11 ans et qui traduit les nouvelles injonctions faites aux acteurs de l'animation. La mission éducative ou co-éducative pour reprendre les termes actuels, devient de plus en plus prégnante... Pour Tariq Ragi (2004), cela est lié «avec le positionnement actuel des animateurs [qui] sont appelés à exercer des fonctions qui requièrent [...] des compétences plurielles: cette polyvalence induit certes diverses formes de gratification, mais elle conduit aussi à un brouillage de la profession⁴⁸».

Sandra A. _____, *PAE Langevin, Bègles*: «Ce que je ressens, c'est que nos missions, notre métier d'animateur purement de centre de loisirs est en pleine mutation: Où on commence et jusqu'où on peut aller?»

S. R.: «Quelle mutation professionnelle?»

Olivier M. _____, *PAE Langevin, Bègles*: «On touche à plusieurs rôles: éducateur, instit, infirmier, AS...»

Sandra: «On va prendre les réservations dans un lieu confidentiel, donc il y a des choses qui vont se dire... Les personnes qui avaient un peu ce rôle jusque-là c'était les agents de service.»

Olivier: «La question c'est: Jusqu'où on peut aller? [...] C'est difficile de donner des conseils; on ne peut pas prendre parti, et parfois on a les parents qui nous pleurent dans les bras. On est des "touche-à-tout" alors qu'avant c'était les "jolies colonies de vacances". L'animateur se rapproche du métier d'éducateur avec un panel plus riche...»

Sandra: «Oui, ça a changé; l'animateur est très proche du public, il est sur le devant de la scène. On en est plus à faire de l'activisme, et la formation devient très importante.»

Si les acteurs des centres de loisirs 6-11 ans, petite enfance ou structures de proximité ados sont moins tiraillés par ces controverses, c'est probablement du fait du processus de professionnalisation qui s'opère depuis moins longtemps et moins massivement pour leurs structures qui accueillent et fonctionnent encore beaucoup avec des animateurs volontaires et occasionnels. Parallèlement, l'institutionnalisation des équipements se fait, lui aussi, progressivement. Leur lutte professionnelle se situe davantage du côté de la reconnaissance par les divers partenaires et par les parents de leur rôle tant dans la socialisation des enfants ou des jeunes que dans la relation éducative qu'ils tissent avec les publics.

Troisième posture, celle du refus virulent qui s'appuie sur un argumentaire réfléchi et sur des compétences importantes en développement social, en ingénierie locale. La notion de service public y est comprise en tant que propositions d'activités de consommation. Refusée, elle est substituée par un travail au plus près des publics liant participation des habitants et événementiels.

«Eux [la ville] fonctionnent en donnant un service et ils aimeraient que l'on fasse aussi du service, pas nous, mais ils reconnaissent aussi ce que l'on fait.»

«Et il y a beaucoup de maîtres nageurs mais il n'y a pas beaucoup de nageurs.»

48/ RAGI T., «Éditorial», *Agora Débats/Jeunesse*, n° 36, décembre 2004.

« C'est une vraie réalité, il y a beaucoup de pilotes. Plus ça s'est complexifié, plus ils ont embauché des gens qui ne sont pas sur le terrain, ils sont dans la coordination. Nous on essaie de s'organiser en copilotage : c'est-à-dire qu'on pilote, on analyse et on fait. »

« Nous, nos fondamentaux sont les valeurs, on travaille beaucoup sur les valeurs. Nous ne sommes pas là pour proposer un service de consommation. Chaque action menée est pensée et a des effets. On travaille sur le fond avec des idées associatives assez fortes. »

Quel est le sens de l'action quotidienne ? Les personnes rencontrées, pour certaines, font le constat de la professionnalisation des animateurs et relient ce processus à la progressive rétractation des publics qui auparavant étaient partie prenante des mouvements et actions de l'éducation populaire. Si les demandes institutionnelles et politiques vont dans le sens du renforcement du lien social, de la participation citoyenne, les acteurs de l'animation témoignent que « *la vie sociale ne s'institue pas* ». Et certains constatent amèrement l'impact des discours médiatiques et politiques sur les propos et positions des acteurs du travail social :

Franck G. _____, *espace social et d'animation Coudert, Pessac* : « Quand les familles sont démunies ou ont des problèmes, comme des problèmes de langue par exemple, les gamins sont considérés comme des moins que rien. Ils ne peuvent être que des voyous, des menteurs, impolis. C'est naturel, lié à un état et ça ne peut être que comme ça... Et il y a une augmentation d'un discours très dangereux sur le quartier, les enfants ou les familles. Ce sont des discours politiques qui viennent déplacer les connaissances et qui alimentent des préjugés et changent le travail social. Et quand tu vois le nombre de travailleurs sociaux qui peuvent se laisser embrigader par ce discours... Il faut te battre dans ta propre institution sur ces discours... »

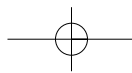
Fred, *espace social et d'animation Coudert, Pessac* : « D'autant qu'on s'habitue à ces discours : je suis toujours choqué pendant les conseils de classe mais je réagis moins... Et de notre place qu'est-ce qu'on peut changer ? »

Franck : « Dans des structures très instituées, le discours dominant peut venir changer les représentations. On est plutôt dans une bataille contre la normalisation... »

S. R. : « Justement c'est parfois un constat porté sur les centres sociaux et travailleurs sociaux c'est qu'ils contribuent à normaliser les comportements... »

Franck : « C'est vrai qu'on nous demande aussi d'acheter la paix sociale ou d'y participer... Je l'entends, on nous dit que l'important c'est pas de régler les problèmes, c'est que les problèmes fassent le moins de bruit possible... Il faut rendre acteurs les gens et en fait on travaille sur les individus et ce qu'on fait c'est peut-être de normaliser les réactions, les dynamiques de groupe, les réactions individuelles... On est peut-être en pleine utopie qui s'éloigne de plus en plus de la réalité. On se fout peut-être de la gueule des gens en prônant ces discours. On va devenir schizophrènes... Soit on démissionne, soit on bascule... mais comme il faut bien manger, on risque de basculer mais on ne le supportera pas, il nous restera le suicide... La chose est compliquée ; la démobilisation est compliquée et la démobilisation des plus de 11 ans est très très complexe... »

Le risque schizophrénique énoncé par ce responsable de structure renvoie à la notion de « *burn out* », bien connue des chercheurs travaillant les phénomènes courants de pénibilité ou d'usure professionnelle chez les travailleurs sociaux : les « petites mains de l'État » ne sont plus analysées comme agents de la domination mais plutôt comme gestionnaires malgré eux de la « misère du monde ». Quand ces « petites mains », tout spécialement celles qui, au front de la misère, sont confrontées à l'impossible, doivent rester constamment mobilisées, comment en effet les considérer seulement comme des fonctionnaires de la paix sociale ?! La souffrance au travail, terme qui connaît aujourd'hui une grande fortune, a d'abord désigné



Les structures d'animation :
un service public ?
Quels positionnements
et attentes de la part
des partenaires institutionnels ?
Sens donné à la profession ?
du lieu ressource rendant service
à la personne aux valeurs
de l'éducation populaire :
des positionnements
professionnels différents.

précisément la souffrance de ces professionnels du front, toujours menacés de *burn out*, autrement dit de griller telle une ampoule électrique surchauffée, ou de péter les plombs quand ils doivent sans cesse recommencer dans l'urgence un travail qui n'a jamais de fin, face à des usagers sans espoir⁴⁹» (Jacques Ion). L'analyse ci-dessus n'est donc pas anecdotique, et nous retrouvons notamment dans cet extrait d'entretien, les divers débats historiques qui traversent le social (Michel Chauvière) : *débat identitariste* (interrogation publique sur le sens du travail social), *débat utilitariste* (question de l'utilité comparée et question corollaire des conditions démocratiques et symboliques de cette utilité) et *débat stratégique* (réinterrogations multiples sur les conditions du « faire-société », sur le problème général de la démocratie, regain d'intérêt pour le droit public)⁵⁰.

tiques et symboliques de cette utilité) et *débat stratégique* (réinterrogations multiples sur les conditions du « faire-société », sur le problème général de la démocratie, regain d'intérêt pour le droit public)⁵⁰.

POUR RÉSUMER

- Des acteurs qui peuvent être touchés par les maux du travail social : usure professionnelle, brouillage des rôles, *turn-over*, *burn out*, nouvelles compétences à développer qui les éloignent des idéaux professionnels, insécurité budgétaire qui devient un postulat sous-jacent et immuable au travail quotidien, faiblesse des rémunérations d'autant plus douloureuse que la reconnaissance publique et/ou institutionnelle de leur rôle et mission n'est pas toujours proportionnelle à l'implication et au travail qu'ils fournissent, sentiment d'être instrumentalisé.
- À ces difficultés, des propositions facilement réalisables : soutien réflexif, formation permanente, clarification des attentes et positionnements de tous les partenaires.

Représentations sociales vis-à-vis des publics/familles/territoires

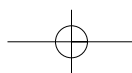
Représentations sur les publics

« Pas de départ en vacances » ; « grande diversité culturelle, identification aux codes de la vie du quartier » (extraits du *verbatim* du questionnaire : Quelles sont les autres caractéristiques du public accueilli ?).

Les réponses à la question ouverte portant sur les difficultés relevées avec les enfants ou les jeunes font état de *difficultés prioritairement définies en termes comportementaux* : « violence verbale et physique » ; « manque de politesse et non-respect d'autrui, du matériel, de certains groupes » ; « difficultés de comportements (insultes, coups) ». Dans ce sens, des difficultés sont présentées par rapport à l'instauration de l'autorité : « manque d'autorité (pas de respect) ». Autre thématique abordée, celle du temps des jeunes : « par rapport aux enfants, pour lesquels les familles font des choix, les ados font leur inscription à la dernière minute. Ils sont dans le présent. Anticipation difficile même si le programme est construit avec eux » ; « pas toujours facile d'accompagner des personnes qui ne voient aucune amélioration dans leur

49/ Ion J. (dir.), *Le travail social en débat(s)*, La Découverte, coll. « Alternatives sociales », Paris, 2005.

50/ CHAUVIÈRE M., « Les professions du social : compétences ou qualifications ? », in *Le travail social en débat(s)*, op. cit., 2005, pp. 119-134.



situation qu'ils vivent dans la précarité. Difficultés à mobiliser les personnes sur du moyen terme». Parallèlement, est notée la faible attention ou concentration que peuvent fournir les publics. Enfin, les «*difficultés économiques*» sont aussi très présentes dans les réponses. D'autres réponses sont variées allant de l'hétérogénéité du public dans les niveaux sportifs, aux difficiles séparations matinales entre enfants et parents. Les «*situations désarmantes*» décrites reprennent les mêmes aspects: «*violences*»; «*irrespect*», problématiques sociales et familles (alcoolisme, conflits familiaux, toxicomanie, situations de grande précarité). Si toutes les personnes ne répondent pas à ces questions ouvertes (respectivement quatre-vingt-deux et quarante personnes), elles se positionnent quasiment toutes quant aux recours face à ce type de situation et leurs réponses sont variées: le soutien est trouvé tant au sein de l'équipe d'animation, de direction, qu'auprès de l'organisateur, des partenaires communaux, associatifs, institutionnels. Les propos sur les publics ne sont pas catastrophistes, cependant quelques propos atypiques méritent d'être relevés: ainsi des difficultés liées à «*l'inattention*»; le «*manque d'obéissance*», «*enfants non éveillés, dissipés et/ou non attentifs, irrespectueux*», «*la régularité, l'intérêt, le respect, la motivation*». Attention donc à ce que laissent transparaître ces quelques propos qui traduisent des postures plus enclines à des situations d'apprentissage qu'à des situations liées aux loisirs.

Les acteurs des centres sociaux, du fait du diagnostic social mis en œuvre pour l'obtention de l'agrément, ont été les plus à même de fournir lors des rencontres des données objectivées sur les caractéristiques socio-économiques des familles. Dans le cadre du questionnaire, ce sont les acteurs des centres de loisirs 6-11 ans et petite enfance qui déclarent et perçoivent le plus de mixité (génée, sociale, résidentielle) dans leur structure, tandis que les acteurs des centres sociaux décrivent leur public comme provenant majoritairement du quartier de la structure. Les structures de proximité ados disent accueillir «*plutôt des garçons que des filles*». Les ressentis des différents acteurs reposent bel et bien sur des réalités objectivables: les centres de loisirs petite enfance ou 6-11 ans accueillent bien plus souvent que les deux autres structures un public relativement mixte tant au niveau résidentiel que socialement (exception faite des classes les plus favorisées) ou en terme d'appartenance sexuée; la diminution des effectifs féminins n'apparaît que plus tard.

Les *raisons* pour lesquelles les enfants ou jeunes fréquentent la structure, selon les perceptions des équipes, sont assez proches des attentes émises par les jeunes ou par leurs parents. Notons que ce sont préférentiellement les acteurs des centres de loisirs petite enfance et 6-11 ans qui déclarent que les enfants viennent «*parce qu'ils n'ont pas d'autres choix*» (33,3% et 36,4%), alors que ceux des structures de proximité ados sont significativement les plus nombreux à dire que les jeunes viennent «*pour retrouver leurs ami(e)s*». La modalité la plus spécifique pour les centres sociaux est celle qui tient à la proximité comme élément expliquant la fréquentation, élément décisif souligné aussi par les centres petite enfance.

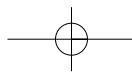


Tableau croisé des variables « type de structure » et « représentations des caractéristiques du public accueilli »					
Type de struct./ profil public	Petite enfance	CL 6-11 ans	Centres sociaux	Structures de proximité ados	Total
Plutôt des filles	0,0% (0)	1,8% (1)	<u>10,3% (4)</u>	0,0% (0)	3,8% (5)
Plutôt des garçons	<u>5,6% (1)</u>	25,5% (14)	20,5% (8)	<u>50,0% (9)</u>	24,6% (32)
Tout autant des filles que des garçons	83,3% (15)	67,3% (37)	53,8% (21)	38,9% (7)	61,5% (80)
Plutôt des enfants de milieux éco. défavorisés	27,8% (5)	<u>27,3% (15)</u>	<u>76,9% (30)</u>	72,2% (13)	48,5% (63)
Plutôt des enfants de milieux éco. favorisés	0,0% (0)	7,3% (4)	0,0% (0)	5,6% (1)	3,8% (5)
De tous milieux économiques	<u>66,7% (12)</u>	47,3% (26)	<u>15,4% (6)</u>	16,7% (3)	36,2% (47)
Plutôt des enfants vivant dans des familles mono- parentales	16,7% (3)	10,9% (6)	15,4% (6)	11,1% (2)	13,1% (17)
Plutôt des enfants vivant dans des familles nucléaires	5,6% (1)	5,5% (3)	0,0% (0)	5,6% (1)	3,8% (5)
Tout autant des enfants vivant dans des familles mono. que nucléaires	61,1% (11)	49,1% (27)	30,8% (12)	33,3% (6)	43,1% (56)
Plutôt des enfants habitant dans le quartier	<u>44,4% (8)</u>	43,6% (24)	<u>82,1% (32)</u>	77,8% (14)	60,0% (78)
Plutôt des enfants habitant hors du quartier de la structure	5,6% (1)	7,3% (4)	2,6% (1)	0,0% (0)	4,6% (6)
Tout autant des enfants vivant dans et hors du quartier	44,4% (8)	27,3% (15)	<u>0,0% (0)</u>	11,1% (2)	19,2% (25)
Total	100% (65)	100% (176)	100% (120)	100% (58)	100% (419)

La relation de dépendance entre les variables « type de structure » et « représentations des caractéristiques du public accueilli » est très significative : $\chi^2 = 79,74$, ddl = 33, $p = > 99,99\%$.
Les cases soulignées sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur en gras) à l'effectif théorique.
Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 130 observations.

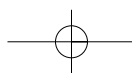


Tableau de caractéristiques des variables « type de structure » et « raisons invoquées par les adultes de la fréquentation »

Recodage type de structure	Raisons fréquentation
Petite enfance (18)	Parce que c'est la structure la plus proche de chez eux (66,7%) . Parce qu'ils se sentent bien dans la structure (50,0%). Pour retrouver leurs ami(e)s (38,9%). Parce qu'ils n'ont pas d'autres choix (33,3%) . Parce qu'ils aiment les sorties proposées (27,8%) .
CL 6-11 ans (55)	Parce qu'ils aiment les activités proposées (50,9%). Parce que c'est la structure la plus proche de chez eux (45,5%). Pour retrouver leurs ami(e)s (45,5%). Parce qu'ils se sentent bien dans la structure (38,2%). Parce qu'ils n'ont pas d'autres choix (36,4%) .
Centres sociaux (39)	Parce que c'est la structure la plus proche de chez eux (66,7%) . Parce qu'ils aiment les activités proposées (53,8%). Parce qu'ils se sentent bien dans la structure (53,8%). Parce que les tarifs sont attractifs (41,0%).
Structures de proximité ados (18)	Pour retrouver leurs ami(e)s (88,9%) . Parce qu'ils se sentent bien dans la structure (61,1%) . Parce que les tarifs sont attractifs (44,4%) . Parce que c'est la structure la plus proche de chez eux (33,3%).
Ensemble (130)	Parce que c'est la structure la plus proche de chez eux (69) . Pour retrouver leurs ami(e)s (63) . Parce qu'ils se sentent bien dans la structure (62) . Parce qu'ils aiment les activités proposées (60) .

Le tableau donne les modalités significativement différentes (rapport des fréquences). Seules sont affichées les modalités les plus remarquables (au seuil de 1,20). Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations. Les modalités en gras sont les plus spécifiques pour chaque type de structure.

Notons que les tarifs sont un aspect plus souvent cité par les structures de proximité ados et par les centres sociaux, tandis que les centres de loisirs petite enfance ou 6-11 ans mentionnent plus souvent le caractère obligatoire de la venue des enfants. Remarquons aussi que la proximité de la structure et le bien-être des enfants/jeunes sont pour tous les acteurs des éléments décisifs à la fréquentation. À la question: « Quelles propositions feriez-vous pour améliorer la fréquentation du centre? », la « *souplesse dans les critères d'admission* » est notée (extrait du *verbatim* du questionnaire). C'est la question de l'effectif maximal qui est ici abordée: certaines structures à peine ouvertes sont prises d'assaut et laissent, *de facto*, de côté de nombreux enfants. De même, les critères prioritaires d'admission au centre de loisirs (deux parents travaillant par exemple) sont parfois critiqués par les acteurs de l'animation, conscients des conséquences périlleuses de cette sélection.

Les activités sont aussi perçues comme facteur important lié à la fréquentation. Quelles sont, selon les acteurs des structures, *les activités préférées* de leur public? Les réponses varient selon le type de structure. Ainsi, les acteurs des centres de loisirs petite enfance priorisent les activités manuelles ou d'arts plastiques (72,2%), devant les grands (27,8%) puis petits jeux (27,8%). La quatrième place revient aux sorties culturelles (ciné, musées, expos, théâtre... 27,8%). Les activités manuelles ou d'arts plastiques, les petits jeux et les activités d'éducation à l'environnement (16,7%) sont spécifiques (dans la fréquence des citations) à ce type de structure. Pour les centres de loisirs 6-11 ans, la première place revient aux activités sportives (60,0%). Suivent les activités manuelles (32,7%), les grands jeux (32,7%) et les mini-camps (30,9%). Notons que les grands jeux et les activités sportives sont catégorisés comme

modalité spécifique à ce type de structure alors que les centres sociaux eux aussi placent en premier ces mêmes activités sportives (46,2%) dans les préférences des publics. En deuxième position viennent les sorties culturelles (38,5%), puis les activités artistiques et d'expression (33,3%) et les sorties sportives en quatrième place (33,3%). Plusieurs éléments sont intéressants dans les modalités spécifiquement citées par les centres sociaux : les chantiers de jeunes ou projets humanitaires, les activités artistiques et d'expression, les activités intercentres et les activités multimédia. Enfin, du côté des structures de proximité ados, les activités multimédia prennent la première place (61,1%) suivies des sorties sportives (55,6%), des jeux de société (44,4%) et des activités sportives (33,3%). Les modalités particulièrement mentionnées par ce type de structure sont les jeux de société, les activités multimédia, les rencontres intercentres et les projets autonomes.

Peut-on penser que cette analyse reflète plus *les activités proposées* au sein de ces structures que les attentes et goûts perçus par les acteurs des structures ? En d'autres termes, les activités mises en places ont-elles influé sur les déclarations portant sur les préférences des enfants et jeunes ? Non. Les personnes ayant répondu à ces questions ont bel et bien opéré le distinguo entre les deux. De fait, sont citées des activités pour chaque type de structure qui, pour autant, ne sont pas reprises dans les activités préférées⁵¹. Ces résultats montrent donc les schémas de pensée que les acteurs de l'animation ont des attentes et goûts de leur public. Constatons que nous pouvons fréquemment effectuer des recoupements entre perception des acteurs et déclarations des enfants ou jeunes. Cependant, deux points méritent d'être discutés : la scission faite pour certaines activités⁵² qui seraient appréciées par certaines tranches d'âge et non pas par d'autres : les activités sportives (une seule personne la cite dans les structures petite enfance) ; l'éducation à l'environnement (n'est citée par aucune personne des centres sociaux ou structures ados) ; les activités multimédia (jamais citées par les centres petite enfance et seulement par deux personnes des centres de loisirs 6-11 ans). Nous trouvons là des prescriptions sociétales – liées aux représentations traditionnelles faisant concorder développement de la personne et goûts – qui disent ce qui doit être apprécié pour chaque tranche d'âge et qui peuvent, à terme, contrer certains projets novateurs ou activités atypiques car non attendus ou non conformes aux représentations.

De fait cela questionne aussi les informations et leur réactualisation que les acteurs sociaux ont des études et recherches sociales présentant les goûts, pratiques et attentes des jeunes. Des études sont réalisées très régulièrement à ce sujet (baromètre jeunes, médiamétrie) et leur diffusion pourrait être une source soit de renouvellement dans les activités proposées, soit de positionnement en termes de choix éducatifs et pédagogiques de la structure. *Ce rôle de diffusion informative et formative* pourrait être assuré dans le cadre de journées de rencontre organisées par la *DRDJS* ou lors des visites aux structures par les inspecteurs Jeunesse et Sports, par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ou par les coordonnateurs des contrats éducatifs locaux.

Les divers acteurs des structures pensent que les enfants sont globalement « très satisfaits de la structure et de ce qui y est proposé » (30,9%) ou « assez satisfaits » (66,7%). De même leur *perception de la satisfaction* des familles est importante : 40% pensent que les familles sont « très satisfaites » et 59,2% déclarent qu'elles sont « assez satisfaites ». Quant à leur propre évaluation qualitative, 31% des animateurs sont « très satisfaits », 59,5% sont « assez satisfaits » et 8,7% sont « peu satisfaits ». Or, ce sont préférentiellement les personnes travaillant dans les centres sociaux qui se déclarent « peu satisfaits » (23,1%). Ces résultats, même s'ils sont

51/ Ainsi des jeux de société (respectivement 3^e et 2^e places) pour les centres petite enfance et 6-11 ans. Ces derniers disent aussi mettre en place des petits jeux (4^e place) qui n'apparaissent pas dans les activités préférées, et les centres petite enfance disent faire des activités artistiques et d'expression (4^e place). Les centres sociaux disent faire en premier lieu des activités manuelles qui disparaissent aussi dans les activités dites préférées. Les structures ados mentionnent en 3^e place des sorties culturelles.

52/ Modalités présentant des différences très significatives.

globalement positifs, dénotent cependant des appréciations mitigées ou tout au moins de probables propositions en termes d'amélioration émises par les équipes.

Lorsque l'on regarde les *causes* qu'ils imputent à la *non-fréquentation* des enfants ou jeunes, des variations émergent : le manque de place est plus souvent cité par les personnes des centres de loisirs 6-11 ans (43,6%) ou petite enfance (44,4%). Le public fréquentant la structure ou le fait que les parents ne souhaitent plus que leurs enfants aillent dans le centre sont particulièrement cités comme éléments explicatifs par les personnes des centres sociaux (respectivement 35,9% et 23,1%). Or, le public déjà présent sur la structure n'est quasiment jamais invoqué comme facteur de désertion par les centres de loisirs petite enfance (0,0%) ou 6-11 ans (5,5%). Le fait de ne pas connaître la structure est particulièrement mentionné par les structures de proximité ados (55,6%). De fait, pour les centres de loisirs petite enfance et 6-11 ans sont invoqués le manque de place, puis le désintérêt, tandis que la première raison donnée par les deux autres structures est la méconnaissance de la structure. Autres résultats intéressants, ce sont préférentiellement les centres de loisirs petite enfance qui identifient le manque de place, les tarifs et les horaires comme facteurs pouvant induire le départ des familles. Les centres sociaux quant à eux persistent en mentionnant plus souvent que les autres structures le public fréquentant la structure comme élément incitateur au départ des jeunes.

À ces analyses s'ajoutent, issues des rencontres et observations ethnographiques réalisées sur les terrains, trois types de représentations problématiques. Précisons que je n'ai rencontré ces positionnements que très rarement. En premier lieu une perception des familles des quartiers sous le sceau du misérabilisme ou du *handicap socioculturel* ne définissant les publics de ces territoires que sous le signe de la carence : les familles, pour vivre dans ces quartiers, ne peuvent être que « défailtantes » socialement, économiquement, intellectuellement et culturellement. La posture sera alors celle de l'assistantat ou de l'observation pour – je cite – « *déceler des problèmes* » car « *nous faisons des signalements, nous* ». Évidemment, le principe guidant cela n'est pas la dénonciation sécuritaire mais le fait de préserver l'enfant et de pouvoir l'aider, cependant cela traduit tout de même une démarche particulière et atypique. La notion d'assistantat est reprise dans les propos d'une ancienne animatrice d'une des structures de l'étude :

« Dans les centres sociaux, on est vachement dans l'assistantat, on les rend pas autonomes. Le centre social doit être un lieu ressource, une base de réseau, et si un jour y'a plus l'animatrice untelle, ils peuvent toujours aller au centre social car ils l'ont repéré comme un lieu ressource. Tu mets un téléphone à disposition, mais tu restes à côté. Si tu fais à leur place, jamais ils sont confrontés à ça. C'est une question d'attitude, tu ne dois pas "faire à la place de", la pédagogie, c'est d'être à côté. On est parfois tellement dans la dynamique de faire, qu'on fait à la place de. »

Autre type de perception rencontré quelquefois et qui touche certes aux personnes des municipalités (cf. extrait d'entretien) mais aussi parfois aux acteurs des structures d'animation : *l'amalgame entre « jeune de quartier » et « délinquant »* ou « *prédélinquant* » promis à une carrière délictueuse. Cette représentation est particulièrement problématique car c'est notamment elle qui paralyse les animateurs et les empêche de faire des animations « hors les murs » ou d'aller à la rencontre des jeunes et de leurs familles.

« Y'a tout ce fantasme-là sur les mômes de quartier, y'a un écart terrible que tu vois et entends dans les conseils de quartier ou le CCPD⁵³ ; la mairie a hyper peur des jeunes de quartier. Le problème est que les adolescents sortent quand le centre social ferme ; ce sont des oiseaux de nuit... Après ils disent "Oui

53/ Conseil communal de prévention de la délinquance devenu CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance).

ils restent en bas des blocs...” C’est normal puisqu’il n’y a pas de lieu, pas de bus à disposition. C’est un fantasme récurrent qu’il y a sur les banlieues, et lors des cellules de veille, les représentants des institutions sont partie prenante des représentations sur la drogue. Par exemple, une fois ils se sont battus dans le parc, et eux étaient persuadés que la cause était une histoire de deal alors que c’était une histoire de fille et pas autre chose, et c’est hyper démagogique. Un jour le Leader Price a cramé, les jeunes nous ont dit que c’était pas eux et *Sud-Ouest* a parlé d’*intifada* ! Ce sont les jeunes qui ont téléphoné aux pompiers ! Ils se sont retrouvés à côté des pompiers et la presse les a quand même soupçonnés ! Après ils disent “Moi je vais le foutre le feu en vrai” et aujourd’hui il n’y a toujours rien à la place du Leader.»

Enfin, troisième représentation problématique, celle qui *survictimise les publics* et qui entraîne une posture et approche larmoyantes peu enclines à l’action. Ces représentations apparaissent notamment lors des discours sur les jeunes filles des quartiers. Leur faible visibilité dans les quartiers ou leur présence moins soutenue dans les structures étant interprétées à grand renfort d’explications culturelles et culturalistes lorsque ce sont avant tout des explications en termes de socialisations genrées différenciées qui priment : les préadolescentes et adolescentes, quels que soient leur groupe social d’appartenance, leurs origines culturelles ou leur lieu résidentiel, présentent des goûts et pratiques culturels distincts de ceux des garçons de leur âge. Pour rappel (Sylvie Octobre, 2004) :

«Des différenciations sexuées marquent la fréquentation des équipements culturels. De manière générale, les filles ont accumulé une expérience des équipements culturels plus éclectique que les garçons. Cette tendance s’amorce dès le primaire... [...] Pour expliquer plus avant ces différences, il faut sans doute distinguer plusieurs registres d’influence du “genre” : celui des modèles éducatifs, celui des goûts sexués, celui de la construction des identités, tous trois largement imbriqués.

– On peut saisir la spécificité du *modèle éducatif* des filles par l’observation du rapport de petites filles aux équipements culturels⁵⁴, avant les effets de la scolarisation. À l’entrée en CP, les filles sont caractérisées par une socialisation plus précoce et plus massive aux équipements culturels, notamment aux plus représentatifs de la culture dite “légitime”. Elles ont pour chaque équipement culturel, une expérience cumulée plus importante que les garçons. [...] À cet âge, il s’agit probablement bien plus de “sexualisation” des normes éducatives parentales que de goûts sexués. La scolarisation atténue les différenciations liées à la connaissance des équipements puisque l’effet de diffusion joué par les activités scolaires concerne de la même manière tous les élèves, quel que soit leur sexe. [...] Par ailleurs, l’école ne parvient pas à atténuer les différences des rythmes de fréquentation selon le sexe, toujours favorables aux filles.

– Néanmoins, la fréquentation des équipements culturels est également marquée par le caractère sexué de la *construction des identités*, tant au sein de la famille qu’entre pairs. L’identité de la fille se construit plus que celle des garçons dans les relations d’échange et de communication, et dans l’intersubjectivité. Ainsi, les filles se construisent dans la relation à la mère, au-delà de la relation purement éducative que les mères prennent en charge pour les enfants des deux sexes. Ainsi, avec l’avancée en âge, les filles maintiennent plus que les garçons un niveau de fréquentation familial élevé. [...] Par ailleurs, les filles développent plus tôt que les garçons un goût de la sociabilité [nous précisons, dans le cadre de la fréquentation des équipements]. Dès le CM2, le poids de la sociabilité juvénile est supérieur de 3 points (musées, spectacle) à 15 points (bibliothèque) chez les filles, et ce trait s’accroît jusqu’en 3^e avec des écarts de 13,5 à 29 points dans l’ensemble des équipements culturels, à l’exception du

^{54/} Est prise en compte la fréquentation des musées, bibliothèques, concerts, cinéma, cirque, spectacles de rue, monuments et spectacles de danse.

cinéma. Ainsi, les modalités de construction de l'identité féminine favorisent la fréquentation des équipements culturels par les filles.

Les deux premiers points s'imbriquent dans la construction des *goûts* des filles. Les filles déclarent un attachement plus important que les garçons à la fréquentation de tous les équipements culturels. Elles sont plus fidèles aux formes de la culture légitime, culture que les garçons sont plus précoces à remettre en cause. Elles ne commencent à délaisser les bibliothèques, tant en termes d'inscription que de fréquentation actualisée, qu'en 4^e, c'est-à-dire deux ans après les garçons. Celles qui continuent de fréquenter les bibliothèques se déclarent

Une vision réaliste :
des attentes et activités préférées
des enfants et jeunes dans leur globalité ;
des caractéristiques sociales, sexuées et
territoriales des publics fréquentant les structures.
Des visions misérabilistes extrêmement rares.
Des amalgames entre jeunes de quartiers et
(pré)délinquants relevés chez certains partenaires
(notamment personnel municipal, élus).
Des différences sexuées dans les pratiques
de loisirs relevées qui s'expliquent
par les différences dans les socialisations de genre
et non par des explications culturalistes.

nettement plus attachées à cette pratique que leurs homologues masculins (19 points de plus en 3^e). Ce goût des filles pour la bibliothèque – et la pratique qui la sous-tend, la lecture – se double d'un rejet par les garçons d'une activité devenue "féminine" : terrain occupé majoritairement par les filles, face à des médiateurs majoritairement femmes (les bibliothécaires), et des prescripteurs femmes (les institutrices et enseignantes). Enfin, les filles font part d'un attachement particulier et croissant au domaine du spectacle (9 points de plus que les garçons en CM2, 18 points en 3^e)⁵⁵. »

« J'ai travaillé dans des quartiers plus désagréables »...

Représentations sur les quartiers

La plupart des personnes ayant répondu au questionnaire disent connaître le quartier de la structure. Notons à ce sujet que la totalité des acteurs des structures proximité ados a déclaré connaître le quartier de la structure. Les personnes des centres de loisirs 6-11 ans sont celles qui spécifiquement décrivent le plus souvent le quartier comme « très agréable » (32,7 %), tandis que les structures de proximité ados sont significativement les plus fréquentes à dire que le quartier n'est « ni agréable ni désagréable ». Ces réponses s'expliquent du fait des lieux de certains des centres de loisirs 6-11 ans qui présentent des espaces boisés ou assez étendus – nous pensons ici notamment aux CLSH Triboulet ou à celui de La Burthe. Les *items* choisis pour décrire le quartier touchent avant tout au caractère « *cosmopolite, populaire et multi-culturel* ». Sont aussi soulignées la bonne situation du quartier par rapport aux transports en commun et la proximité de divers services publics (poste, écoles, services d'aide, etc.). Le quartier de Beaudésert à Mérignac, de par sa situation géographique particulière et la carence de services publics ou de commerces, est un « cas » à part : « *délocalisé et près de la rocade* ; « *il est calme, on n'est pas dans une cité avec des bâtiments de vingt étages... Mais il est un*

peu mort, pas de boulangerie ! RIEN ! Aucun lieu de vie sociale à part le centre, la bibliothèque et l'école » ; « *quartier réhabilité, pas de bâtiments immenses, habitat à l'échelle humaine ! Cependant, c'est un quartier en retrait de la ville. Pas de commerce de proximité, aucune structure centre : que le centre social, l'école et la bibliothèque* »⁵⁶. Les propos ne sont pas déréalisés, les commerces du quartier sont au-delà de la rocade, et l'im-

55/ OCTOBRE S., « Les 6-14 ans et les équipements culturels. Des pratiques encadrées à la construction des goûts », pp. 73-84, in DONNAT O. et TOLLU P. (dir.), *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, volume II, pp. 81-83.

56/ Extraits du verbatim du questionnaire.

plantation de la bibliothèque, qui fonctionne aujourd'hui très bien en lien avec le centre social, le CLSH et l'école, ne se fit pas sans occasionner de vives discussions politiques.

78,2% disent ne jamais avoir eu peur dans le quartier. Les autres personnes déclarant avoir eu « rarement » (20,2%) ou « souvent » (1,6%) peur dans le quartier sont préférentiellement les personnes décrivant les problèmes du quartier en s'appuyant sur la dimension « objective » du sentiment d'insécurité – c'est-à-dire celle qui repose sur des problèmes sociaux –, en choisissant l'*item* « délinquance » ou « insécurité ». Ce sont donc un peu plus de 20% des acteurs de l'animation qui déclarent ne pas être toujours très à l'aise dans le quartier de la structure. Ne dramatisons pas ces résultats par des analyses catastrophistes, mais prenons-les en considération en tant qu'indicateur supplémentaire pour apprécier leur travail quotidien. Les personnes qui posent ces perceptions viennent de plusieurs structures et communes. Or, lors des rencontres avec les responsables de ces structures, il est souvent revenu dans leurs propos la notion de fragilité de la relation éducative; l'équilibre relationnel avec les jeunes acquis au moment de la rencontre, loin d'être perçu comme définitif, est vécu comme précaire et pouvant basculer à tout moment. Les problèmes du quartier relevés par les personnes touchent en premier lieu aux difficultés socio-économiques de ces territoires: « le chômage, la précarité » est l'*item* le plus fréquemment cité (73 citations), suivi par « la réputation » (38 citations), « la délinquance » (25 citations) et « l'éducation » (19 citations). De nouveau, l'aspect éducatif ressort et semble prendre une part grandissante dans la perception que les acteurs de l'animation ont de leur profession. Ce rôle semble s'installer progressivement, suivant les prescriptions des politiques publiques visant à « pallier », par le biais des divers acteurs locaux et institutions, des « défaillances » éducatives qui seraient propres aux pratiques socialisatrices des familles populaires.

Lors des rencontres avec les responsables des structures, les propos tenus sur les quartiers et leurs habitants, bien souvent, évitaient tout jugement de valeur et se limitaient à une description neutralisée basée sur des indicateurs objectifs (taux de chômage, pourcentages de « bas revenus », composition sociologique des familles, indicateurs scolaires, etc.). Si quelquefois les déclarations présentaient des représentations stéréotypées car discutables par les connaissances en sciences humaines sociales – impact et rôle de la télévision dans les familles populaires, rapport des classes populaires à la culture légitime et aux pratiques culturelles, visions culturalistes, etc. –, il ne m'est arrivé qu'une seule fois d'être confrontée à un discours totalement déréalisé et fantasmé sur les zones urbaines sensibles. Notons la forte méconnaissance des critères de classement d'un territoire en ZUS :

« On a quelques enfants qui viennent de la ZUS, mais je n'ai pas l'impression qu'à XXX on soit en zone sensible. Même si on est visité tous les jours, c'est pas du tout agressif avec les jeunes du centre, pas du tout agressif. Il y a trois ans, c'était un peu chaud, mais ça ne l'est plus. [...] Dans l'équipe d'animation, personne n'habite autour; moi j'étais la seule personne, mais j'ai plutôt intérêt à ce que ça ne se sache pas. Je pense pas qu'il faille classer le quartier comme zone sensible; c'est des p'tits branleurs qui s'amuse et puis voilà. Il n'y a pas de voitures brûlées, pas de carabines, ça n'est pas insalubre, il y a de la lumière, il n'y a pas de poubelles incendiées tous les quatre matins... je venais à pied tous les matins et soirs; les voitures n'ont pas été taguées... »

« J'ai l'impression que le travail en CVL ou CLSH est perçu comme un job pour jeunes. La valeur éducative et sa participation à la construction de l'enfant sont perçues comme bénignes (surtout par le corps enseignant) »... Représentations sur les partenaires

Les représentations sociales des acteurs de l'animation sur certains des « partenaires », bien souvent, leur permettent de construire ou d'asseoir leur socialisation professionnelle. Ils se

démarquent des autres partenaires, à partir des rôles, fonctions et relations avec les publics qu'ils s'attribuent et qu'ils octroient par présuppositions et représentations stéréotypées à ces partenaires. Ainsi, certains se distinguent des « travailleurs sociaux » du fait de la proximité différente qu'ils ont avec les publics; cette relation est vécue comme plus authentique et influe sur le sens du travail quotidien :

Yves M. _____, Astrolabe, Bordeaux : « Nous avons des relations étroites avec les familles ; une réelle proximité, et une confiance exprimée par la grande majorité des familles. Elles se confient parfois à nous et pas aux acteurs sociaux, comme si on était des “transmetteurs de message”. Et les jeunes également constatent qu'on essaie de faire des choses pour eux. Nous faisons un accompagnement global, pas uniquement l'individu dans l'activité, et on essaie de comprendre quels sont les freins pour ne pas venir et participer. »

Ces *processus de positionnement statutaire* personnel en fonction des autres partenaires professionnels agissant auprès des mêmes publics sont coutumiers et transposables à tout corps de métiers : on se définit soi-même, aussi, par la définition que l'on pose des autres qui, dans le même champ, nous entourent.

Du fait des injonctions de diverses institutions et des avantages liés au travail en réseau, le travail partenarial s'accroît fortement avec l'Éducation nationale et ses représentants. Or, les acteurs de l'Éducation nationale tout comme l'institution offrent un point de cristallisation et de différenciation idéal pour les acteurs de l'animation. Notons que tout un chacun a des comptes et rancœurs – dans des proportions et intensités certes différentes –, à régler avec cette institution. Les logiques, en termes d'orientations ou d'évaluations, des acteurs de l'école ou les inégalités scolaires publiquement reconnues fournissent des points cruciaux de discussion, d'opposition frontale et de distinction professionnelle. Le positionnement des acteurs de l'animation est alors de « protéger » les publics, position qui ne traduit pas vraiment le bon fonctionnement du partenariat...

« – Il y a un outil qui a été mis en place en 2000 : le CEL est justement fait pour retravailler à la cohérence des dispositifs de façon à ce qu'ils ne soient pas les uns à côté des autres, mais personne ne se l'est approprié car il y avait beaucoup de revendications dues à des positionnements institutionnels et à la politique de ce dispositif. Donc personne ne s'en est emparé. Le CEL a été mis en place il y a quelques années pour résoudre ce que tu [à XXX] as dit. Et si ça n'a pas fonctionné, c'est dû à des résistances : on a mis de nouveaux acteurs autour de la table et il y a des acteurs qui ne veulent pas prendre en compte les éléments périphériques. Et nous on n'accepte pas qu'on nous dise ça [globaliser les interventions] car on le dit depuis longtemps, et ça prendra du temps... Le souci est que les enfants que l'on a n'ont pas ce temps-là. L'État a répondu à des demandes. L'erreur vient des ministères de Jeunesse et Sports et de l'Éducation nationale d'avoir voulu instituer et se poser en maîtres d'ordre de ce qui se faisait sur le terrain depuis très longtemps. Et ça a donc été vécu comme une imposition et les gens se sont liés pour refuser le CEL. Je suis encore sceptique sur la volonté réelle ; il y a de forts enjeux et nous devons faire attention, avancer prudemment surtout par rapport à notre implication. Il y en a beaucoup qui disent et qui attendent que ce soit les autres qui fassent. L'Éducation nationale veut que les éléments périphériques interviennent dans l'école sans contrepartie. Nous, nous sommes très intéressés et convaincus de l'intérêt mais il n'y a pas de réciprocité. Notre ministère de tutelle est trop pauvre pour être en position d'impulser dans ce contrat, et ceux qui détiennent les rênes ce sont ceux qui ont les financements... même si on travaille dans ce sens-là, même si on s'y implique.

- C'est juste ce que tu dis. Et sur le projet CLAS, il y a intérêt à être vigilant dans les trois années à venir car il y a des réticences, des envies, on le sent. On doit être vigilant pour garder notre place et protéger le public.
- Quand nous on travaille l'accompagnement scolaire, l'aide aux devoirs, ça se fait avec des bénévoles et leur engagement alors que quand ça se fait avec l'Éducation nationale, eux sont payés. Et s'ils ne sont pas payés, ils ne feront pas un iota de plus. Qui s'engage réellement pour que les gamins s'en sortent ? Et ben ça te fout le mourron.
- Bon quand même le travail partenarial est intéressant.
- Oui, mais c'est pareil, c'est lié à des individus qui ont la force de sortir de leurs cadres.
- Oui, ils sont eux aussi avec un paquet de freins... Et la conscience de classe, elle existe toujours : un élève en 6^e, la plupart te disent déjà comment il va sortir en 3^e ! et ça...
- À la fois, hier certains ont appris qu'ils avaient leur bac alors qu'ils avaient eu droit à un discours de formatage de l'Éducation nationale...
- Et ça se fait dès la 6^e, voire avant.
- À côté, l'Éducation nationale manque aussi de moyens. J'ai participé aux équipes éducatives et cette année, il y avait deux mômes qui auraient eu besoin d'une orientation en institution spécialisée et ça n'a pas été possible car il n'y a pas de places... et ce sont des gamins à 11, 12 ans qui sont en difficulté dans plusieurs domaines.
- La transition entre 9 et 13 ans par rapport aux orientations scolaires correspond à cette question de démobilisation... Et les choix de l'Éducation nationale un peu subjectifs jouent beaucoup sur la vie des gens après, alors parler de mobilisation citoyenne après... À [colège XXX], 40 % en 6^e ont déjà un an de retard...
- Et les plus en difficultés sociales et par rapport aux apprentissages sont dirigés vers [établissement XXX]... C'est une machine à fabriquer... Il y a 35 % des moins de 25 ans qui sont au chômage ici et 37 % des 16-25 ans.
- Dans nos structures, ce ne sont pas des gamins structurés ou ayant des repères clairs ; ce sont ceux qui sont laissés-pour-compte.
- C'est l'arche de Noé !
- Il ne faut pas s'étonner de cette démobilisation : ils ne sont mêmes plus acteurs de leur vie ! Il ne faut pas nous demander de réaliser des choses irréalisables...
- On ne peut pas assumer ce que d'autres n'ont pas fait. C'est comme l'aide aux devoirs, ce n'est pas la baguette magique comme le croient certains parents...
- Ce qui m'effare le plus c'est le dégoût d'apprendre qu'ils ont ou le dégoût d'aller dans cette institution...
- Faut voir comment ils sont traités... »

Un point d'éclairage capital est précisé au début de cet extrait : le problème de lisibilité des enjeux et rôles de chacun dans le travail partenarial et le manque de coordonnateur neutre et légitime aux yeux des divers acteurs. S'ajoutent les difficultés à travailler ensemble de la part d'acteurs réunis qui, en toute logique, charrient avec eux des représentations stéréotypées voire caricaturales des uns et des autres. Les acteurs de l'Éducation nationale ont eux aussi leur réserve d'images parodiques sur les acteurs de l'animation. Le travail partenarial ne s'institue pas mais se construit par diverses techniques de

Pas de visions caricaturales sur les quartiers, une bonne connaissance de leurs caractéristiques sociodémographiques dans les « centres sociaux ».

Des crispations présentes particulièrement dans les représentations sociales portées sur l'Éducation nationale et ses représentants. Quel impact peuvent avoir ces représentations sur le travail partenarial ? Quelles actions à mener pour déconstruire ces images (de part et d'autre) ?

prises en relation et de dynamiques de groupe dont l'un des objectifs est de déconstruire ces représentations sociales. De fait, s'insinuent, des différents côtés, des sentiments d'instrumentalisation, de non-reconnaissance et d'imposition arbitraire vécue comme une violence symbolique institutionnelle.

POUR RÉSUMER

- Des représentations qui ne sont pas déréalisées des territoires, des publics et de leurs attentes.
- Des actions à mettre en œuvre au niveau de la réactualisation des connaissances des acteurs de l'animation (rapports sociaux de genre et socialisations différentielles, sociologie des loisirs, anthropologie urbaine).
- Des actions à mettre en œuvre au niveau de la co-construction du travail partenarial (identification des réseaux et de ses membres, des dispositifs de la politique de la ville, des partenaires et de leurs rôles; déconstruction des représentations sociales; coordination neutre de ces réseaux).

Les propositions des structures

Place et rôle de la structure dans la zone urbaine sensible

« *Travailler sur la mobilisation et la démocratie participative* » (extrait de *verbatim* du questionnaire : Quelles propositions feriez-vous pour améliorer la fréquentation de la structure ?).

Plusieurs profils se dessinent du côté de la prise en considération, dans les projets éducatifs ou pédagogiques, des particularités des lieux d'implantation des structures et de leurs publics. Présentons quelques fonctionnements aux caractéristiques distinctes. En premier lieu, des communes qui ont fondé les actions associatives ou municipales dans un *projet éducatif global* ou dans un *projet politique territorial de la jeunesse*. Ainsi de la commune de Cenon, dont Léo Lagrange coordonne et fédère les divers projets autour d'un projet éducatif. La commune s'apprête à passer à la deuxième étape de cette restructuration : la mise en cohérence des divers acteurs et actions afin que chacun s'y retrouve dans une perspective de complémentarité et non plus dans une logique concurrentielle. Si le projet éducatif de Léo Lagrange est plus axé autour de valeurs éducatives que d'éléments sociodémographiques ayant trait aux quartiers concernés par l'action, ce projet demeure néanmoins un outil fédérant et orientant l'action des acteurs de l'éducation populaire. Dans la commune de Bègles, c'est un projet de grande envergure qui englobe la quasi-totalité des structures d'animation autour d'un projet politique territorialisé à l'égard de la jeunesse. Ce projet, mis en place très récemment (septembre 2006), s'ancre profondément sur la mutualisation des équipements et des structures municipales (d'animation, sportives, culturelles, etc.).

Les centres d'animation de quartier de la Ville de Bordeaux ont eux aussi un projet éducatif pour les jeunes de 3 à 17 ans. Les objectifs généraux de l'association étant contractualisés avec la mairie de Bordeaux et inscrits dans le projet éducatif local, le plan jeunesse et le projet social de la ville, ils sont fortement en lien avec le champ, le vocable ou les dispositifs « politique de la ville ». Les centres sociaux, du fait du diagnostic social sous-tendant leur projet d'agrément et actions, ont une *connaissance actualisée et objectivée des caractéristiques sociales des territoires et de ses habitants*. Cependant, souvent, le projet pédagogique devant guider le sens des actions des animateurs et du centre de loisirs est édulcoré par le projet d'agrément s'y substituant.

On rencontre par la suite un large panel de projets pédagogiques avec leur « bonne efficacité » et leur « bonne appropriation » par les équipes. Si certains animateurs, informés de ce projet et se l'étant attribué, peuvent le retranscrire aisément, d'autres – aux postes d'animation voire de direction – auront du mal à le présenter et n'y verront pas son intérêt. Une sorte de *routine* a remplacé la démarche pédagogique ou les termes uniformisés du projet (autonomie, socialisation, etc. ont été vidés de leur sens). D'autres projets auraient besoin d'être réactualisés, particulièrement lorsque plus aucune des personnes ayant pris part à sa construction ne se trouve encore dans la structure.

Termes en tête des projets pédagogiques des structures : l'autonomie ; la citoyenneté (sauf petite enfance), l'épanouissement – particulièrement pour les centres de loisirs petite enfance

et 6-11 ans. Les volontés intergénérationnelles ou multiculturelles sont plébiscitées par les centres sociaux quand les structures de proximité ados plaident la « non-consommation ». La co-construction de projets citoyens, la place d'acteurs/décideurs pour les enfants ou jeunes accueillis, les relations avec la famille, la fraternité sont aussi des objectifs visés par la majorité des structures. En nombre, nous trouvons aussi les questions de construction identitaire, de sociabilité et de socialisation, de jeu, d'aventure et de découverte passant par le dépassement de soi, de ses limites physiques.

Les centres sociaux sont les structures qui, dans leurs projets d'agrément notamment, ont le plus intégré les termes propres aux dispositifs « politique de la ville ». Ils ont parfois pris en compte les objectifs quant à l'action socioculturelle développée dans le chapitre traitant du « développement social » du contrat de Ville de l'agglomération bordelaise (convention cadre 2000-2006). De fait les activités, l'organisation ou la participation aux événementiels communaux ou territoriaux se réfèrent fréquemment à l'un des cinq objectifs du volet « action socioculturelle » : favoriser la création et la diffusion culturelles ; coordonner les actions et promouvoir la mise en réseau des opérateurs ; favoriser le développement des pratiques culturelles, sportives et de loisirs ; prioriser les activités socialisatrices et intégratrices ; promouvoir une réelle mixité sociale. Notons que quelques-unes des « structures de proximité ados » mentionnent aussi le *développement de la « vie locale » ou de la « vie de quartier »* et les centres de loisirs 6-11 ans et petite enfance ont, comme les quatre catégories de structures, fort bien intégré dans leurs projets les notions et enjeux du partenariat ou de la mutualisation des ressources. Néanmoins, il n'est pas toujours simple de mettre en œuvre ces objectifs et d'opérationnaliser des projets propres au domaine de la « politique de la ville » qui ne sont pas automatiquement coutumiers des acteurs de l'animation. La démarche et le champ de l'ingénierie sociale demandent en effet, au-delà des volontés personnelles, des qualifications et compétences particulières :

Valérie C. —, centre social Génicart, Lormont : « Dans l'évolution, je pense qu'on n'en a terminé avec la structure d'animation pour le centre social. L'évolution que j'envisage et que j'imagine, c'est un travail de développement local et d'ingénierie sociale, ce qui implique des liens avec des partenaires, des projets, un travail auprès des habitants. Je me sens plus chef de projets que directrice de centre social, même si je ne perds pas de vue

Valeur ajoutée au travail des acteurs de l'animation : l'inscription de l'action quotidienne dans un projet éducatif globalisé à hauteur de la commune ou dans une politique jeunesse forte. Une prise en compte et des mises en œuvre inégales des termes et objectifs propres au domaine de la politique de la ville mais une implication croissante de toutes les structures d'animation comme acteurs de la vie locale.

les publics et je fais aussi de la gestion d'équipements et d'équipe, mais mon option est de faire du développement local et social. Je pense que les centres sociaux doivent prendre ce tournant pour continuer d'exister. Quand on regarde l'animation dans les centres sociaux, c'est du bricolage. Les habitants sont l'intérêt ; ce qui n'avance pas c'est la solitude des gens, le travail au cœur des quartiers, personne n'y va ! Personne n'y va ! Il y a des choses à faire mais ça demande un repositionnement. Ce ne sera possible que s'il y a une vraie coopération et pas une délégation – je n'aime pas ce mot. Sur une

action, on se met au service du centre social et après on inverse mais ça pour l'instant on n'y arrive pas ; on en parle... On voulait faire un pilote de territoire... La gestion et la conception du pilotage des territoires posent problème. L'an passé, les animateurs étaient

mis sur les “modulo” en priorité. C’est une histoire de choix et de clarification. S’ils ne veulent plus du centre social comme outil, ce n’est pas grave mais il faut le dire. Et il y a un vrai souci de financement. Les structures tels les centres sociaux doivent être des avant-ponts. Ils doivent être définis en tant que tels. Mais si les critères d’évaluation des financeurs restent classiques, il y aura un décalage. Les centres sociaux ont la chance d’avoir des professionnels pluridisciplinaires. L’autre question c’est aussi que ce travail-là d’ingénierie repose sur des volontés individuelles : c’est une option personnelle qui est soutenue et financée y compris par Jeunesse et Sports. Et quand ça se passe, il faut créer les conditions : on ne peut pas faire du développement local avec un BAFA, ni même un DEFA... En 1999, j’ai mis en place un projet sur la parentalité juste après les financements, j’ai pu embaucher quelqu’un qui avait 15 ans d’expérience dans le domaine, aujourd’hui elle est partie, je ne peux pas la remplacer. Que faire quand on ne choisit pas son personnel et que l’on a des gens qui toute leur vie ont fonctionné à faire du centre de loisirs et à qui on dit “maintenant c’est fini” ? Je veux dire qu’en face, il faut prendre des gens formés. Il y a un DESS développement local, mais il n’y a personne qui l’a dans nos centres ; les DESS, ils sont à la mairie, ils pilotent.»

Soulignons, dans le sens de l’extrait d’entretien ci-dessus, que la participation des habitants, le développement ou l’amélioration de la vie de quartier, de la vie locale ne peuvent se cantonner à des exhortations proférées depuis l’intérieur des structures ; cela requiert impérativement de *déplacer les animations et les équipes d’animation* « hors les murs », au bas des tours, à la rencontre des habitants jeunes et moins jeunes. Or, cette démarche ne semble pas être spontanément mise en œuvre par les équipes – d’animation voire de direction –, qui y rechignent certainement du fait d’un manque d’outils propres à cette démarche.

POUR RÉSUMER

- Valeur ajoutée aux actions : la politique jeunesse communale.
- Aider tous les acteurs de l’animation à identifier des dispositifs propres aux quartiers prioritaires et à repérer les personnes ressources de ces dispositifs afin que les projets pédagogiques et les actions d’animation s’inscrivent pleinement dans les orientations des contrats de ville.

Visée pédagogique et démarche citoyenne

« Que pouvions-nous faire ? Soit on pleure, soit on se dit que c’est pas grave et on se réadapte, on se repositionne. » Évolutions du socioculturel

Précédemment, au travers des positionnements professionnels et personnels autour de la question de « service public », nous avons pu percevoir ce que Jacques Ion (2005) nomme « la reconversion des animateurs socioculturels ». Il part de la construction historique du métier : « Rappelons que c’est au début des années 60, au milieu des Trente Glorieuses, sous l’égide de l’État qui commence à subventionner de façon massive des fédérations associatives, à institutionnaliser des filières de formation, à programmer et financer des équipements (MJC, centres sociaux, clubs de jeunes, foyers socio-éducatifs, maisons de quartier, maisons de la culture, etc.), à mettre en place des administrations spécialisées, que se constitue et se structure le secteur dit socioculturel⁵⁷. » Cette structuration se fait à partir des réseaux existants qui vont être unifiés idéologiquement autour de l’objectif de « développement culturel ». Trois caractéristiques vont alors définir la conception du socioculturel. Ces caractéristiques traversent les discours et positions revendiqués par les divers acteurs de

57/ Ion J., op. cit., pp. 97.

l'animation rencontrés dans le cadre de cette étude: «Premièrement, un *idéal "d'animation" globale*: l'équipement ne se veut pas seulement le lieu d'une somme d'activités, mais le carrefour d'initiatives. La méthode pédagogique se veut non scolaire et négatrice de la relation "enseignant-enseigné" (d'où la fortune précisément du terme "animation"): idéal de la prise en charge des "besoins" réels; succès des références psy et psychosociologique. *Deuxièmement, valorisation du "quartier" comme "communauté à construire"*: c'est l'affirmation d'une base spatiale à l'animation: le "quartier" est le lieu mis en vedette sur lequel doit se constituer un social, voire se reconstruire le jeu politique local. Et donc, troisièmement, une *volonté participacionniste*: critique de la démocratie par délégation; affirmation de la citoyenneté dans tous les aspects de la vie sociale; valorisation de la forme associative et de la démocratie directe ("le politique au quotidien") et donc, bien souvent, critique des formes institutionnalisées de la vie politique⁵⁸. » Cependant, ces points d'ancrage vont peu à peu se diluer, du fait du succès même du socioculturel. La professionnalisation des animateurs, parallèle à l'institutionnalisation des équipements, va créer des conflits entre les anciennes équipes bénévoles et les nouveaux professionnels. Avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'animateurs « sans mémoire des luttes anciennes » – notons que c'est là un point de controverse, cf. Jean-Claude Gillet, 2006 –, « le modèle de l'équipement conçu comme somme de services aux particuliers plutôt qu'aux groupes⁵⁹ » se répand. Le socioculturel se fragmente alors autour de trois grandes directions que l'on retrouve dans les fonctionnements propres aux structures étudiées, dans leurs choix éducatifs et pédagogiques, dans les positionnements statutaires de leurs acteurs. Une première orientation se tourne vers la « culturisation du socioculturel » (Pierre Moulinier) ancrée sur la *création et la diffusion de nouvelles formes artistiques*. Cette « culturisation » se jouant en termes économiques, l'espace de référence devient la scène communale, départementale, régionale voire nationale et internationale et non plus le « quartier », notamment pour répondre aux stratégies de communication et d'image de marque des villes. Une deuxième direction prend appui sur le *développement de prestations de services* néanmoins concurrencées par le secteur commercial du marché des loisirs qui implique donc une technicisation importante des animateurs se décentrant des visées éducatives. La troisième orientation possible est celle se tournant vers le *travail social*; orientation appuyée par les impératifs de recherche de financements. Deux formes se développent dans cette troisième ligne: celle de la prévention de la délinquance et celle de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes. Les structures recatégorisées « centres sociaux » ou « structure de proximité ados » vont s'ancrer préférentiellement dans l'une ou l'autre de ces orientations avec une certaine perméabilité dans les frontières entre ces trois voies. Si le foyer populaire, la salle Nelson Mandela, L'Atelier du CALK, la Junior des salles, Astrolabe, la salle Georges Brassens ou le centre social du bas Floirac se positionnent plutôt dans la troisième orientation, les centres sociaux Beaudésert, Alouette, La Benaugue, Le Lac s'ancrent plus dans la deuxième orientation tandis que le point CYB ou le centre social Génicart s'inscrivent dans la première direction :

Valérie C. _____, *CS Génicart, Lormont*: «Le centre social a évolué; aujourd'hui, nous sommes organisés par projets et non par secteurs. Nous avons quatre axes de travail et chaque animateur pilote ou copilote un projet. Avant nous avions les mercredis un centre de loisirs classique accueillant enfance et jeunesse. Le secteur enfance a toujours bien fonctionné mais avec une baisse des effectifs et une baisse de la fréquentation des jeunes en parallèle d'une montée en puissance de propositions sur et par la ville pour les jeunes comme avec le point CYB qui est très ciblé, qui a des ordinateurs de haut niveau. Il reste l'accueil libre mais les ados à partir de 13-14 ans délaissaient le CS pour le point CYB car il n'y a pas d'engagement, pas de règles et ça répond à leur intérêt par rapport aux ordinateurs. Nous fonctionnons donc à présent par projets et nous avons des ateliers en support. Il y a beaucoup d'ateliers d'expression (Théâtre de l'opprimé, TO; écriture).

58/ Iow J., op. cit., pp. 99.

59/ Iow J., op. cit., pp. 100.

Quand il y a eu la baisse d'effectif chez les adolescents on a décidé de travailler à l'extérieur et non à l'intérieur. On travaille aussi dans le cadre de l'école ouverte. On y a fait entrer les artistes de Musiques de nuit; on est en contact avec une centaine d'enfants. Plusieurs projets se sont montés. Il y a aussi un réseau d'entraide: les lycéens aident les collégiens. Nous sommes en contact avec un écrivain qui est intervenu dans les établissements scolaires. Il y a aussi des projets sur le long terme, avec des contacts longs. Le centre de loisirs pour les enfants n'est pas régulier, c'est selon les projets en cours et nous avons un agrément de seize places pour les 3-5 ans. Depuis plusieurs années on assiste à une baisse d'effectif liée à la qualité d'accueil du centre de loisirs des Iris et nous avons un fort *turn-over* dans l'équipe d'animateurs qui se mettaient en maladie et finissaient par partir aux Iris. Nous faisons des animations de rue pendant l'été: on sort avec des malles de jeux et on investit l'espace public, on met en relation les jeunes et les moins jeunes. L'hypothèse de départ était que les jeunes ne connaissaient pas les espaces de loisirs et qu'il fallait donc les amener à les fréquenter

La transformation du socioculturel:
« culturisation du socioculturel »;
prestations de services ou travail social,
des orientations retrouvées
dans les lignes de force des structures.

mais on s'est rendu compte que le problème n'était pas là: les jeunes connaissaient ces espaces. C'était plus un problème d'investissement de ces espaces. Cette année nous avons maintenu une sortie par mois pour les enfants et une pour les jeunes, et une boum par mois. Quand on était ouvert le samedi

après-midi, plus personne ne venait, on a donc fermé et mis en place ponctuellement des stages le week-end. On organise le festival des loisirs, les enfants ont plus accroché que les jeunes. C'est à partir d'un thème sur une semaine, on institue des rituels (systématiquement le goûter, les arts plastiques) et les parents étaient conviés et sont venus et on a fait des discussions éducatives. Bon, en théorie c'était bien mais en pratique on s'est rendu compte qu'il n'y avait que quatre ou cinq parents. On a fait des ateliers d'écriture, de hip-hop pour préparer la venue de IAM et pour que les jeunes puissent participer au débat public. Avec le Théâtre sans frontière de Toulouse, on a mis en place le TO. Les enfants et les jeunes sont aussi interpellés dans d'autres projets; par exemple, l'an passé il y a eu un dialogue parents-enfants et les questions des enfants étaient affichées et les adultes y répondaient. On fait le blabla de j qui est un moment où parents et enfants peuvent venir débattre. On fait aussi des animations sur le même thème où sont conviées les personnes ayant de 6 ans à pas d'âge. Et on travaille sur la ville.»

Forces, incohérences et pratiques novatrices

Regardons, selon les types de structures recatégorisées, les forces au niveau du fonctionnement qui a été adopté et les dérives ou périls qui guettent ces structures. Du côté des centres sociaux, la structure centre de loisirs est intégrée dans le projet du centre, elle n'en est qu'un pan, liée du fait de l'objectif de transversalité, à l'action globale et aux valeurs portées par le centre. Nous distinguons un fonctionnement, prôné notamment par les centres d'animation de quartier bordelais, basé sur des sortes de « pôles d'excellence » attachés à certaines structures: les pratiques multimédia au centre social de Saint-Pierre; la ferme pédagogique au Lac; le pôle danse à La Benaugue. Cette volonté de proposer des activités culturelles et de loisirs de grande qualité, menées par des professionnels, pour une somme modique, se retrouve aussi dans certains des centres sociaux des autres communes:

Christophe B. _____, centre social de L'Alouette, Pessac: « On essaie d'avoir une approche la plus transversale et intergénérationnelle possible; un fort accent est mis sur les manifes-

tations avec les familles et territoriales ; c'est à partir de là que se crée la dynamique avec les familles. Le problème du centre social c'est d'avoir une fréquentation de population mélangée. On fait donc des activités culturelles ou des ateliers artistiques comme la danse orientale (familles), la danse urbaine (12-17 ans) et le hip-hop (12-15 ans), du théâtre (6-11 et 12-17 ans), et depuis l'an dernier on a un atelier chant pour les ados et un atelier chant choral pour les adultes avec une politique tarifaire très peu onéreuse pour que tout le monde puisse venir. Les tarifs conviennent aux familles les moins argentées et sont très attractifs pour les familles plus aisées, après le tout est de faire se rencontrer ces différents groupes, ce qu'on essaie de faire par des représentations en fin d'année des ateliers.»

La *mixité sociale* des publics est clairement l'objectif priorisé. Or, ce n'est pas un mince objectif qui demeure néanmoins capital afin de ne pas verser vers une forme de repli consistant à se satisfaire de la petite masse formée par les quelques personnes fréquentant momentanément la structure. L'enjeu est bel et bien de taille, et bien souvent, les structures vont fortement s'appuyer sur l'organisation ou la participation à des *événementiels* à divers niveaux (quartier, commune, CUB, région voire au-delà), qui rythment l'année. La nécessité d'agir « hors les murs » est explicitement affirmée, et les animations de quartier multipliées (carnaval, ludobus, animations dans le centre commercial, repas de quartier, café musique, etc.).

Dans ce contexte, il semble que les centres sociaux puissent devenir, être considérés et reconnus, comme *acteurs clés de la dynamique locale* par les autres acteurs éducatifs, responsables municipaux et institutions. Cependant, ce virage, nous l'avons précédemment vu, ne se prend pas à la même vitesse pour tous. Des difficultés existent liées aux nouvelles compétences nécessaires ; au changement de positionnement professionnel implicite à cette posture ; aux moyens et à la reconnaissance donnés aux structures tant par les municipalités que par les partenaires institutionnels. De fait, certains centres sociaux se renforcent dans l'autre des orientations présentées précédemment en s'ancrant dans le travail social, ce qui là non plus n'est pas sans poser problème puisque l'accompagnement vers l'insertion professionnelle n'est pas une fonction dévolue à ces centres sociaux et rares sont ceux qui bénéficient « à domicile » d'une « antenne insertion ». Toutes ces structures offrent une palette d'activités, s'orientant pendant la période estivale résolument vers l'extérieur (sorties Aqualand, Antilles de Jonzac, plage, lieux propices aux activités de découverte du patrimoine, etc.) et des séjours de courte durée sont parfois proposés lors des vacances scolaires. Si les uns revendiquent de mettre en place des activités dites de consommation, tous légitiment ces propositions d'activités par leur finalité éducative – au-delà de l'activité en elle-même décrite comme « *support* » ou « *prétexte* » c'est la relation éducative qui se joue. Nombre de ces centres sociaux ont aussi mis en œuvre des temps d'échanges, de dialogues placés sous le signe de la « *citoyenneté* », de la « *démocratie participative* », de la « *parentalité* » ou de la « *convivialité* ». Les « réussites » de ces actions sont inégales. Si le thème de la parentalité est aujourd'hui cher aux pouvoirs publics, il est difficilement réalisable, personne n'ayant envie de venir raconter ses difficultés à être parent devant d'éventuels voisins ; les habitants des quartiers populaires comme tout un chacun ont eux aussi leur dignité et leur proposer des « écoles pour parents » ne semble pas être de la meilleure habileté. Cependant, certaines structures, conscientes de cette ineptie d'une violence symbolique éminente, ont eu le bon réflexe de faire de ces injonctions politiques des temps de discussions non pas clairement thérapeutiques ou normatifs, mais s'appuyant soit sur la venue de professionnels ou autour d'émissions hebdomadaires de radio.

Si les structures oscillent entre les trois orientations présentées par Jacques Ion, c'est aussi lié au *flou des rôles et missions* parfois maintenu par les pouvoirs publics. C'est aux institutions (Jeunesse et Sports, CAF et autres partenaires) et aux municipalités de dialoguer avec

les centres sociaux, structures de proximité ados et centres de loisirs petite enfance et 6-11 ans afin de définir clairement les fonctions attendues du fait de leur implantation géographique. Sont-ils ou doivent-ils devenir/demeurer des partenaires clés de la dynamique sociale et territoriale menée dans les zones urbaines sensibles ? Si la réponse est affirmative, il faudra alors penser aux soutiens (formations, ressources matérielles ou humaines, mise en réseau, reconnaissance institutionnelle et publique etc.) qui devront être apportés.

Du côté des structures de proximité ados, deux positionnements se dégagent dans le fonctionnement mis en œuvre par ces structures. Pour la majorité, elles se présentent comme lieux d'accueil proposant un certain nombre d'activités, sorties, séjours. Au-delà de ces « *prestations* », c'est la relation éducative qui est visée. La « *posture* » d'écoute, de disponibilité, de rigueur, d'aide à l'autonomie est fréquemment mise en avant comme élément incontournable à la bonne réussite de cette relation ; « *l'équipe* » – dans sa professionnalité, son expérience, et sa stabilité – apparaît comme étant un point tout aussi capital. Certaines structures ont délibérément choisi de ne fonctionner qu'à partir des *projets* proposés par les jeunes. Ce positionnement cher au ministère de tutelle de ces structures, n'est pas toutefois sans poser un certain nombre de problèmes lorsqu'il est l'unique alternative. Est reconnu, en premier lieu, que ne pas être force de proposition induit que « *ces jeunes-là vont uniquement vers ce qu'ils connaissent déjà* » et reproduisent à loisir les mêmes activités, sorties, séjours d'une année à l'autre. Si ces structures luttent contre les activités dites de consommation, leur fonctionnement ne fait pourtant qu'instaurer ces activités sous couvert de projets autonomes dont la routinisation extrême contredit la démarche éducative première. Autre problème, la réalisation des projets en cofinancement lors desquels les jeunes doivent s'impliquer et participer à la « *récolte des fonds* » nécessaire pour la réalisation desdits projets. Là aussi, c'est un fonctionnement chéri par plusieurs partenaires financiers, mais qui n'est pas, *de facto*, sans poser problème sur la cohérence éducative à lire dans la réalisation de certaines actions d'autofinancement : Que penser des travaux de peinture réalisés en partenariat avec un bailleur du quartier de la structure lorsque ces travaux de peinture ont été terminés non pas par les jeunes du projet – qui, lassés des émanations odorantes des peintures, ont abandonné ces travaux de réfection –, mais par l'équipe d'animation ???!! Quelles valeurs éducatives ? Quelle démarche pédagogique ? Quel sens citoyen ? N'oublions pas que cette démarche par projet, implicitement, porte des valeurs fortes : la réalisation personnelle au travers d'un projet qui nécessite une autocontrainte forte et une autonomie importante est une démarche socialement marquée, c'est-à-dire, proche du style de valeurs des classes moyennes, mais distant du style de valeurs des familles populaires. Ceci peut en outre expliquer les difficultés rencontrées, l'énergie dépensée par les acteurs de l'animation pour maintenir les jeunes dans des projets à moyens ou longs termes... Enfin, dernier problème qui n'est pas des moindres, le statut, encore parfois très précaire, de certaines équipes d'animation de ces structures. Je reprendrai ici, les propos d'une animatrice déclarant « *Comment est-ce qu'on peut accompagner ces jeunes, leur tenir un discours citoyen, quand nous-mêmes on est dans une situation hyper précaire ?* » Quel est le modèle transmis à ces jeunes qui connaissent pertinemment bien ces incohérences ? Qui doit intervenir et réguler ces situations ?

Notons que les structures de proximité ados priorisent les rencontres et *événements inter-structures*. Leur implication dans les *animations de quartier* est croissante (festival des jeux, ciné ville, rencontres sportives, etc.). Quelques structures adaptent, selon les événements (Coupe du monde de football par exemple), leurs horaires et fonctionnements. Les *horaires* et jours d'ouverture peuvent être un point d'incompréhension pour les publics, tant de ces structures que des centres sociaux. Si plusieurs structures argumentent la courte période de fermeture estivale par la faiblesse des effectifs accueillis, les familles et jeunes ont parfois montré leur

incompréhension ou déception face à cette fermeture : « *Eux ils ferment, mais nous on part pas, alors qu'est-ce qu'on fait ?* » De même, les horaires et jours d'ouverture ne sont pas toujours en adéquation avec le temps des jeunes, particulièrement lors de ces périodes estivales.

Pour la majeure partie des centres de loisirs 6-11 ans, l'orientation forte émergente est leur affiliation croissante à la *culture partenariale*. Du fait des passerelles mises en place avec des structures accueillant des enfants plus jeunes ou plus âgés et du fait de la mutualisation des moyens et équipements communaux, les centres de loisirs sont progressivement amenés à ce fonctionnement partenarial et à jouer un rôle avéré dans la dynamique territoriale, dans le processus éducatif en tant que partenaire reconnu parmi les autres acteurs éducatifs. Si certains en sont aux balbutiements de cette démarche, d'autres, du fait du projet éducatif global de la commune ou du projet politique territorial, sont bien avancés et sont à même de participer directement et personnellement à la vie locale (soirées ou sorties organisées avec les familles, animations de rues, événementiels, etc.). Cette évolution semble positive, les centres de loisirs et leurs équipes ayant en termes de reconnaissance statutaire la possibilité de faire valoir leur action. Cette démarche peut, en outre, transformer l'image passéiste des centres aérés accolée aux centres de loisirs et persistante dans les représentations sociales tant des familles que des partenaires institutionnels (Éducation nationale, travailleurs sociaux, etc.). Lieu de vie du quartier, le centre de loisirs et son équipe représentent les seuls acteurs intervenant sur un domaine éducatif précis et néanmoins essentiel au développement harmonieux de l'individu. Là encore, un accompagnement progressif est nécessaire, les équipes n'étant pas toutes formées et sensibilisées aux enjeux et procédures propres au partenariat. Les coordonnateurs CEL ont probablement un rôle clé dans cet accompagnement ; les orientations municipales quant à leur politique en matière de jeunesse aussi.

Claude P.____, L'Atelier du CALK, Bordeaux : « Il faut rendre hommage à l'institution qui a favorisé les rencontres, les réunions, qui a favorisé le dialogue entre les partenaires. Le partenariat est très porté par les institutions subventionneuses ; elles restent des éléments fédérateurs même si du coup on reste entre nous. Bon mais nous on est là aussi pour rapporter les desiderata des publics. C'est fondamental d'être cohérents les uns avec les autres. J'ai personnellement quitté le monde de l'entreprise, et ici on ne doit pas être en concurrence, on est avec de l'humain ; on fait pas des parts de marché. Dans nos métiers, si on est dans ces postures-là, on va à l'échec. On doit avoir une posture éducative, cohérente et se porter mutuellement. Comme par exemple Boris du centre d'animation qui vient avec les enfants de CM2 ici pour leur montrer pour l'an prochain. Et même s'il y a de la « déperdition », il y a de la cohérence, du respect mutuel. On ne peut pas dans nos métiers être dans des postures libérales... Je vends pas du Coca-Cola ou du Pepsi-Cola. Ce qui est bénéfique pour mon voisin, je suis sûre que ça le sera aussi pour moi. Il faut faire attention à ça, à ces rapports de force qui sont de plus en plus présents dans nos sociétés. Il faut faire attention à l'humain, c'est sensible l'humain. Faut pas être crispé ; il y a quelque chose de l'ordre de la non-crispation. Et les publics sont très forts pour jouer avec les tensions quand il y en a. Il faut être cohérents les uns avec les autres. »

La mise en cohérence des actions et des structures est, en effet, un enjeu capital. Le recours au fonctionnement par réseau ou au travail partenarial est particulièrement crucial dans ces territoires. Pourquoi ? Parce qu'en effet, « *les publics sont très forts pour jouer avec les tensions* » ou les failles ou espaces indéfinis qui seraient laissés béants. Recourons à une illustration : une structure type centre de loisirs 6-11 ans qui, au sein de ces territoires qui peuvent être témoins de tensions et violences importantes, serait isolée du projet éducatif et territorial global du fait du public accueilli et/ou de l'organisateur, présente tous les risques d'être perçue par certains

publics comme une intrusion, voire un ennemi. Assimilés aux «eux» définis par opposition à un «nous» territorial et social, ne nous étonnons pas tant des situations rencontrées par cette structure ni du peu d'entrain manifesté par la municipalité à résoudre ces tensions :

«...même si on est visité tous les jours, c'est pas du tout agressif, avec les jeunes du centre, ils ne sont pas du tout agressifs. Il y a trois ans, c'était un peu chaud, mais ça ne l'est plus. On peut faire des choses en bonne intelligence. Les enfants de l'extérieur, ce qui les intéresse c'est la piscine ; et mettre un maître-chien, c'est pas la solution non plus. Ce sont beaucoup de jeunes qui essaient de rentrer, ils sont neuf, dix, c'est plus du 14-30 ans. [...] Y'a eu des gardes à vue de faites, et ça se dit, ça se sait, ils savent qu'on est pas là pour plaisanter. Pendant le temps de présence des enfants on reste ferme : pas d'intrusion. Ils passent par les toits, nous dégradent l'intérieur, c'est classique ; c'est comme ça partout sur les structures. [...] Ils connaissent les heures de débauche, d'embauche ; ils savent quand ils peuvent venir. Il y a déjà eu des comportements agressifs avec les jeunes d'ici, mais c'est de bonne guerre, d'où l'appel à des services de sécurité. Moi l'été j'ai des petits qui dorment dans le parc, je n'ai pas besoin d'indiens qui dansent autour.»

Ne rejetons pas la situation au seul fait de la direction de cette structure, cette dernière ayant tenté d'agir conjointement avec les autres structures d'animation dans le cadre «*des droits de l'enfant et j'ai jamais eu de retour*». Certes des propositions lui ont été faites pour le «*carnaval mais tout se passe le samedi et le gros du public qu'on accueille est périurbain et ne peut pas revenir le samedi et le personnel permanent ne travaille pas le samedi*». La personne en charge de la direction a même alerté le maire de la situation mais cela est resté apparemment sans écho. Si la situation de cette structure est extrême, c'est néanmoins le risque pris par plusieurs autres structures qui, établies en zone urbaine sensible, ne participent pas de la vie locale, n'accueillent pas – ou si peu – d'enfants ou de jeunes du quartier dans lequel elles sont pourtant situées. Ces *positions de repli ou de fermeture au quartier et à ses habitants* ne sont pas sans rappeler certains positionnements d'établissements scolaires convaincus d'être «des havres de paix dans des océans de violence» et qui en fait concourent, de par ces positionnements méprisants et déréalisés, au climat délétère des quartiers (cf. travaux depuis 1993 sur le climat et la violence scolaire du Laboratoire de recherches sociales en éducation et formation – LARSEF – dirigé par Éric Debarbieux). Et les arguments présentant que les jeunes ne peuvent s'inscrire dans des activités à la semaine car ils ne tiennent pas des engagements mobilisant une semaine ne sont pas satisfaisants : pourquoi dans certaines communes, des jeunes tout aussi «difficiles», au profil assez semblable, arrivent à s'inscrire dans ce type d'activités à la semaine, parfois même incluant un hébergement hors quartier ? Allons plus loin... Pourquoi ces mêmes jeunes définis par leur impuissance supposée à s'inscrire dans des activités sportives requérant un engagement d'une semaine – activités sportives qu'ils plébiscitent par ailleurs – y arrivent cependant très bien dans le cadre de chantiers de jeunes organisés par les éducateurs de prévention ? Ne doit-on pas lire plutôt des questions sur l'accueil, l'accompagnement, menés avec ces jeunes par rapport à la structure ; la connaissance imparfaite ou déréalisée qu'ils en ont («*c'est pas pour nous, c'est pour les bourgeois*») ?

Les centres de loisirs petite enfance, faiblement présents dans notre population de structures étudiées, semblent cependant faire preuve d'une participation et implication importantes. Les dispositifs publics incitatifs à la *mise en réseau* semblent fonctionner et les centres ne paraissent pas être des acteurs isolés. Ainsi, ils ont notamment mis en place des groupes passerelles qui, à l'image du fonctionnement des écoles maternelles, sensibilisent les enfants et les préparent au passage vers la structure suivante. Notons que ces passerelles se font aussi entre les crèches et les centres de loisirs maternels. Si les activités de découverte de la nature et de

l'environnement sont priorisées, certaines structures bénéficient, en outre, d'espaces très attractifs (salle d'eau, espaces boisés, structures de jeux, etc.). Les problèmes actuellement rencontrés par ces structures tiennent à la difficulté de mixer les équipes dont la surreprésentation féminine est vérifiée pour toutes les structures de l'étude; à la professionnalisation des animateurs qui sont pour la plupart volontaires et occasionnels; à la stabilité des équipes se heurtant de nouveau (!) aux embauches en CDD: « *Avec les vacances c'est un problème, c'est pas possible d'aller au-delà de 556 heures, donc en septembre, certains vont devoir arrêter; c'est compliqué pour les repères pour les enfants.* »

Des projets passerelles ou des groupes intermédiaires ont été mis en place intra ou inter-structures. Ces projets peuvent être liés à une volonté politique d'expérimentation sur plusieurs « structures pilotes » de dispositifs spécifiques pour les 11-15 ans (centres sociaux Bordeaux sud, Le Lac, La Benaugue) ou être le fruit de la réflexion des équipes (espace jeunes, centre d'animation Saint-Michel) – l'un n'empêchant pas l'autre. Les projets passerelles ont pour objectifs de relier une structure à une autre accueillant une tranche d'âge supérieure.

Ces groupes passerelles peuvent ainsi lier le centre de loisirs petite enfance de Bègles au point accueil enfants Paul Langevin de la même commune. Le but étant *d'accompagner les enfants* à s'acclimater à une nouvelle structure, donc un nouvel espace, de nouvelles personnes, de nouvelles règles afin qu'ils s'y sentent bien et puissent s'approprier positivement les lieux et

ressources. Ce fonctionnement est aussi établi entre certains centres de loisirs 6-11 ans et des structures de proximité ados. Ainsi, du point accueil enfants Monmousseau et de l'espace jeunes bèglais, du CLSH La Burthe avec la maison des jeunes La Suzanne, du CLSH Triboulet avec la salle Georges Brassens, du centre d'animation Saint-Michel avec L'Atelier du CALK. Les motifs de ces groupes passerelles, s'ils semblent d'une évidence simpliste, ne sont cependant pas si répandus que cela et requièrent, au-delà des bonnes volontés internes à chaque structure, une réflexion afin d'optimiser ces passerelles et de maintenir dans les nouvelles structures les publics. L'enjeu étant que les jeunes – et particulièrement les filles au vu des analyses précédentes – prennent *des habitudes de fréquentation* de ces nouvelles structures, des repères tant au niveau des personnes y travaillant que des possibles qui leur sont offerts. Autre action menée dans diverses structures: les groupes intermé-

Stratégies mises en œuvre pour attirer des publics mixtes: « pôles d'excellence », ateliers artistiques, culturels, sportifs à tarif modique, séjours, événementiels, activités intercentres.

Culture partenariale et dynamique locale: une implication discrète mais croissante des centres de loisirs.

Quels soutiens aux structures pour les aider dans cette transformation du travail quotidien?

Une nécessaire clarification des attentes et missions imputées aux structures d'animation des ZUS: positionnement des partenaires institutionnels et des communes.

Les groupes passerelles ou intermédiaires: des projets prometteurs...

Mais est-il possible de les instituer?

dières. Pour endiguer les phénomènes de désaffection des structures lors du passage – ou précédant ce passage – des jeunes au collège, il leur est proposé d'intégrer un groupe ni complètement « ados », ni complètement « petits »; un entre-deux offrant des activités propres au groupe intermédiaire et permettant de suivre les activités du groupe des plus petits ou des plus grands. Cette option très appréciée par les jeunes rencontrés est aussi positivement évaluée

par les responsables et animatrices/teurs des structures. Les horaires y sont plus souples que pour le groupe des enfants sans pour autant avoir la totale flexibilité des ados : entre-deux qui satisfait aussi les parents. Les préadolescent(e)s savourent le fait d'être reconnus dans leur individualité et dans les particularités sociales et psychologiques caractéristiques de cette période de développement. Mais ils prisent aussi fortement la liberté qui leur est donnée de choisir par le biais des activités un groupe d'appartenance, une identité tantôt chez les grands, tantôt chez les petits ; bivalence qui correspond si bien à ce qu'ils vivent émotionnellement. La difficulté dans la mise en œuvre de ces groupes intermédiaires tient à une volonté collective de la structure : cela ne *fonctionne que si le projet est porté par l'ensemble des acteurs de la structure*. Ce portage collectif seul augure des possibilités de va-et-vient entre les groupes : l'équipe d'animation ayant cerné les enjeux du projet et accepté d'avoir à accueillir et animer un « surplus » ponctuel d'enfants. Autre difficulté, ce fonctionnement sous-entend la possibilité de détacher un ou plusieurs animateurs sur ce groupe, ce qui n'est pas toujours évident au vu des *effectifs d'animatrices/teurs*.

POUR RÉSUMER

- Les nouvelles « orientations du socioculturel » marquent les structures qui oscillent ou se positionnent résolument vers la « culturisation du socioculturel », vers la prestation de services ou vers le travail social.
- La mixité sociale : un enjeu priorisé et prioritaire pour les structures d'animation.
- La nécessaire mise en cohésion territoriale des actions et des acteurs.
- Le soutien aux actions spontanées, aux expériences pilotes visant les 11-14 ans : aide à la mise en œuvre d'un projet qui doit être collectif, porté par chacun des acteurs de la structure et qui nécessite le détachement d'animateurs/trices à ce groupe.
- Les structures d'animation doivent-elles devenir des « acteurs de la vie locale » ? Si oui, clarification des attentes et contreparties, mise en place de formations pour développer les compétences nécessaires à l'ingénierie sociale, aux techniques de mobilisation des habitants, pour situer les actions des équipes d'animation dans les dispositifs et enjeux de la politique de la ville, etc.

Les relations

« Plus de concertations pour améliorer ou reconnaître la cohésion éducative et pédagogique sur un territoire politique de la ville » (extrait du *verbatim* du questionnaire : Quelles propositions feriez-vous pour améliorer ces relations ?).

Si le travail partenarial est une force fréquemment évoquée par plusieurs structures, les réponses portées au questionnaire sur la thématique des relations sont intéressantes notamment par les voies en termes d'actions ou d'améliorations qu'elles ouvrent. Les relations avec les équipes d'animation et de direction sont en général évaluées positivement : 37,6 % jugent les relations avec l'équipe d'animation « très bonnes » et 52 % « bonnes ». Quant aux relations avec la direction, elles sont « très bonnes » pour 37,2 % et « bonnes » pour 54,5 %. Les réponses plus problématiques surviennent par la suite...

Ainsi des relations avec les *fédérations d'éducation populaire*, dont 43,2 % des personnes disent qu'elles sont « inexistantes ». Il est vrai que les fédérations n'ont pas toutes pour projet de gérer des structures d'animation ; cependant constatons cette absence de relation qui peut être jugée regrettable tant pour les équipes d'animation que pour les fédérations elles-mêmes.

Ajoutons que même les relations avec les élus ont de meilleures appréciations puisque ce sont 38,8% qui les déclarent « inexistantes » et 41,4% les disent « bonnes » – cependant notons que ces pourcentages sont calculés sur les cent seize personnes ayant répondu à cette question, soit neuf personnes de moins.

Les relations avec les organisateurs sont elles aussi positivement évaluées, seuls 14,4% les qualifient d'inexistantes quand 56% les jugent « bonnes ». Quant à celles développées avec

Tableau à plat de la variable « appréciation des relations avec les fédérations d'éducation populaire (CEMEA, FRANCAS, Léo Lagrange, UFCV, etc.) »

Relation fédération EP	Nb. cit.	Fréq.
Très bonnes	15	12,0%
Bonnes	49	39,2%
Moyennes	7	5,6%
Inexistantes	54	43,2%
Total cit.	125	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.
Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (très bonnes) à 6 (inexistantes).
Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.
Le tableau est construit sur 130 observations.
Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

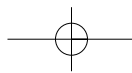
l'Éducation nationale, plus d'un tiers des personnes les disent « inexistantes » – cent dix-neuf personnes répondent à cette question –, 18,5% les qualifient de « moyennes » mais presque la moitié (47,1%) les juge satisfaisantes. Les rapports avec les autres structures d'animation ne sont « inexistantes » que pour 13,1% des répondants qui à 78,7% les évaluent positivement.

Les relations avec les *coordonnateurs CEL* sont décrites comme « inexistantes » par la moitié des personnes répondant à cette question, c'est une réponse significativement plus fréquemment donnée par les personnes travaillant dans les centres de loisirs 6-11 ans. Or, lors des rencontres avec les responsables ou équipes d'animation des structures, il est vrai qu'aucune personne n'a mentionné ou parlé des rapports entretenus avec les coordonnateurs CEL, ce qui renforce le fait qu'il y ait probablement ici une voie de réflexion.

Tableau à plat de la variable « appréciation des relations avec coordonnateur CEL »

Relations coord. CEL	Nb. cit.	Fréq.
Très bonnes	4	3,8%
Bonnes	41	39,4%
Moyennes	7	6,7%
Inexistantes	52	50,0%
Total cit.	104	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.
Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (très bonnes) à 6 (inexistantes).
Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.
Le tableau est construit sur 130 observations.
Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.



Le travail partenarial: une force qui doit être co-construite; rôle des financeurs dans cette construction. Des relations « inexistantes » ? L'inscription des centres de loisirs dans les réseaux et des relations à consolider avec les fédérations d'éducation populaire, les coordonnateurs CEL, les représentants J & S.

Autre résultat problématique: les relations avec Jeunesse et Sports qui sont qualifiées d'« inexistantes » par 56,1 % des personnes – cent quatorze réponses. Notons que là aussi, c'est une réponse préférentiellement énoncée par les personnes travaillant en centres de loisirs petite enfance et 6-11 ans. Dans ce sens, si des responsables de centres sociaux ou de structures de proximité ados nous ont dit

avoir eu recours – notamment dans le cadre de débats avec les familles – à des représentants de la DRDJS, ce ne fut jamais le cas pour les deux autres types de structures.

Tableau croisé des variables « type de structure » et « appréciation des relations avec les représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (inspecteurs, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, etc.) »

Recodage type de structure/relations JS	Très bonnes	Bonnes	Moyennes	Inexistantes	Total
Petite enfance	5,6% (1)	22,2% (4)	0,0% (0)	72,2% (13)	100% (18)
CL 6-11 ans	1,8% (1)	21,8% (12)	3,6% (2)	65,5% (36)	100% (51)
Centres sociaux	2,6% (1)	<u>46,2% (18)</u>	5,1% (2)	25,6% (10)	100% (31)
Structures de proximité ados	<u>11,1% (2)</u>	27,8% (5)	<u>11,1% (2)</u>	27,8% (5)	100% (14)
Total	3,8% (5)	30,0% (39)	4,6% (6)	49,2% (64)	100% (114)

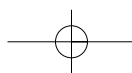
La relation de dépendance entre les variables « type de structure » et « appréciation des relations avec J&S » est très significative: $\chi^2 = 21,87$, ddl = 9, $p = 99,07\%$.

Les cases soulignées sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur en gras) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 130 observations.

Ces résultats viennent, semble-t-il, renforcer les actions à mener notamment auprès des centres de loisirs 6-11 ans et petite enfance. S'il est attendu de ces structures qu'elles deviennent des acteurs incontournables de la dynamique locale dans les zones urbaines sensibles, un accompagnement, entre autres, par leur ministère de tutelle devrait être réalisé, afin que chacun puisse se retrouver et se positionner dans le travail partenarial mené dans les quartiers prioritaires qui, bien souvent, s'enracine dans de multiples dispositifs:

«Ce qui est recherché à travers la signature d'un CEL, c'est un travail collectif de tous les acteurs éducatifs afin de construire une politique éducative globale proposant aux jeunes, depuis leur petite enfance, une palette étendue d'activités diverses sur tous les temps de leur vie, scolaire et hors scolaire. Elle suppose la mise en synergie de tous les acteurs éducatifs, notamment l'école, la municipalité et les autres partenaires du CEL. Les CEL ne sont jamais installés sur des territoires vierges. Ils coexistent presque toujours (95%) avec des clubs, associations, dispositifs divers déjà implantés. Le but du CEL est de les fédérer à travers des partenariats pour éviter leur empilement et créer des synergies. *Les CEL sont associés à des centres de loisirs sans hébergement (CLSH) dans 89% des cas, un contrat temps libre (71%),*



un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) (38 %), un dispositif ville-vie-vacances (VVV) (26 %), un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSP) (26 %), un contrat de ville (CV) (23 %), un dispositif école ouverte (13 %), un atelier ou une classe-relais (11 %), un dispositif de veille éducative (6 %) ou autre (20 %). » (Note évaluation, www.education.gouv.fr/stateval.)

POUR RÉSUMER

– Des relations inégales selon les structures d'animation : les centres de loisirs sans hébergement sont plus isolés et témoignent de l'absence de contacts et de relations avec divers partenaires (fédérations d'éducation populaire, coordonnateurs CEL, représentants Jeunesse et Sports).

Reconnaisances !

PISTES

Les demandes implicites ou très explicites des acteurs de l'animation touchent, nous l'avons précédemment vu, à plusieurs thèmes : le renforcement de la professionnalisation ; les formations, dans le cadre de la formation permanente ; aux caractéristiques des publics des territoires dits prioritaires ; aux compétences inhérentes au travail de développement local ; aux questions relatives à la sociologie de la jeunesse ou des loisirs ; le soutien qui pourrait être apporté aux équipes par des prises de distance avec des professionnels de l'écoute ; la clarification des rôles et missions leur incombant ; la coordination neutre et le soutien institutionnel au travail partenarial ; l'appui du ministère de tutelle et de ses représentants dans leur quotidien.

Dans le cadre du questionnaire, une question ouverte était laissée aux propositions à formuler. En toute cohérence, ce sont les mêmes thèmes qui émergent de ces propositions. La demande de formation continue, de *« temps formalisés avec d'autres animateurs, de villes différentes, de quartiers différents »*, de *« pouvoir rencontrer d'autres professionnels, d'autres structures : confronter nos pratiques »* est citée neuf fois et rejoint les suggestions pour *« continuer la professionnalisation de cette filière (fonction publique et autres) »* ou *« mettre en place des formations diplômantes reconnues par tous les acteurs sociaux »*, citées par sept personnes. Dans la même veine, ce sont huit personnes qui expriment leur volonté de *« pérennisation de l'emploi »*, d'enrayer la *« précarité »*, d'*« avoir de réels moyens pour exercer sereinement ce métier : pérennité, rémunération, allongement de temps »*. Les demandes d'augmentation des *« salaires »* sont citées cinq fois tandis que les propositions pour des *« moyens financiers à la hauteur des enjeux »* sont exprimées par sept personnes. Suivent cinq propositions touchant aux questions de reconnaissance passant notamment par un travail de communication imputé au ministère de tutelle : *« plus de communication sur les métiers de l'animation ; il faut nous faire connaître officiellement (ministère de la Jeunesse et des Sports) »* ; *« une meilleure reconnaissance de notre travail par les décideurs. Certains hommes d'État ne nous aident pas avec leurs déclarations »*. Cette demande de *« reconnaissance professionnelle »* est tout autant horizontale que verticale : *« que l'État prenne conscience de l'importance des animateurs »*. Quelques suggestions tiennent aussi au travail d'*« harmonisation entre les différentes structures »* ; au développement du *« partenariat »* mais aussi d'*« être accompagnés par une personne qualifiée en psychosociologie, pas individuellement mais en équipe »*, d'*« avoir des régulations en équipe avec des intervenants extérieurs »*. Enfin, des remarques touchent aux postures des *« financeurs [qui] pourraient se soucier plus du qualitatif que du quantitatif »*, aux *« politiques économiques et sociales : État, collectivités territoriales [à] revoir »*.

Au terme de cette étude, plusieurs demandes ou possibles émergent, certaines émaillant les pages précédentes, ne sont pas reprises ici :

Connaissance, reconnaissance des structures d'animation

– Un travail de communication renforcé et de diffusion d'une image rajeunie et dynamique des structures d'animation dont les maîtres d'œuvre peuvent être tant les communes que les services déconcentrés du MJVSA.

– Un axe de communication sur le fonctionnement des structures d'animation réalisé par les structures elles-mêmes en s'appuyant sur le réseau partenarial (et notamment l'Éducation nationale) et sur les nouveaux modes et styles de diffusion de l'information.

– Une démarche informative « hors les murs », allant à la rencontre des publics et des habitants des quartiers concernés afin d'assurer une meilleure visibilité, lisibilité et afin de renforcer la confiance (« nœud de la guerre ») des familles vis-à-vis de la structure et de l'équipe.

Le besoin de différenciation des jeunes de plus de 11 ans

– Quelle souplesse de fonctionnement (arrivées échelonnées, inscription à la demi-journée, déplacements facilités par le recours à des moyens de transport propres à la structure ou par le « pédibus »)? Le « pédibus » consiste à faire un ramassage à pieds des jeunes souhaitant venir ou rentrer chez eux. C'est une technique hautement efficace, et conviviale qui plus est, pour rassurer les jeunes et leurs parents – dont les inquiétudes, surtout pour les filles, sont ainsi tranquillisées.

– Renforcer l'attractivité de l'offre, les rencontres et projets intercentres (par exemple les projets de séjours ou d'activités réunissant des structures d'animation situées l'une en ZUS, l'autre hors ZUS) et activités exceptionnelles (soirées, semaines à thème, etc.) sont prisées. Celles autour des nouvelles technologies et multimédia aussi et leur importance croissante dans les cultures juvéniles devrait être prise en considération dans les projets éducatifs – ce qui ne signifie pas qu'il faut installer des postes d'ordinateur dans toutes les structures...

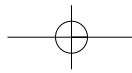
– La rencontre est, pour les uns comme pour les autres, pour les « nous » comme pour les « eux », pour les « *insiders* » comme pour les « *outsiders* », identitairement inconfortable, voire périlleuse. Cependant, l'apprentissage ou la rencontre des savoir-être propres à d'autres espaces, à d'autres groupes sociaux est incontournable. L'éducation populaire du fait de sa démarche, de ses valeurs et de son approche humaniste et militante est le vecteur idéal pour accompagner ces jeunes dans l'inévitable confrontation à « l'extérieur » – confrontation et rencontre qui constituent les racines de leur insertion sociale et professionnelle future; l'enjeu est donc majeur.

– Le développement d'animations de rue ou de quartier et autres événementiels favorisent la mixité et peuvent être des supports à la participation des plus de 11 ans (co-organisation; responsabilité de certains secteurs ou tâches lors des événementiels, etc.). Ainsi lors des journées itinérantes du ludobus, les jeunes venant jouer sur les multiples supports ne fréquentent pas automatiquement les centres de loisirs, mais l'animation se déroulant devant leur porte, ils sont susceptibles de venir plus facilement.

Soutien aux équipes

– Les incertitudes budgétaires sont un problème majeur pour la quasi-totalité des structures d'animation rencontrées. Cet état d'anxiété permanente du fait de la précarité tant de la structure que de ses salariés ne peut générer que des conséquences néfastes sur le travail mené par les acteurs de l'animation des ZUS. La généralisation des subventions pluriannuelles et le renforcement des soutiens financiers proposés et attendus par plusieurs responsables semblent être des éléments incontournables au « bon fonctionnement » des structures.

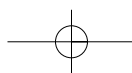
– Les signes annonciateurs des difficultés des structures à certaines périodes doivent alerter et permettre un soutien rapide et prolongé de ces équipes. Nommons, comme signes, l'instabilité des équipes, les arrêts de travail répétés des membres de l'équipe, l'apparition ou la multiplication de microviolences perpétrées par le public à l'encontre de la structure (vitres brisées, déclenchements successifs des alarmes incendies, dégradations du matériel et des

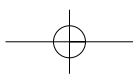
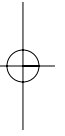
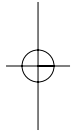
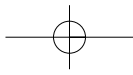


locaux, etc.) ou des personnes (membres de l'équipe ou autres jeunes fréquentant les lieux). Ces situations ne sont pas liées à une « incompétence » supposée des équipes au vu des témoignages unanimes décrivant la fragilité des équilibres relationnels instaurés avec certains groupes. Perpétuer la loi du silence sur ces situations de violence qui guettent tout un chacun, ne peut que renforcer ces quelques jeunes gens en mal d'identité dans ces voies oppressives, et conduire les acteurs de l'animation vivant ces situations vers des déchirements profonds de leurs idéaux professionnels. Le repli sur soi, même s'il semble protecteur et solution de répit aux adversités vécues, n'est pas efficace puisqu'il contribue à l'isolement des structures et des équipes et ne présage que d'un durcissement des conflits et emprises territoriales.

– Les journées de rencontre ou de réflexion dans le cadre de la formation continue ou lors de formations ponctuelles (avant les périodes estivales par exemple) sont d'une importance capitale. Au-delà de la prise de distance qu'elles permettent, elles peuvent aussi être des temps de constructions ou de renforcements des connections interpersonnelles. Si le travail partenarial est important au niveau local du quartier, la mise en réseaux à dimension intra et intercommunale des divers acteurs de l'animation est aussi pertinente. Les soutiens réflexifs apportés aux équipes par l'intermédiaire d'une personne extérieure (psychologue, psychosociologue, ethnopsychiatre, etc.) ne sont ni anecdotiques, ni saugrenus et peuvent, bien souvent, du fait de quelques heures ponctuelles ou régulières aider à dépasser blocages et souffrances. S'ajoute qu'au-delà des effets positifs de ces temps formalisés, le fait de les instituer, c'est aussi symboliquement reconnaître aux acteurs de l'animation leur action dans le champ du travail social, et les injonctions paradoxales et positions inconfortables d'interface dans lesquelles ils sont.

PISTES





Les enseignements d'une journée d'échange

PISTES

Le jeudi 21 décembre 2006, une restitution du rapport « en l'état » a été organisée à Lormont. Ce temps de travail se voulait être avant tout un moment d'échanges autour du rapport, de modifications éventuelles ou d'ajouts. C'est en ce sens qu'étaient conviés à cette occasion les acteurs des quarante-neuf structures concernées par l'étude. L'objectif était de discuter autour des analyses proposées et des récits des discours afin de ne pas trahir ou déformer par une interprétation non à propos la parole des interviewés.

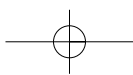
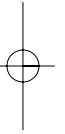
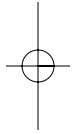
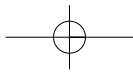
Lors de cette rencontre, ont été soulignés plusieurs points :

– des voies d'études à poursuivre ou mener :

- l'évaluation de la qualité de l'offre éducative ;
- les rapports sociaux de sexe ; l'accueil des filles dans les structures, la sexuation des processus de socialisation ;
- l'aménagement des espaces et la prise en compte des différences genrées dans l'aménagement de ces lieux ;
- la mise en perspective des changements constatés dans les structures d'animation au regard des transformations sociétales.

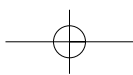
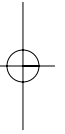
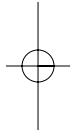
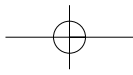
– des constats et réflexions à propos de :

- l'importance des valeurs propres à l'éducation populaire en tant que vecteurs d'ouverture d'esprit pour tous les citoyens, l'importance de faire venir dans les lieux la culture, les arts, etc. ;
- l'étude peut devenir un outil portant la parole des professionnels ;
- les rôles des coordonnateurs CEL (oscillant entre le pôle gestionnaire et le pôle développeur) ;
- l'usure professionnelle réelle et soulignée dans l'étude demeure directement liée aux problèmes de financements des structures. Ces restrictions budgétaires continues constituent le problème central des structures d'animation.



Quelques références bibliographiques

- FELOUZIS G., LIOT F., PERROTON J.,
L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges,
Le Seuil, Paris, 2005.
- GILLET J.-C.,
L'animation en question,
Érès, Toulouse, 2006.
- ION J. (DIR.),
Le travail social en débat(s),
La Découverte, coll. « Alternatives sociales », Paris, 2005.
- LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L. (DIR.),
Quand les banlieues brûlent. Retour sur les événements de novembre 2005,
La Découverte, Paris, 2006.
- LEMEL Y., ROUDET B. (DIR.),
Filles et garçons jusqu'à l'adolescence. Socialisations différentielles,
L'Harmattan, Paris, 1999.
- OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS,
L'état des inégalités en France, 2007,
Belin, Paris, 2006.
- OCTOBRE S.,
Les loisirs culturels des 6-14 ans,
La Documentation française, Paris, 2004.
- PASQUIER D.,
Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité,
Autrement, Paris, 2005.
- THIN D.,
Quartiers populaires. L'école et les familles,
Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1998.



Répertoire des sigles

ACM: Accueil collectif de mineurs à caractère éducatif.
BAFA: Brevet d'aptitude à la fonction d'animation.
BAFD: Brevet d'aptitude à la fonction de direction.
BAPAAT: Brevet d'État d'aide animateur technicien.
BASE: Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative.
BEATEP: Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire.
BPJEPS: Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
CAF: Caisse d'allocation familiale.
CCPD: Conseil communal de prévention de la délinquance.
CEL: Contrat éducatif local.
CEMEA: Centre d'entraînement aux méthodes éducatives actives.
CLAS: Contrat local d'accompagnement à la scolarité.
CLSH: Centre de loisirs sans hébergement.
CNFPT: Centre national de la fonction publique territoriale.
CRÉDOC: Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.
CTLJ: Contrat temps libre jeune.
CUB: Communauté urbaine de Bordeaux.
CVL: Centre de vacances et de loisirs.
DEDPAD: Diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement.
DEFA: Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation.
DRDJS: Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports.
DSU: Développement social urbain.
DUT: Diplôme universitaire de technologie.
FRANCAS: Francs et franchises camarades.
GPV: Grand projet de ville.
INSEE: Institut national de la statistique et des études économiques.
IUT: Institut universitaire de technologie.
UFCV: Union française des centres de vacances.
ZEP: Zone d'éducation prioritaire.
ZFU: Zone franche urbaine.
ZRU: Zone de redynamisation urbaine.
ZUS: Zone urbaine sensible.

Glossaire de la nomenclature de la CAF

AAH: allocation aux adultes handicapés (minimum social). Condition d'attribution: avoir au moins 20 ans (16 dans certaines conditions) et être atteint d'une incapacité permanente d'au moins 80% ou comprise entre 50 et 80% et être reconnu dans l'incapacité de travailler par la COTOREP. C'est un complément des ressources pour garantir un revenu minimal.

Aides au logement: allocation personnalisée au logement (APL) ou allocation logement sociale (ALS) ou allocation logement familiale (ALF). Un allocataire ne peut percevoir qu'une de ces trois prestations.

Allocataire: personne présente dans les fichiers CAF à la date du 31 décembre et qui a perçu un droit au titre de ce mois. Un allocataire est également appelé un ménage allocataire.

Allocataires à bas revenus: un ménage est à bas revenu si son niveau de vie est inférieur à un seuil de pauvreté, fixé comme la moitié du niveau de vie médian des Français. *Le niveau de vie d'un ménage, estimé par le revenu par unité de consommation (RUC), tient compte du revenu du ménage mais aussi de la taille et de la composition du ménage.* En considérant que pour l'année fiscale 2004 la moitié des ménages français vivait avec moins de 1 478 euros par unité de consommation et par mois (c'est le RUC médian), le seuil de bas revenus est fixé à 739 euros (soit la moitié du RUC médian) pour l'année 2004. Sont donc considérés comme « à bas revenus » ou pauvres, tous les ménages dont le revenu mensuel par unité de consommation est inférieur à 739 euros. Par exemple, sont considérés comme pauvres:

- une personne seule percevant moins de 739 euros/mois (salaire + aides sociales);
- un couple sans enfant percevant moins de 1 478 euros/mois;
- une personne vivant seule avec un enfant de moins de 14 ans percevant moins de 1 108 euros/mois;
- un couple avec 1 enfant de moins de 14 ans percevant moins de 1 700 euros/mois;
- un couple avec 1 enfant de moins de 14 ans et 1 enfant de plus de 14 ans percevant moins de 2 069 euros/mois.

Allocataires dépendants de la CAF pour plus de 50% de leurs ressources: allocataires dont les ressources connues (revenus + prestations CAF) sont constituées pour au moins la moitié de prestations CAF. Ces allocataires sont considérés comme « fortement dépendants » financièrement de la CAF.

API: allocation aux parents isolés (minimum social). Condition d'attribution (né ou à naître) et avoir des ressources faibles.

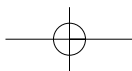
Familles: allocataires ayant au moins un enfant à charge, qu'ils aient ou non un conjoint. Sont donc des familles les allocataires couples avec enfant(s) et les personnes sans conjoint et avec enfant(s) (familles monoparentales).

Familles monoparentales: allocataires sans conjoint avec au moins un enfant à charge. Afin de tenir compte de la structure de la population, on compare habituellement ce chiffre au nombre total de familles.

Minima sociaux: prestations sociales non contributives, c'est-à-dire sous conditions de ressources en vue d'assurer à l'allocataire et à sa famille un revenu minimum. La CAF verse l'AAH, l'API et le RMI. Un allocataire ne peut (sauf exception) être bénéficiaire que d'une seule de ces aides à la fois.

Personnes isolées: allocataires sans conjoint ni enfant à charge.

RMI: revenu minimum d'insertion. Condition d'attribution: avoir plus de 25 ans ou être enceinte ou avoir au moins un enfant à charge, et avoir des ressources faibles.



RUC (revenu par unité de consommation): c'est un indicateur du niveau de vie des ménages.

Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages, le revenu total est divisé par le nombre d'unités de consommation que compte chacun d'eux. L'unité de consommation est une mesure de la taille des ménages, relativement à leurs besoins de consommation (1 pour l'allocataire + 0,5 pour le conjoint et par enfant de plus de 14 ans + 0,3 par enfant de moins de 14 ans + 0,2 pour une famille monoparentale). Le RUC est calculé uniquement pour les allocataires non étudiants, âgés de moins de 65 ans et ayant déclaré leurs revenus à la CAF.

ANNEXES

